

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT-KATANGA

CNMC HUACHIN MABENDE MINING SA

RCCM : N°CD/LSI/RCCM/14-B-1126

ID.NAT.: 6-118-N70405T

N° impôt : A1217593M

**Siège social : Bloc B, Luano City, Route de l'Aéroport Luano / Commune Annexe,
Ville de Lubumbashi**

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA
RESPONSABILITE SOCIETALE DE LA
SOCIETE CNMC HUACHIN MABENDE MINING
SA VIS-A-VIS DES COMMUNAUTES LOCALES
DES VILLAGES MABENDE, KYEMBE,
MAKUTANO, LWANSA, LWEMBE 1, LWEMBE
2, KYANDWE, KIMANSI, CHILA-TEMBO,
NGOMBALUME, VIETNAM ET KIMPEMBA
DANS LE SECTEUR DE LA LUFIRA
AFFECTEES PAR SON PROJET MINIER**

*VERSION
FINALE*

MARS 2023

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT-KATANGA

CNMC HUACHIN MABENDE MINING SA

RCCM : N°CD/LSI/RCCM/14-B-1126

ID.NAT.: 6-118-N70405T

N° impôt : A1217593M

**Siège social : Bloc B, Luano City, Route de l'Aéroport Luano / Commune Annexe,
Ville de Lubumbashi**

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA
RESPONSABILITE SOCIETALE DE LA
SOCIETE CNMC HUACHIN MABENDE MINING
SA VIS-A-VIS DES COMMUNAUTES LOCALES
DES VILLAGES MABENDE, KYEMBE,
MAKUTANO, LWANSA, LWEMBE 1, LWEMBE
2, KYANDWE, KIMANSHI, CHILA-TEMBO,
NGOMBALUME, VIETNAM ET KIMPEMBA
DANS LE SECTEUR DE LA LUFIRA
AFFECTEES PAR SON PROJET MINIER**

MARS 2023

TABLE DES MATIERES

PRELIMINAIRES.....	4
TABLEAU SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS CONVENUS	6
I. DESCRIPTIONS DETAILLEES DES PROJETS	11
PROJET 1. DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UNE ECOLE PRIMAIRE AU VILLAGE VIETNAM	11
1.11 DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE	15
COUT DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS POUR L'ECOLE	18
PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.....	19
PROJET 2. FORAGE DES Puits D'EAU POTABLE A POMPE IMMERGEE AVEC PANNEAUX SOLAIRES	26
PROJET 3. D'APPUI AUX AGRICULTEURS EN INTRANTS AGRICOLES ET EN MATERIELS ARATOIRES	31
PROJET 4. DE REHABILITATION ET EQUIPEMENTS DE L'ECOLE PRIMAIRE KINSWI A KIMANSI	36
COUT D'EQUIPEMENTS ECOLE	42
PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE KINSWI	43
PROJET N°5 : CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE DEUX CENTRES DE SANTE ..	62
1. Contexte et Justification	62
2. Brève description.....	62
9.DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DETAILLE.....	65
PROJET N°6 : CONSTRUCTION DE DEUX POSTES DE DEUX POSTES DE SANTE....	77
PROJET 8. CONSTRUCTION DU BUREAU ADMINISTRATIF DU GROUPEMENT KYEMBE.....	93
VUE EN PLAN	102
PROJET 9. DE CONSTRUCTION DE DEUX MARCHES PUBLICS COMMUNAUTAIRES A MABENDE ET A KYEMBE	106
9.1 Secteur d'intervention : INFRASTRUCTURES ET DERU.....	106
9.2 Contexte et justification du projet	106
9.3 Description du projet	106
9.4 Bénéficiaires du projet	106
9.5 Objectif du projet	106
9.6 Résultats attendus	106

9.7 Indicateurs de résultats	106
9.8 Stratégies et exécution du projet	107
9.9 Suivi et évaluation du projet.....	107
PROJET 10. APPUI ET D'ENCADREMENT DES COMMUNAUTES EN ELEVAGE DES CAPRINS	121
10.1 Secteur d'intervention : AGRIPEL	121
10.2 Contexte et justification	121
10.4 Résultats attendus	121
10.5 Indicateurs des résultats	122
10.6 Bénéficiaires du projet	122
10.7 Activités pour atteindre les résultats	122
10.8 Calendrier du déroulement des activités	123
PROJET 11. APPUI ET ENCADREMENT DES COMMUNAUTES EN ELEVAGES DES POULETS DE PONTE ET DE CHAIR	129
PROJET 12. AMENAGEMENT / REHABILITATION DE LA ROUTE AXE CHILA TEMBO-50 – KYEMBE EN TERRE BATTUE	134
DISPOSITION FINALE.....	138
ANNEXES	139

PRELIMINAIRES

Cahier des charges définissant la responsabilité sociétale de l'entreprise CNMC HUACHIN MABENDE Mining SA vis-à-vis des Villages MABENDE, KYEMBE, MAKUTANO, LWANSA, LWEMBE 1, LWEMBE 2, KYANDWE, KIMANSHI, CHILA-NTEMBO, NGOMBALUME, Vietnam et KIMPEMBA dans le secteur de la LUFIRA affectées par son projet minier

Entre :

1. Les communautés locales impactées comprenant :

- La zone principale du projet : VILLAGE MABENDE
- La zone environnante : KYEMBE, MAKUTANO, LWANSA, LWEMBE 1, LWEMBE 2, KYANDWE, KIMANSHI, CHILA-TEMBO, NGOMBALUME, VIETNAM ET KIMPEMBA
- Situées dans :
 - Le secteur de Lufira
 - Le territoire de Kambove
 - La Province du Haut- Katanga
 - En République Démocratique du Congo

Représentées par :

- Madame KABASO ANNIE Anne-Marie, Présidente du CLD Kyembe ;
- Monsieur LUSINGA NKONZI Icare, Vice-président CLD Mabende ;
- Monsieur MPOYO WA MPOYO, Vice-President CLD SHILANTEMBO 1/45.

Ci-après dénommées « **communautés locales** » des villages impactés ci-haut énumérés d'une part,

Et

2. La société minière : CNMC HUACHIN MABENDE MINING SA

Immatriculée au RCCM sous le numéro n° 14-B-1126, ayant son siège social AU Bloc B, Luano City, Route de l'Aéroport Luano / Commune Annexe, Ville de Lubumbashi et son siège d'exploitation :

Au village : MABENDE
Groupement : KYEMBE
Secteur : LUFIRA
Territoire : KAMBOVE
Province : Haut-Katanga
En République Démocratique du Congo.

Représentée par Monsieur LI SHAOCHENG, Directeur Général

Et ci-après dénommée « La Société Minière », d'autre part.

Etant entendu préalablement que l'entreprise CNMC HUACHIN MABENDE MINING SA est titulaire du permis d'exploitation (PE) N°13119 valide du 02/11/2016 au 01/11/2046, couvrant une superficie de 6 carrés. Les limites de la concession minière concernée par le présent accord sont celles fixées par le Certificat d'Exploitation n° 13119.

Il y a lieu de souligner que le permis d'exploitation n° 13119 précité n'a pas d'Arrêté d'octroi, étant donné qu'il a été notifié par la lettre du Directeur Général du Cadastre Minier n° Réf:/CAMI/DG/098/2016 ayant pour objet inscription d'office de ce PE, considération faite d'une part de l'avis cadastral favorable adressé au Cabinet du Ministre des Mines par la lettre N°CAM/DG/1021/2016 du 27/09/2016 en même temps que la transmission du projet d'Arrêté d'octroi de ce PE et d'autre part, de l'expiration du délai pour la signature dudit arrêté fixé par les articles 57 alinéa 1^{er} du Code Minier et 105 alinéa 1^{er} du Règlement Minier.

En effet, l'article 105 alinéa 1^{er} du Règlement Minier dispose : « Sauf cas d'erreur manifeste dans l'avis cadastral favorable ou entre cet avis cadastral et le projet d'arrêté d'octroi, le Ministre prend et transmet au Cadastre Minier central l'arrêté d'octroi du Permis de Recherches dans un délai de trente jours ouvrables à dater de la réception du dossier de la demande lui transmis par le Cadastre Minier central avec l'avis cadastral. A défaut de décision d'octroi à l'expiration du délai imparti, le Permis de Recherches est réputé octroyé ».

C'est ainsi que le Directeur Général du CAMI a confirmé que le PE n° 13119 était réputé être accordé à dater du 02/11/2016 à l'entreprise CNMC HUACHIN MABENDE MINING SA. Cette correspondance est aussi annexée au présent cahier des charges.

Attendu que les communautés locales impactées de la concession minière sont celles 12 Villages du Groupement KYEMBE, Secteur de la LUFIRA principalement le village MABENDE localisé dans le périmètre de ladite société et des villages environnants dont notamment KYEMBE, KIMANSI, MAKUTANO, SHILANTEMBO1/45, LWANSA, VIETNAM, NGOMBALUME, LWEMBE1, LWEMBE2, KYANDWE, KIPEMBA.

Monsieur Dominique SAVIO MWEWA LUBUNGA NSAMBO, Chef de Secteur de la Lufira, a assisté à la signature du Cahier des charges en qualité de témoin et garant de la bonne application du présent accord de développement dont le contenu est consigné dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS CONVENUS

N°	Dénomination de l'infrastructure/ projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de L'infrastructure/ pr objet à réaliser	Brève description de l'infrastructure/ projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure / projet en USD
01.	Construction et équipement d'une Ecole Primaire	Education	- Vietnam	Construire et équiper 1 école primaire du réseau public : 6 salles de classe, 1 bureau du Directeur, 1 salle pour enseignants, 1 dépôt/magasin et 8 portes de toilettes pour chaque école.	Juin 2023-juin 2024	250 000 USD
02.	Forage des puits d'eau potable à pompe immergée avec panneau solaire	Energie	- Kyembe - Chila Tembo 50	Forage des deux puits d'eau potable et des bornes fontaines avec 5 robinets chacune.	Juillet-Décembre 2023	45 000,00 USD
03.	Appui aux agriculteurs en intrants agricoles et en matériels aratoires	Agriculture	-Mabende -Kipemba -Kyandwe -Lwembe 1 -Lwembe 2 -Kyembe - Ngombalume - Kimanshi -Vietnam -Lwansa -ChilaNtembo/45 - Makutano	Ce projet consiste en un appui en intrants agricoles et en matériels aratoires à 240 agriculteurs des villages MABENDE, KIPEMBA, KYANDWE, LWEMBE1, LWEMBE2, KYEMBE NGOMBALUME, KIMANSHI, VIETNAM, LWANSA, SHILATEMBO/45 ET MAKUTANO pour la culture de maïs chaque année, les intrants à distribuer sont	Octobre 2023 – Octobre 2027	212 680,00 USD

				notamment les semences composites de maïs, les engrais (NPK, Urée) et les pesticides : les herbicides à poste émergence, les fongicides et insecticides selon les cultures ainsi que les outils aratoires. Le projet prévoit en outre l'encadrement des ménages bénéficiaires. L'appui de ce projet sera étalé sur 5 saisons culturales soit de 2023 à 2027 pour un rendement moyen de 5 tonnes de maïs à l'hectare.		
	Réhabilitation et équipement de l'EP KINSWI	Education	- Kimanshi	Ce projet consistera donc à réhabiliter le toit avec quelques tôles de cinq salles de classe de l'école Primaire KINSWI au village KIMANSHI, à réhabiliter les installations sanitaires tout en augmentant le nombre de box (8 portes) afin d'améliorer les conditions hygiéniques des enfants, à placer les vitres manquants ou cassés sur les portes et les fenêtres afin de protéger les enfants contre les intempéries, à rafraîchir les murs et les tableaux de l'école, à arranger les pavements abîmés dans les	Mai-décembre 2025	139 794,45 USD

				salles de classe, et éventuellement à équiper l'école avec 100 bancs scolaires en raison de 20 bancs par classe afin d'améliorer les conditions du déroulement des cours dans les salles de classes			
05.	Construction et équipement de 2 centres de santé.	Santé	- Mabende - Makutano	Construire 2 centres de santé répondant aux normes et standards tels qu'édictees par le ministère national de la santé (1salle de réception, 1 cabinet médical, 1 salle d'urgence, 1 salle d'hospitalisation, 1 salle d'accouchement, 1 salle pour la maternité, 1 local pour le laboratoire et 1 local pour la pharmacie) et les équiper en matériels nécessaires.	Juin 2024-juin 2025		329 513,82 USD
06.	Construction et équipement de 2 postes de santé.	Santé	Kipemba Vietnam	Construire 2 postes de santé pour le village Kipemba et Vietnam (1 local pour la réception, 1 local pour la consultation, les soins et la pharmacie, 1 local pour l'observation)	Juin 2024-juin 2025		106 782,36USD
07.	Appui à l'amélioration de l'habitat à travers l'octroi des tôles aux habitants	Habitat	- Mabende	Octroyer des tôles de 3m aux habitants de Mabende pour l'amélioration de leur habitat. 50 tôles seront octroyées par ménage pour un total de 100 ménages.	Avril 2025 - Juillet 2025		73 500 USD

08.	Construction du bureau administratif du groupement Kyembe	Infrastructures /Aménagement	- Kyembe	Construire 1 bâtiment de 3 pièces (+ 3 blocs sanitaires et une douche) et l'équiper en meubles et ordinateurs pour abriter l'administration au niveau du groupement.	Mai - décembre 2026	100 000USD
09.	Construction de 2 marchés communautaires publics + dépôt	Infrastructures /Aménagement	-Kyembe -Mabende	Ce projet consiste à construire dans chaque village concerné un marché qui comprendra : 1 hangar de 70 tables, 1 bureau, un dépôt et 1 bloc sanitaires de 3 toilettes et latrines, chaque marché sera doté d'un puit à pompe immergée et à panneau solaire. De surcroît, chaque marché sera clôturé pour une bonne protection de l'infrastructures et contre les attaques extérieures.	Janvier- décembre 2025	144 096,58USD
10.	Appui et d'encadrement des communautés en élevage des caprins	Elevage	- Mabende - Lwansa - Lwembe - Kyembe	Ce projet consiste à appuyer les communautés des villages MABENDE, LWANSA, LWEMBE et KYEMBE en élevage des caprins afin de promouvoir l'élevage des petits bétails. Chaque village étant constitué en une association	2024 – Mars 2026	47 600,00USD

				dispose d'un endroit d'élevage en commun des caprins qui leurs seront fournis par l'entreprise HUACHIN MABENDE MINING SA. Chaque association recevra de la part de la société HUACHIN MABENDE MINING SA, en présence de CLD et du chef de l'entité garant des négociations, 60 caprins (dont 50 femelles et 10 males) Quant à la race, les races caprines locales reconnues par leur adaptation aux conditions difficiles méritent d'être mieux exploitées. Cependant, le cheptel caprin choisit est celui essentiellement destiné à la production de viande.		
11.	Appui à l'élevage des poulets de chair et de ponte	Elevage	- Vietnam - Makutano - Kyembe	Construire, équiper et approvisionner 3 poulaillers d'une capacité de 225 poules pondeuses et de chair chacun pour les trois villages bénéficiaires. Accompagnement technique de la production pendant 6 mois	Mai-décembre 2026	89 440 USD
12.	Aménagement de la route de desserte agricole	Infrastructures / Aménagement	Kyembe – village 12	Aménager la route de desserte agricole longue de 12 kilomètres à partir du Village 12 jusqu'à Kyembe.	Avril-décembre 2027	584 739,42 USD
	TOTAL					2 123 145,63 USD

DESCRIPTIONS DETAILLEES DES PROJETS

PROJET 1. CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UNE ECOLE PRIMAIRE AU VILLAGE VIETNAM

1.1 Contexte et justification du projet

Ce projet consiste à apporter un appui dans secteur de l'éducation en termes de construction d'une infrastructure scolaire. L'école sera construite conformément aux normes et standards requis selon la note circulaire N°MINEPSP/CABMIN/010/2012 du 11/10/2012 relative aux directives sur les normes de construction des édifices scolaires.

1.2 Brève description

Ce projet consiste à construire une école primaire de 6 salles de classe et à l'équiper en bancs de structure métallique et de bois massif ainsi qu'en meubles de bureau. Cette école sera construite en matériaux durables : fondation en moellons, élévation des murs en briques cuites ou en blocs ciments avec colonnes et poutres en béton armé, toiture en tôles ondulées galvanisées (BG28). La structure et les dimensions du bâtiment scolaire sont les suivantes :

- 6 salles de classe de 8 m x 7 m ;
- 1 bâtiment comprenant :
 - 1 salle de (6 x 4) m pour les enseignants,
 - 1 bloc sanitaire de 14 portes à raison de 12 portes pour les élèves et 2 pour le corps enseignant + 6 urinoirs pour les garçons et 1 latrine pour personnes vivant avec handicap conformément aux normes ;
 - 1 bâtiment administratif comprenant : 2 Bureaux, 1 dépôt, 1 salle des enseignants et 1 salle de réunions ;
 - Une clôture pour protéger l'école des interventions extérieures.
- Hauteur sous plafond à 3,5 m ;
- 1 point d'eau à pompe immergée solaire ;
- Equipements en bancs

1.3 Objectifs :

- Doter les communautés d'une infrastructure éducative viable pour une éducation de base ;
- Améliorer les conditions d'enseignement des enfants (élèves) de Vietnam et ses environs.

1.4 Bénéficiaires : Les élèves du village Vietnam et ses environs

1.5 Résultats attendus

- Une infrastructure éducative du degré primaire dans le village VIETNAM construite ;
- Une infrastructure éducative viable et équipée en bancs et en mobiliers ;
- Les conditions d'enseignements et d'apprentissage améliorées.

1.6 Activités pour atteindre les résultats

- Lancement des appels d'offre pour les entrepreneurs de construction, les fournisseurs d'équipements et les bureaux d'études devant effectuer les études géotechniques et topographiques :
- Préparation ;
- Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre ;
- Evaluation des offres, passation des marchés.
- Réalisation des études géotechniques et topographiques
- Exécution des travaux de construction :
- Travaux préparatoires ;
- Terrassement et fondations ;
- Travaux de gros œuvre ;
- Travaux de second œuvre.
- Equipement en bancs et en mobiliers de bureau ;
- Remise de l'ouvrage à l'autorité locale.

1.7 Indicateurs objectivement vérifiables

Contrat d'exécution, rapport des travaux, photos

Construction effectif du bâtiment scolaire, bureau administratif, bloc sanitaires, mur de clôture érigé

1.8 Stratégies de mise en œuvre du projet

Financement, gestion et supervision du projet par HUACHIN MABENDE ;

- Sélection des fournisseurs des services (études topographiques et géotechniques), des matériaux de construction et de l'entrepreneur de construction effectuée par appel d'offre par HUACHIN MABENDE ;

Exécution des travaux de construction conformément aux prescriptions techniques et au contrat par le fournisseur des services, des matériaux et par le constructeur.

1.9 Suivi-évaluation

Le suivi sera effectué par le Comité Local de Suivi (CLS) conformément aux dispositions réglementaires de la République Démocratique du Congo ainsi que par les services étatiques, notamment la Direction de Protection de l'Environnement minier, l'Agence Congolaise de l'Environnement et le Fonds National de Promotion et de Service Social.

1.10 DETAILS TECHNIQUES

COMPOSITION DE L'OUVRAGE :

- 1 bâtiment de 6 salles de classe ;
- 1 Bâtiment administratif : 2 Bureaux, 1 salle d'enseignants, et 1 salle de réunion et un dépôt ;
- 1 Bloc de latrines de 14 cabines dont 12 pour les élèves et 2 pour les personnels (homme et femme séparées) ;
- 1 Borne fontaine ;
- 1 Cour de récréation ;
- 1 clôture.

STRUCTURES

1). Bloc du bâtiment de 6 salles de classe :

- **Fondation :**
 - ✓ En moellons reposant sur un béton de propreté et couronné par une chape d'égalisation.
- **Elévation :**
 - ✓ Murs : maçonnés en briques cuites de 0.10x0.12x 0.27cm au mortier du ciment ;
 - ✓ Chainage : fait en béton armé de 0.12x0.20x 148.7m.
- **Charpente et couverture :**
 - Charpente : toute en bois des dimensions requises et toutes sujétions ;
 - Couverture : En tôles autoportant et toutes sujétions ;
 - Plafond :
 - Gitage : en bois et toutes sujétions ;
 - Plaquage des feuilles : en timberite et toutes sujétions.
- **Revêtement :**
 - Murs : enduit au mortier du ciment ;
 - Sol : Couvert au mortier du béton non armé combiné du lissage au mortier de la barbotine.
- **Electricité**
 - Tubages, filerie de 2.5,1.5 et toutes sujétions ;
 - Différentes boîtes, lampes, et toutes sujétions.
- **Fourniture et pose de portes et fenêtres**
 - Portes : toutes métalliques, mi- vitrées et toutes sujétions ;
 - Fenêtres : toutes métalliques vitrées avec toutes sujétions.
- **Badigeons**
 - Chaulage en couche légère ;
 - Peinture latex en couche doubles ;
 - Peinture acrylux en couche double sur toutes les huisseries, planches de rive et toutes sujétions.

1) Bâtiment Administratif

- **Fondation :**
 - En maçonnerie des moellons compris toutes sujétions liées à la fondation.
- **Elévation :**
 - Murs : maçonnées en briques cuites et au mortier du ciment compris toutes sujétions ;
 - Chainage : En béton armé de 0.12x0.20x65.60 m et toutes sujétions.
- **Charpente et couverture :**

- Charpente : toute en bois des dimensions requises et toutes sujétions ;
- Couverture : En en bac autoportant et toutes sujétions.

- **Plafond :**

- Gitage : en bois et toutes sujétions ;
- Plaquage : en feuilles timberite et toutes sujétions.

- **Revêtement :**

- Murs : enduit au mortier du ciment et toutes sujétions ;
- Sol : pavement au mortier du béton non armé et lissé au mortier de la barbotine.

- **Electricité :**

- Tubages en pvc, filerie 15 et 25 toutes en cuivre pur et toutes sujétions ;
- Différentes boîtes, lampes prises et interrupteurs et toutes sujétions.

- **Fourniture et pose de portes et fenêtres :**

- Portes : toutes métalliques, mi- vitrées et toutes sujétions ;
- Fenêtres : toutes métalliques, vitrées et toutes sujétions.

- **Badigeons :**

- Chaulage en couche légère ;
- Peinture latex en couche double ;
- Peinture acrylux en couche double sur toutes les huisseries, planches de rives et toutes sujétions.

2) Bloc Latrines

- **Fosse septique :**

- Maçonnerie en briques cuites en boutisse et toutes sujétions.

- Chainage : en béton armé de 0.12x0.20x24m.

- Dalles amovibles et fixe : en béton armé.

- Cabine : construite en briques cuites de 0.12x0.10x0.27cm au-dessus des dalles fixes.

- **Charpente et couverture :**

- Charpenterie en bois massif traité au Peintoxol;
- Couverture : en bac autoportant et toutes sujétions.

- **Revêtement :**

- Murs :
 - Enduit au mortier du ciment ;
 - Tableaux pour salles de classe ;
 - Carreaux faïences ;
- Sol aux carreaux cérame.

- Fourniture et pose de bacs sanitaires :

- Turcs et toutes sujétions.

- Plomberie :

- En tuyauterie PVC et robinets métalliques et toutes sujétions
- Badigeons
- En peinture acrylux sur les portes et impostes et toutes les parties supérieures des murs et toutes sujétions.
- Borne fontaine, composée :
 - Puits de forage de +100m ;
 - Piliers métalliques et toutes sujétions ;
 - Citerne ;
 - Pompe hydraulique alimentée par les panneaux solaires et toutes sujétions.
- 3) La Cour :**
 - En terre naturelle
- 4) Clôture :**
 - Fondation :
 - En moellons et socles en béton armé et toutes sujétions
 - Elévation :
 - En palissade et toutes sujétions.
 - Portail :
 - Métallique à deux battants pour les véhicules et une autre petite porte pour les piétons.

1.11 DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE

N°	NATURE DES TRAVAUX	UNITE	QTE	P.U EN USD	P.T EN USD
I	Installation, travaux préparatoires et repli chantier	Fft	-	-	3 000,00
	Sous-total 1				3 000,00
II	FONDATION				
1	Excavation des fouilles de fondation	m3	68	10	680,00
2	Béton B de propreté dosée à 150Kg/m3	m3	5	150	750,00
3	Maçonnerie des moellons	m 3	80	150	12 000,00
4	Chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3 + fut de colonne	m3	7	250	1 750,00
5	Apport et compactage de la fondation en	m3	65	10	650,00
6	Béton de sous-pavement	m3	25	200	5 000,00
	Sous-total 2				20 830,00
III	ELEVATION DES MURS, CHAINAGES ET COLONNES				

1	Maçonnerie de murs (Briques cuite)	m2	972	20	19 440,00
2	Colonnes de 0.15x0.25X400 en BA dosées à 350kg/m3	m3	7	500	3 500,00
3	Chainages en BA dosées à 350kg/m3	m3	10	500	5 000,00
	Sous -total 3				27 940,00
IV	CHARPENTERIE, COUVERTURE EN TOLES GALVANISEES				
1	Charpenterie en bois massif traité au Peintoxol	m3	9,65	450	4 342,50
2	Planches de rives en bois de 2.5x0.25x450	m3	7	250	1 750,00
3	Couverture en bac autoportant et toutes sujétions .	m2	685	20	13 700,00
	Sous -total 4				19 792,50
V	REVETEMENT DES MURS ET DU SOUS-PAVEMENT				
1	Enduit lissé au mortier du ciment sur les murs extérieurs	m 2	729	5	3 645,00
2	Aménagement des tableaux à ardoisine verte	m 2	54	22	1 188,00
3	Enduit lissé au mortier du ciment sur les murs intérieurs	m2	972	5	4 860,00
4	Fourniture et pose de revêtement du sol type grès cérames	m2	632	30	18 960,00
5	Fourniture et pose de revêtement sur les murs des faïences	m2	30,2	25	755,00
	SOUS TOTAL 5				29 408,00
VI	HUISSERIE				
1	Fourniture et pose des portes mi- vitrées avec serrure	m2	35	150	5 250,00
2	fourniture et pose des fenêtres complètes	m2	64	130	5 200,00
	SOUS TOTAL 6				10 450,00
VII	TRAVAUX ELECTRICITE				
1	Pose et fourniture d'un tableau divisionnaire de 36 circuit et accessoires	Pce	1	50	50,00
2	Pose et fourniture de filerie de 1.5 mm2 cuivre pur	rleaux	7	35	245,00
3	Pose et fourniture de filerie de 2.5mm2 cuivre pur	rleaux	10	50	500,00
4	Fourniture et pose des points lumineux	Pce	23	2,5	115,00
5	Fourniture et pose de prise de courant	Pce	45	2,5	112,5
6	Achat kit complet panneaux solaire	kit	2	1000	2 000,00
7	Pose et fourniture des fourreaux pour fileries	Pce	250	2	300,00
8	Accessoires	FFT	1	300	100,00
	SOUS TOTAL 7				3 122,50
VIII	TRAVAUX DE PEINTURE				
1	Préparation de la surface à la chaux	m2	972	2	1 944,00
2	Pose latex sur murs	m2	972	4	3 888,00

3	Pose email sur les murs sanitaire à 1.5 m hauteur	m2	48,3	6	289,80
	SOUS TOTAL 8				6 121,80
IX	TRAVAUX DE PLOMBERIE ET SANITAIRES				
1	Maçonnerie d'une fosse septique (8x 2.5 x3)	Pce	1	1500	1500,00
2	Maçonnerie d'un puits perdus (diamètre 2)	Pce	1	500	500,00
3	Maçonnerie des cabines latrines et toutes sujétions	pce	14	350	4 900,00
4	Réseau d'évacuation des eaux de ruissellement et usées	ml	80	10	800,00
5	Fourniture des WC turcs	Pce	14	50	700,00
	Fourniture portes , pose des urinoirs et accessoires	fft	1	1 952	1 952,00
	SOUS TOTAL 9				10 352,00
X	TRAVAUX DE CLOTURE ET AMENAGEMENT EXTERIEUR				
	Fondation				
1	Excavation Des Fouilles Pour Fondation	M3	32	10	320,00
2	Coulée Du Semelle De Propreté	M3	4,8	150	720,00
3	Maçonnerie Des Moellons	M3	36	100	3 600,00
4	Coulée Des Socles et poteaux en tuyaux métalliques	M3	3,36	300	1008,00
	SOUS TOTAL 10				5 648,00
XI	ELEVATION DE LA CLOTURE EN PALISSADE				
1	Travaux métalliques et ajustage	M2	400	10	4 000,00
2	Maçonnerie d'un mur pour support portaille , coulé de deux colonnes et pose portailles	M2	8	237.5	1 900,00
4	Travaux D'aménagement Extérieur Toutes Sujétions Comprises	M3	267	20	5 340,0
	SOUS TOTAL 11				11 240,0
	Total (S1 +S2 +S3 +.....+ S11)				147 904,80
	Etude (Géotechnique, topographique) 5%				7 395,24
	Main d'œuvre 30%				44 371,44
	Total Général de la Construction				199 671,48
	Cout des équipements				29 228,52
	Puits à pompe immergée avec panneaux solaires				21 100
	TOTAL CONSTRUCTION ECOLE				250 000,00

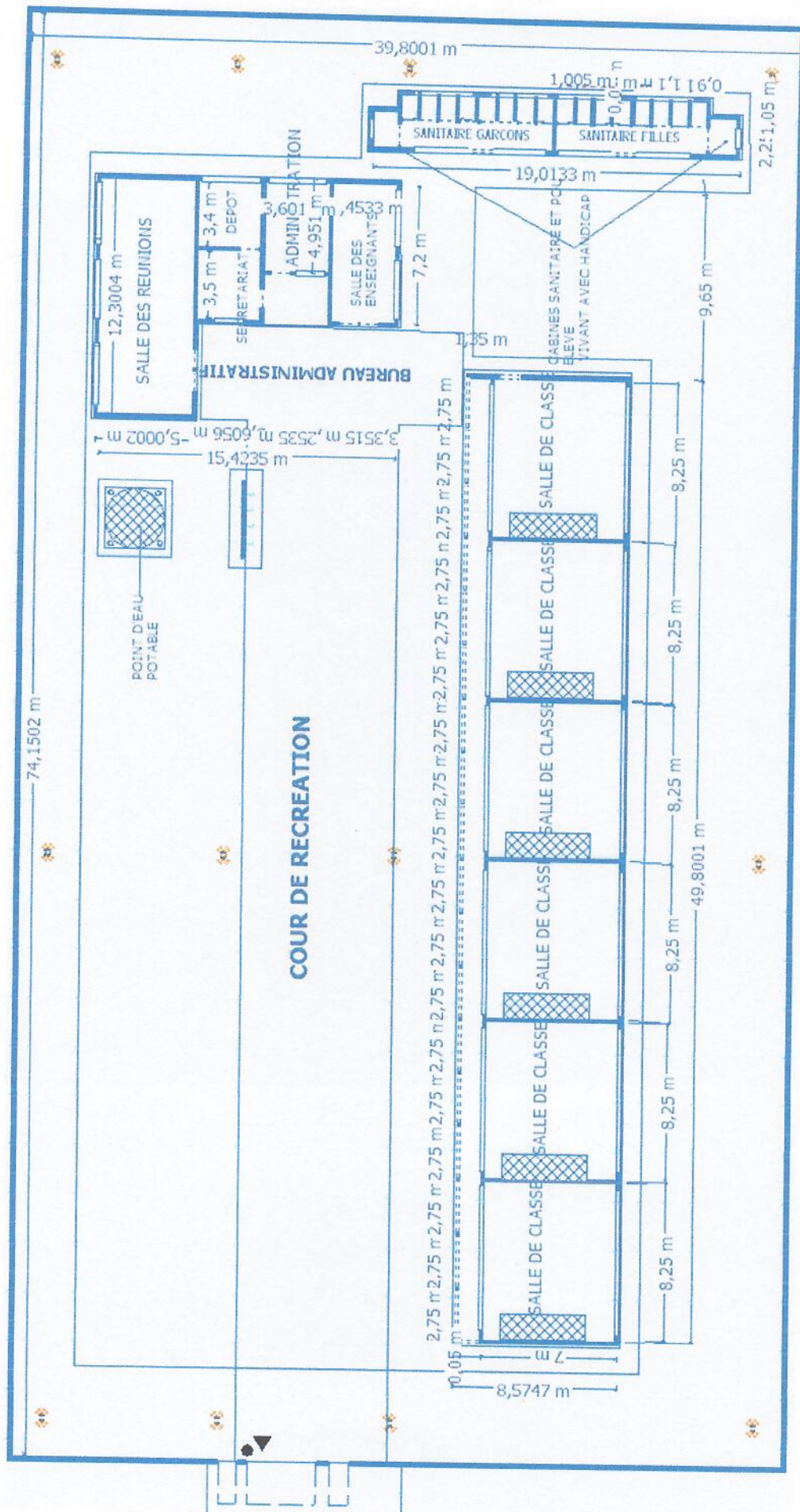
COUT DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS POUR L'ECOLE

N°	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNIT EN USD	PRIX TOTAL EN USD
01	Chaise en plastique	60	10	600,00
02	Bancs (Pupitre)	184	90	16 560,00
03	Armoires	6	350	2 100,00
04	Chaise Directeur	4	150	600,00
05	Chaise visiteur	8	75	600,00
06	Table de bureau	4	350	1 400,00
07	Ordinateur complet avec imprimante	2	1000	2 000,00
08	Matériels didactiques	FF	2 000	2 000,00
09	A chat poubelles bureaux	3	15	45,00
10	Achat poubelle pour la cour	2	74,26	148,52
11	Etagère	3	100	300,00
12	Table salle de réunion	2	500	1 000,00
13	Chaise salle réunion	25	75	1 875,00
	TOTAL			29 228,52 USD

PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

ECHEANCE 2023-2024														
N°	Déroulement	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT	OCT.	NOV.	DEC	JAN	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
01	Installation													
02	Travaux préparatoires													
03	Implantation													
04	Terrassement													
05	Maçonnerie de fondation													
06	Sous pavement													
07	Maçonnerie des murs													
08	Colonnes et chainages													
09	Charpente, couverture et plafond													
10	Electricité et plomberie													
11	Pose des portes et fenêtres													
12	Revêtement des murs													
13	Peinture et vitrerie													
14	Aménagement, replis chantier													
15	Réception de l'ouvrage par l'ETD													

VUE EN PLAN



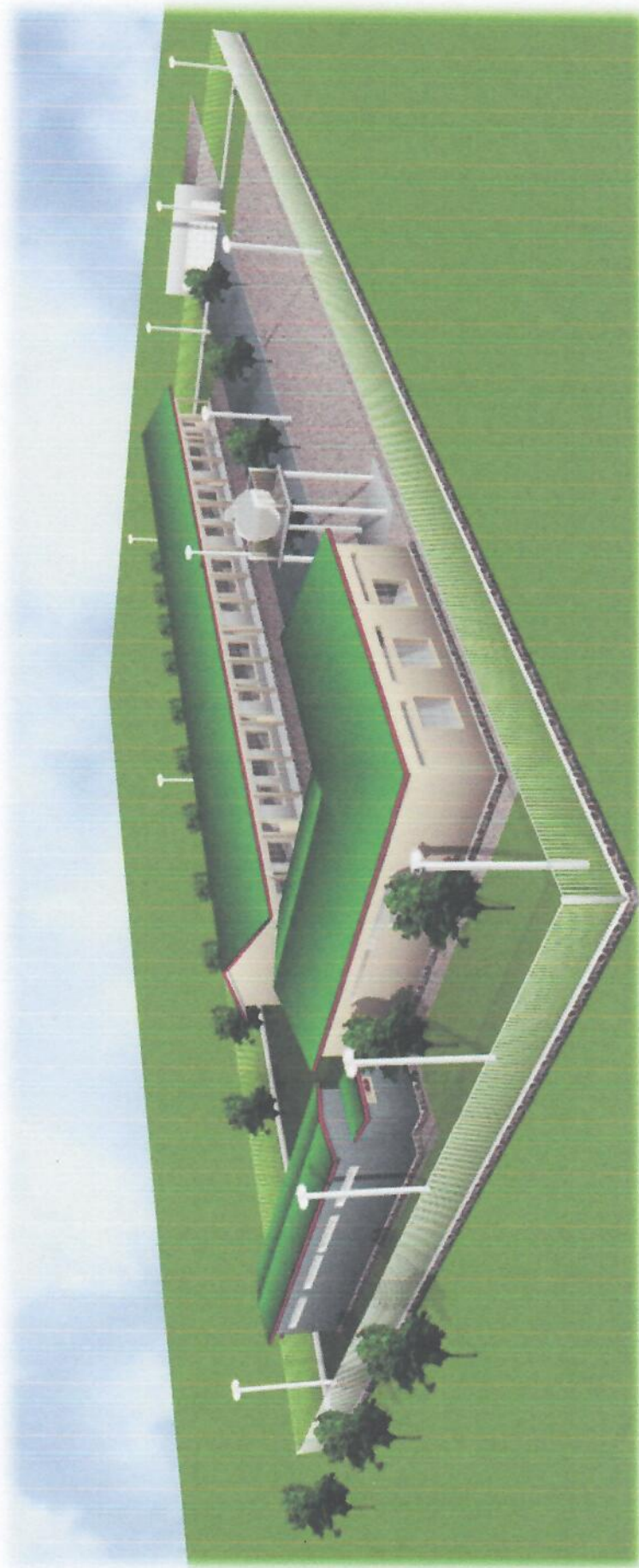
VUE EN PERSPECTIVE A



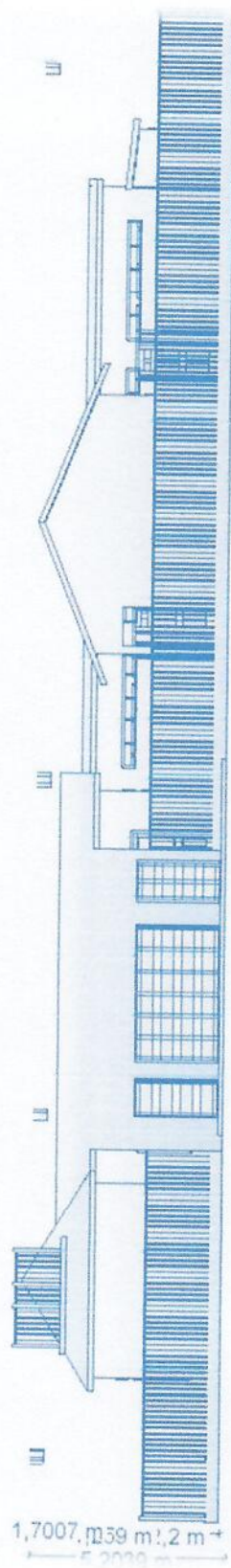
VUE EN PERSPECTIVE B



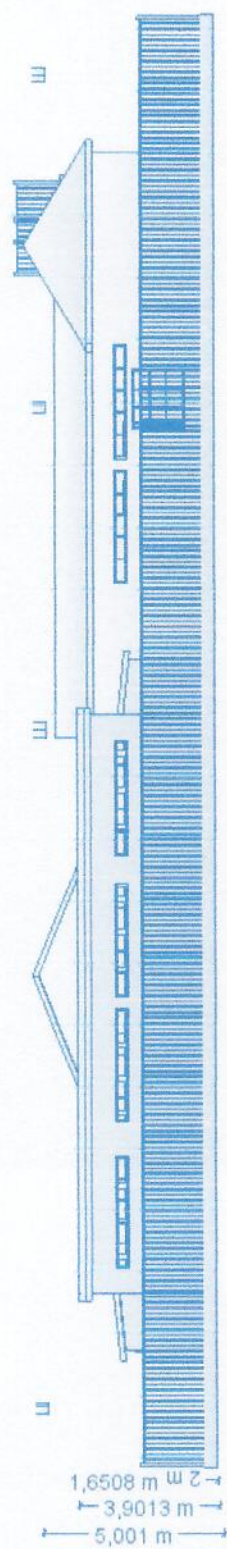
VUE EN PERSPECTIVE C



VUE EN ELEVATION COUPE A A



VUE EN ELEVATION COUPE BB



PROJET 2. FORAGE DES PUIITS D'EAU POTABLE A POMPE IMMERGEE AVEC PANNEAUX SOLAIRES

- 1. Secteur d'intervention : Développement Rural**
- 2. Contexte et justification**

L'eau est une denrée de première nécessité. La consommation de l'eau de mauvaise qualité ou le manque de celle-ci provoque des problèmes de santé. Dans le souci de palier aux difficultés liées à l'insuffisance des points d'eau potable, les communautés des villages **KYEMBE et CHILA TEMBO/50** ont choisi le projet de desserte en eau potable par les forages. Lors des négociations **HUACHIN MABENDE MINING SA** a accordé une attention particulière à cette requête de la population impactée par ses activités minières. A l'issue desdites négociations, le projet de forage des puits d'eau potable a été inscrit dans le cahier des charges de **HUACHIN MABENDE MINING SA** avec ses communautés impactées.

2. Description du projet

Le projet consiste à forer 2 puits d'eau potable à pompe immergée solaire dans les villages, **KYEMBE et CHILA TEMBO/50** en raison d'un puit par village, chaque puit sera doté d'une citerne de 5000 litres, d'une borne fontaine de 5 robinets et sera protégé par une clôture.

3. Objectifs du projet

Ce projet va répondre aux préoccupations suivantes :

- Résoudre le problème d'approvisionnement en eau potable pour les populations des villages cités ci-haut par le forage d'un puit dans chaque village ;
- Réduire la distance parcourue par les ménages pour s'approvisionner en eau potable ;
- Permettre aux communautés de consommer une eau potable ;
- Réduire les maladies hydriques ;
- Améliorer la qualité et l'accès en eau potable des communautés locales impactées.

4. Bénéficiaires

Les bénéficiaires de ce projet sont les communautés de **VILLAGES KYEMBE et CHILA TEMBO/50**.

5. Résultats attendus

- 2 puits d'eau potable à pompe immergée avec panneaux solaires forés dans les villages précités.
- Une eau potable est consommée par les communautés ;
- L'accès à l'eau potable amélioré ;
- Maladies dues à la mauvaise qualité de l'eau réduites ;

6. Indicateurs des résultats

- 2 puits d'eau potable forés dans les villages précités, 2 supports citernes installés ;
- 2 citernes de 5 m³ posées ;
- 2 comités de gestion d'eau formés et mis en place.
- Permanence ou fonctionnement des 2 puits effectif (l'eau aux robinets);

7. Activités pour atteindre les résultats

- Lancement des appels d'offre (publication de l'appel d'offre, analyse et études des dossiers, sélection du maître d'œuvre ou fournisseur) ;
- Exécution des forages ;
- Installation des pompes ;
- Installation des supports tanks ;
- Pose des citernes ;
- Construction des clôtures et des bornes fontaines
- Formation et mise en place des comités de gestion des forages.
- Remise des ouvrages aux communautés par l'intermédiaire du chef de l'entité.

8. Stratégie de mise en œuvre du projet

- Financement, gestion et supervision du projet par HUACHIN MABENDE
- Sélection par appel d'offre par HUACHIN MABENDE des fournisseurs des services (études hydrogéologiques et chimiques) et de l'entrepreneur de forage ;
- Exécution des travaux de forage d'eau et de construction conformément aux prescriptions techniques et au contrat par le fournisseur des services et par l'entrepreneur.

9. Suivi-évaluation

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur de Territoire de KAMBOVE. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de l'entreprise HUACHIN MABENDE et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS effectueront en tant que services étatiques effectueront un contrôle à un second niveau.

Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et équipements et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande de l'Administrateur de KAMBOVE. A chaque étape un rapport de sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de l'entreprise HUACHIN MABENDE, dès lors, ce rapport est opposable à toutes les parties. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

10. Chronogramme d'exécution

N°	Activités	3 ^{ème} TRIMESTRE 2023		
		JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
FORAGE AU VILLAGE KYEMBE				
01	Lancement d'appel d'offre			
02	Etudes hydrogéologiques			
03	Forage et installation des bornes fontaines			
04	Construction des ouvrages d'assainissement (margelles et puits perdus)			
05	Construction de la clôture de sécurité			
06	Désignation et formation des comités de gestion des forages			
07	Remise des ouvrages à l'autorité locale			
FORAGE AU VILLAGE CHILA TEMBO/50				
N°	Activités	4 ^{ème} TRIMERSTRE 2023		
		OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
01	Lancement d'appel d'offre			
02	Etudes hydrogéologiques			
03	Forage et installation des bornes fontaines			
04	Construction des ouvrages d'assainissement (margelles et puits perdus)			
05	Construction de la clôture de sécurité			
06	Désignation et formation des comités de gestion des forages			
07	Remise des ouvrages à l'autorité locale			

11. DETAILLE TECHNIQUE

1. DESCRIPTION TECHNIQUE

Réalisation du plan :

Forer 2 puits à pompe immergée avec panneaux solaires (fontaine de ± 5 robinets chacune).

2. Infrastructure :

a) Préparation –terrassement

L'exécution de tous les travaux de terrassement comprend :

Le nettoyage d'herbes ;

Le nivellement et la formation de la plate-forme générale d'implantation.

b) Fouilles

Les fouilles en trous et/ou en rigole pour semelles isolées et filantes seront soigneusement exécutées suivant le plan de fondation et devront atteindre une profondeur requise selon les types de sol. Les fonds des fouilles seront dressés, mis à niveau et compactés manuellement.

- Fondation :

a) Béton de propreté :

Confection et mise en œuvre en fond de fouilles d'un béton de propreté dosé à 150 Kg/m³, épaisseur de 5 Cm, à prévoir sur tous les ouvrages des fondations.

b) Semelles filantes et isolées :

L'exécution de semelles filantes ou isolées de 15 Cm d'épaisseur minimum, coulées sur un béton de propreté de 5 Cm. Béton dosé à 350 Kg/m³, y compris toutes sujétions d'exécution. Le béton sera coulé à pleines fouilles

c) Socles :

En béton armé reposant sur des semelles isolées, reprenant les colonnes ; elles sont exécutées en acier de Ø12 et de Ø8 reliés par de fil à ligaturer et coulées dans un coffrage sans défaillance technique.

d) Colonnes :

Mise en œuvre en acier de Ø 12 les colonnes, entretoises et chaînage suivant les plans et sujétions de coffrage, etc. Béton dosé à 350 kg/m³. Le coffrage devra être soigné sans perte de laitance.

- Revêtement :

Colonnes : tyrolien à l'enduit au mortier du ciment dosé à 350 kg/m³.

- Dalle :

Exécutée avec les aciers de Ø12 pour la natte et aussi les poutres les reliant entre elles. Le béton sera coulé dans un coffrage sans défaillance technique, bien étayé et vibré afin d'obtenir un bon résultat.

- Pose de la citerne :

Fournie en plastique d'une capacité de 5000 litres. Elle sera placée au-dessus du support Tank et raccordée à la tuyauterie d'adduction et d'alimentation et encadrée de garde-fous pour divers services et toutes sujétions.

BUDGET DETAILLE DU PROJET

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTI TE	P.U EN USD	P.T EN USD
01.	Forage avec PVC 140 Diamètre	M	125	70	8 750,00
02.	Pompe solaire 1500V	Pce	1	1500	1 500,00
03.	Panneau solaire 460V	Pce	4	350	1 400,00
04.	tuyaux PH	m	100	1,3	130,00
05.	Adaptateur PH 1'	Pce	1	10	10,00
06.	Régulateur 1' ¼ x 1	Pce	1	30	30,00
07.	Coude PH	Pce	1	5	5,00
08.	Attache C	Boite	1	5	5,00
09.	Toile isolant	Rouleaux	1	5	5,00
10.	Câble VTMB 2,5 x 3	m	100	2,5	250,00
11.	Câble 10mm ²	m	20	1	20,00
12.	Flexible	Pce	1	10	10,00
13.	Fil nylon n°10	M	100	0,1	10,00
14.	Citerne 5000 litres	Pce	1	900	900,00
15.	Support TANK	Pce	1	2000	2 000,00
16.	Plomberie (accessoires)	-	-	-	500,00
17.	Construction d'enclos de sécurité y compris la MO.				1 435,00
18.	Borne fontaine avec 5 Robinets				300,00
	Total				17 260,00
	Travaux d'aménagement extérieur (Canalisation d'eaux usées)				1000,00
	Etudes hydrogéologique et hydro-chimiques				2 000,00
	Formation des membres du comité de gestion des puits				2 240,00
	Total pour un puits				22 500,00
	Cout global du projet 2 puits				45 000,00

PROJET 3. APPUI AUX AGRICULTEURS EN INTRANTS AGRICOLES ET EN MATERIELS ARATOIRES

1. **SECTEUR D'INTERVENTION : AGRICULTURE et DERU**
2. **CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET**

La mise en œuvre du programme agricole provincial est encore loin de toucher tous les petits agriculteurs de la province en général et ceux des communautés des villages MABENDE, KYEMBE, LWANSA, CHILA-TEMBO, KIMANSHI, KYANDWE, LWEMBE 1, LWEMBE 2, VIETNAM, NGOMBALUME, MAKUTANO ET KIMPEMBA en particulier, et notamment les agriculteurs impactés par les activités de HUACHIN MABENDE en général vue qu'actuellement, la production du maïs dans la contrée est de 0,5t/ha.

Face aux contraintes de production agricole et celles d'assurer la sécurité alimentaire des ménages, les populations des villages susmentionnés ont inscrit parmi leurs priorités de développement l'acquisition des intrants agricoles et des matériels aratoires. Grace à l'opportunité offerte par le nouveau Code minier de 2018 en instituant le cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières, le projet d'appui en intrants agricoles et en matériels aratoires aux communautés impactées par l'entreprise minière HUACHIN MABENDE a figuré sur la liste des besoins négociés et retenus dans le cahier des charges de cette société minière.

3. DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet consiste en un appui en intrants agricoles et en matériels aratoires à 240 agriculteurs des villages MABENDE, KIPEMBA, KYANDWE, LWEMBE1, LWEMBE2, KYEMBE NGOMBALUME, KIMANSHI, VIETNAM, LWANSA, SHILATEMBO/45 ET MAKUTANO pour la culture de maïs chaque année, les intrants à distribuer sont notamment les semences composites de maïs, les engrais (NPK, Urée) et les pesticides : les herbicides à poste émergence, les fongicides et insecticides selon les cultures ainsi que les outils aratoires. Le projet prévoit en outre l'encadrement des ménages bénéficiaires. L'appui de ce projet sera étalé sur 5 saisons culturales soit de 2023 à 2026) pour un rendement moyen de 5 tonnes de maïs à l'hectare.

3.1 Les semences.

- a) La semence à utiliser pour la culture vivrière est une semence composite, caractérisée par une perte génétique lente de qualités semencières et de productivité dans le milieu paysan.

b) 3.2. Les engrais chimiques (NPK et Urée)

Les études hydro pédologiques étant prévues par ce présent projet d'une part et d'autres la formule d'engrais appréciée par le gouvernement est standard (17-17-17) pour les N.P.K. Cela étant, il a été conseillé prévisionnellement d'appliquer un engrais ayant une prédominance phosphatée disponible sur le marché (10-20-10) en vue de permettre le phosphore à jouer le rôle de conservateur de fertilité du sol en évitant la latéritisation. En ce qui concerne l'urée, il est maintenu la politique du gouvernement qui la dose à 46%.

3.3. Les kits aratoires : houes, coupe-coupe, machettes, pioches, pelles, binettes et autres

Pour améliorer leurs rendements agricoles et, par conséquent, accroître leur production, les ménages agricoles vont bénéficier de l'accompagnement des agronomes dans leurs activités. En effet, jusqu'à ce jour, les ménages agricoles de ces agglomérations ont une production qui varie entre 0,5 à 1,5 tonne de maïs par hectare. Avec l'appui technique assuré par les agronomes et les intrants livrés, l'on compte améliorer la production jusqu'à 5 tonnes à l'hectare en moyenne.

3.5. Les critères de sélection des bénéficiaires.

- Etre cultivateur habitant les villages impactés et concernés par le projet n'ayant pas d'appui d'autres partenaires dans ce secteur ;
- Disposer d'un espace de champ d'au moins 1ha pour la culture de Maïs et avoir un témoignage de fiabilité et de crédibilité d'au moins 10 ménages habitant le village concerné.

4. BENEFICIAIRES DU PROJET

Les bénéficiaires directs de ce projet sont 240 agriculteurs (en raison de 20 agriculteurs par village) des villages MABENDE, KYEMBE, LWANSA, CHILA-TEMBO, KIMANSHI, KYANDWE, LWEMBE 1, LWEMBE 2, VIETNAM, NGOMBALUME, MAKUTANO ET KIMPEMBA répondant aux critères de sélection.

5. OBJECTIFS DU PROJET

Le présent projet poursuit les objectifs suivants :

- Contribuer à la promotion de la sécurité alimentaire et au développement de l'agriculture durable ;
- Accroître la production agricole des petits agriculteurs ;
- Augmenter les revenus des ménages agricoles ;
- Faciliter et alléger les travaux agricoles pour les petits exploitant et booster l'expansion des espaces ou des surfaces à cultiver
- Améliorer l'alimentation des ménages agricoles ainsi que de la communauté

6. RESULTATS ATTENDUS

- La promotion de la sécurité alimentaire assurée ;
- La production agricole avec un rendement à l'hectare d'au moins 5 tonnes de maïs en moyenne est accrue ;
- L'alimentation des ménages agricoles est améliorée ;
- Le revenu des ménages agricoles est augmenté ;
- Les aires à cultiver sont boostées.

7. STRATEGIES ET METHODOLOGIE D'EXECUTION

- Identification des bénéficiaires par HUACHIN MABENDE en collaboration avec les techniciens des secteurs AGRIPEL et DERU ainsi que les représentants des communautés bénéficiaires. Les critères de sélection des bénéficiaires sont notamment :
 - Etre habitant du village ciblé ;
 - Ne pas avoir un appui d'un autre projet ou d'un organisme ou ONG en matière d'intrants agricoles ;
 - Avoir son propre champ d'au moins 0.5 ha sur le tronçon indiqué pour faciliter les études pédologiques et l'accompagnement ;
 - Etre de bonne moralité et avoir un bon témoignage ;
 - Etre agriculteur actif, c'est-à-dire avoir un champ en cours d'exploitation pendant 3 saisons culturales précédentes ;
 - Prise en compte du genre dans la sélection des bénéficiaires directs du projet ;
 - La supervision et le suivi des activités à charge de HUACHIN MABENDE.

8. SUIVI ET EVALUATION

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur de Territoire de KAMBOVE. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de l'entreprise HUACHIN MABENDE et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS effectueront en tant que services étatiques effectueront un contrôle à un second niveau.

Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des matériels, intrants et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande de l'Administrateur de KAMBOVE. A chaque étape un rapport sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de l'entreprise HUACHIN MABENDE, dès lors, ce rapport est opposable à toutes les parties. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

BUDGET ET DEVIS DETAILLES DES INTRANTS ET MATERIELS ARATOIRES

N°	Désignation	Unité	Quantité	PU en USD	PT en USD
1.	Semences de maïs	Kg	3000	3	9 000,00
2.	NPK	Kg	12 000	1	12 000,00
3.	Urée 46 %	Kg	12 000	1	12 000,00
4.	Formation des agriculteurs	-	01	2000	2 000,00
5.	Accompagnement technique	personne	02	1500	3 000,00
6.	Transport et manutention	Fft	01	1	1 500,00
	SOUS TOTAL (année agricole)				39 500,00
	TOTAL POUR 5 ANS (39 500x5)				197 500,00
7.	Houes	Pce	240	5	1 200,00
8.	Coupe-coupe	Pce	240	5	1 200,00
9.	Machettes	Pce	240	10	2 400,00
10.	Binettes	pce	240	5	1 200,00
11.	Râteaux	pce	240	6	1 440,00
12.	Bèches	pce	240	8	1 920,00
13.	Limes	pce	240	8	1 920,00
14.	Haches	Pce	240	10	2 400,00
15.	Etudes pédologiques	-	01	1	1 500,00
	SOUS TOTAL II				15 180,00
	COUT GLOBAL DU PROJET (POUR 5 ANS)				212 680,00

CHRONOGRAMME D'ACTIVITES

N°	ACTIVITE	ECHEANCE JUIN-AOUT 2023 - 2027											
		JUIN			JUILLET			AOUT			S12	S11	S10
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9			
	PHASE												
1	Invitation de l'Agronome du secteur et recrutement des accompagnateurs												
2	Lancement officiellement le processus de sélection des bénéficiaires et des fournisseurs d'intrants												
3	Vulgarisation les techniques de mise en œuvre du projet (défrichage, labour, hersage, semis, sarclage, récolte, entreposage...)												
4	Préparation de dépôt d'intrants												
5	Accompagnement et faire le suivi de l'évolution des bénéficiaires												
6	Evaluation de projet à mi-parcours (trimestrielle)												
7	Partage de l'expérience entre les bénéficiaires												
8	Evaluation à mi-parcours (annuelle)												

PROJET4. REHABILITATION ET EQUIPEMENTS DE L'ECOLE PRIMAIRE KINSWI A KIMANSHI

1. Secteur d'intervention : EDUCATION

2. Contexte et justification

L'école primaire KINSWI à KIMANSHI, Accueille beaucoup d'élève venant de différents villages, environs 500 élèves par année scolaire. C'est l'une des écoles de référence dans cette partie du groupement KYEMBE, Territoire de KAMBOVE.

Aujourd'hui ce bâtiment manque des vitres, de plafonds, ses salles sont presque vides de bancs et les enfants s'assoient à même le sol.

Le Nouvel état de lieu de CLD montre que même le bâtiment administratif et vétuste et doit être reconstruit.

La vétusté des bancs et leur diminution en nombre détériorent les conditions de dispensation des enseignements aux élèves ; abiment la qualité de l'écriture des élèves et créent le dépeuplement dans l'école ciblée. C'est pour cette raison que les communautés représentées par le comité Local de développement (CLD) ont exprimé le souhait de réhabilitation et d'équipement en bancs de l'école afin d'améliorer les conditions d'enseignements, améliorer la qualité de l'écriture et par ricochet augmenter la population scolaire conformément à l'ODD9 et à la politique du gouvernement en matière de la modernisation des infrastructures de base et appuyer éventuellement la politique du Gouvernement Congolais en matière de l'éducation de base gratuite pour tous les enfants.

3. Brève description du Projet

Il sied de noter que cette école a déjà été bénéficiaire d'une assistance depuis sa construction par les partenaires financiers communautaires. Au jour d'Hui, ses murs, ses tableaux, ses pavements, ses portes, fenêtres et ses installations sanitaires nécessitent un rafraîchissement et renouvellement.

Ce projet consistera donc à réhabiliter le toit avec quelques tôles de sept salles de classe de l'école Primaire KINSWI au village KIMANSHI, à réhabiliter les installations sanitaires tout en augmentant le nombre de box afin d'améliorer les conditions hygiéniques des enfants, à placer les vitres manquants ou cassés sur les portes et les fenêtres afin de protéger les enfants contre les intempéries, à rafraîchir les murs et les tableaux de l'école, à arranger les pavements abimés dans les salles de classe, et éventuellement à équiper l'école avec 140 bancs scolaires en raison de 20 bancs par classe afin d'améliorer les conditions du déroulement des cours dans

les salles de classes. Ces bancs seront en structures métalliques et auront des sièges et pupitres en bois.

Il sera construit également un nouveau bureau administratif et l'équipé en matériels et mobiliers en remplacement de l'ancien qui est presque désuet et construire une clôture afin de protéger l'école et les élèves contre les attaques extérieures.

4. Objectif du projet

Ce projet poursuit les objectifs suivants:

- Réhabiliter l'école afin d'améliorer des conditions du déroulement de cours dans les salles de classes ;
- Equiper l'école en bancs afin de Contribuer à l'augmentation des effectifs des élèves dans les salles de classe et à l'amélioration la qualité de l'écriture de ces derniers ;
- Rafranchir les tableaux afin d'améliorer la lisibilité des élèves.

5. Bénéficiaires directs du projet

Les bénéficiaires directs de ce projet sont les élèves de l'école primaire KINSWI et ceux des environs du village KIMANSHI.

6. Résultats attendus de ce projet :

- L'école est réhabilitée et les conditions du déroulement des cours dans les salles de classes sont améliorées ;
- L'école est appuyée en bancs est l'augmentation des effectifs des élèves dans les salles de classe est atteinte,
- La qualité de l'écriture des élèves dans les salles de classes est améliorée.
- L'école est clôturée, la sécurité des bâtiments et des élèves est assurée

7. Activités pour atteindre les résultats :

- Sélection d'une Entreprise spécialisée en construction des bâtiments par appel d'offre,
- Sélection d'un entrepreneur ou d'une maison de fabrication des bancs par Appel d'offre ;
- Signature des contrats et définition du délai de livraison ;
- Réhabilitation de l'école et augmentation des boxes des toilettes,
- Construction de la clôture avec fondation en moellons et des structures métalliques,
- Fabrication des bancs ;
- Récupération des bancs ;
- Remise de l'ouvrages réhabilitée et des bancs au Chef d'établissement en présence des communautés et de l'Autorité locale.

8. Indicateurs des résultats :

- L'école KINSWI est réhabilitée, clôturée et équipée avec 140 bancs à pupitre.
- Un bureau administratif construit et équipé en mobiliers.

9. Organisation et stratégie de mise en œuvre

- Le projet sera exécuté par un entrepreneur recruté sur appel d'offre. La priorité sera accordée aux entrepreneurs locales et à défaut de ceux-ci, l'entreprise se tournera vers les entrepreneurs nationaux répondant aux critères d'appel d'offre et spécialisé en la matière.
- L'école sera réhabilitée et équipée avec 140 bancs et sera remise au gestionnaire de l'école en présence du Comité Local de développement et de l'Autorité locale de l'Entité.
- Pour la réalisation de la fabrication des bancs, le fournisseur sera choisi à l'issue d'un appel d'offre. Les fournisseurs locaux seront privilégiés, mais à défaut un fournisseur national sera choisi. L'entreprise HUACHIN MABENDE MINING SA et le fournisseur choisi sont les 2 parties prenantes sur le plan contractuel ; elles assureront la bonne exécution du contrat. L'entreprise HUACHIN MABENDE MINING SA recevra l'ouvrage réhabilitée et équipée en bancs des entrepreneurs respectifs pour la remettre au Chef de l'ETD qui, à son tour la remettra solennellement au Chef de l'Etablissement de l'école bénéficiaire de ce projet en présence des CLD et des communautés.

10. Mécanisme de suivi-évaluation

- En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur de Territoire de KAMBOVE. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de la Société HUACHIN MABENDE MINING SA, de quatre (4) représentants désignés des communautés locales, les représentants de l'ACE, la DPEM et FNPSS. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des matériels à utiliser dans la fabrication des bancs et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande de l'Administrateur de KAMBOVE. A chaque étape un rapport sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

- Toutefois, le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de la société HUACHIN MABENDE MINING SA, dès lors, ce rapport lui sera opposable. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

11. CALENDRIER DU DEROULEMENT DES ACTIVITES

		ECHEANCE : 2024					
N°	ACTIVITES ET TACHES	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	
1	Lancement des appels d'offre						
1.1	Préparation						
1.2	Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre						
1.3	Evaluation des offres, passation des marchés et signatures de contrats avec les entrepreneurs sélectionnés						
1.4	Installation chantier						
1.5	Réhabilitation de l'école et construction du bureau et clôture						
2	Fabrication des bancs						
3	Remise de l'ouvrage équipée au Chef d'établissement via le Chef de l'entité par la société						

**DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DE REHABILITATION,
CONSTRUCTION D'UN BUREAU ADMINISTRATIF ET EQUIPEMENT EN
BANCS DE L'ECOLE PRIMAIRE KINSWI A KIMANSHI**

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU EN USD	PT EN USD
1.00	Installation et replis chantier	fft	1	1000	1 000,00
	SOUS TOTAL 1				1 000,00
1.01	Travaux de retouche : crépissage, fissures et fentes para fouie:				
	Sable	m ³	70	40	2 800,00
	Ciment	sac	91	9	819,00
	SOUS TOTAL 2				3 619,00
II	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BUREAU ADMINISTRATIF				
2.1	Fondation en moellons + sables + ciments	m ³	25	70	1 750,00
2.2	Béton de propreté dosé à 150 Kg/m ³	m ³	5	150	750,00
2.3	Maçonnerie de murs (Briques cuite)	m ²	400	20	8 000,00
2.4	Chainages en BA dosé à 350Kg/m ³	m ³	3	400	1 200,00
2.5	Béton de sous-pavement	m ³	5	150	750,00
2.6	Travaux de toiture, plafond et toutes sujétions	FFt			3 500,00
2.7	Carrelage du bureau	m ²	30	27	810,00
2.8	Huisserie et accessoires	FFt			1 200,00
2.9	Electrification par panneaux solaires et autres accessoires	FFt			1 000,00
	SOUS TOTAL 3				18 960,00
I.	TOITURE				
1.1	Travaux de révision de la charpente et toutes sujétions	m ³	10	300	3 000,00
1.2	Tôles Bacs autoportant 0.6 et toutes sujétions	Pce	250	20	5 000,00
1.3	Travaux de révision du plafond et toutes sujétions	m ²	232,6	25	5 815,00
	SOUS TOTAL 3				13 815,00
II.	REVETEMENT DU SOL SALLES DE CLASSE				
2.1	Réhabilitation pavement en carreaux antidérapant de 60x60cm et toutes sujétions y comprises	m ²	392	27	10 584,00
2.2	Révision des tableaux avec l'ardoisine verte et toutes sujétions	m ²	32,4	15	486,00
	SOUS TOTAL 4				11 070,00
III.	TOILETTE ET AMENAGEMENT EXTERIEUR				
3.1	Travaux de construction et réhabilitation de la structure sanitaires et toutes sujétions	m ³	13,1	200	2 620,00
3.2	WC turc + accessoires	Pce	12	30	360,00
3.3	Tuyauteries et accessoires de raccordement de l'eau aux installations sanitaires	FFt			500,00
3.4	Portes pour toilettes	Pce	12	50	600,00

3.5	Carrelage + faïences aux murs Intérieurs	m ²	72	20	1 440,00
3.6	Travaux d'aménagement extérieur et plantation des arbres	m ²	250	10	2 500,00
SOUS TOTAL 5					8 020,00
IV	PEINTURE				
4.1	Email à 1,50m aux murs Intérieurs	m ²	241	10	2 410,00
4.2	Latex sur 3,50m aux murs extérieurs et au plafond	m ²	582.6	5	2 913,00
SOUS TOTAL 6					5 323,00
V	VITRERIE				
5.1	Accessoires	FFt	1	300	300,00
5.2	Vitres pour portes et fenêtres (4mm d'épaisseur)	m ²	100	12	1 200,00
5.3	portes semi vitrée	pce	10	100	1 000,00
SOUS TOTAL 7					2 500,00
VI	CLOTURE				
6.1	Fondation en moellons + sables + ciments	m ³	120	40	4 800,00
6.2	Grillages en fers + soudures et fixation	FFt			10 000,00
SOUS TOTAL 8					14 800,00
TOTAL = S1 + S2 + S3 +S4 + S5 + S6 +S7 +S8					79 107,00
	Imprévues 5%				3 955,35
	Main d'œuvre 30%				23 732,10
Total Réhabilitation + construction bureau et clôture					106 794,45
	Equipement de l'école et toutes sujétions				16 000,00
	Forage d'un point d'eau avec pompé immergée et panneaux solaires				17 000,00
COUT TOTAL PROJET					139 794,45

COUT D'EQUIPEMENTS ECOLE

N°	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNIT/ USD	PRIX TOTAL / USD
01	Chaise en plastique	20	10	200,00
02	Bancs (Pupitre)	100	90	9 000,00
03	Armoires	4	250	1 000,00
04	Chaise Directeur	4	100	400,00
05	Chaise visiteur	8	50	400,00
06	Table de bureau	4	350	1 400,00
07	KIT complet ordinateur	1	1000	1 000,00
08	Matériels didactiques	FF	1050	1 050,00
09	Etagère	3	100	300,00
10	Table salle de réunion	1	500	500,00
11	Chaise salle réunion	10	75	750,00
TOTAL				16 000,00

PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE KINSWI

N°	ECHEANCE OCTOBRE 2023 - OCTOBRE 2024											
	OCT	NOV	DEC	JAN	FEB	MA	AV	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	OCT
Installation et ravitaillement du chantier												
Travaux de révision de la toiture (couverture, charpente et gitage)												
Travaux révision de la maçonnerie et autres												
Débouchage des latrines et réseau d'évacuation												
Travaux de rafraichissement des murs et tableaux												
Travaux de vitreries et autres aménagements												
Réception de l'ouvrage et replis chantier												

ETAT DE LIEU DE L'OUVRAGE :

L'école primaire KINSWI se localise dans le village kimanshi, route Kyembe dans le secteur de la Lufira.

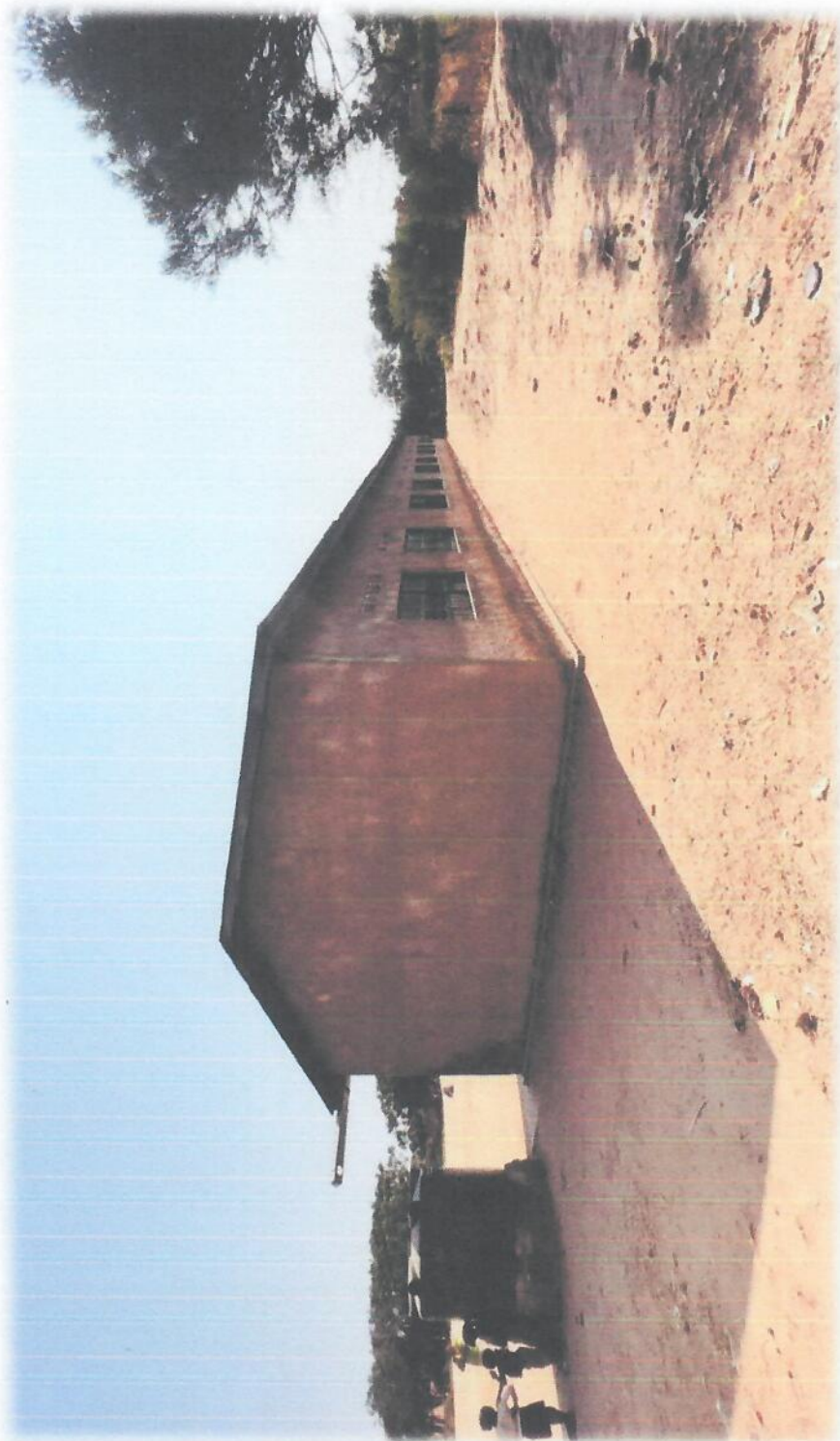
Cet ouvrage est réalisé en moellons pour la partie fondation, les briques cuites pour la maçonnerie des murs et un chaînage armé et une charpente en bois couverte des bacs galvanisés du type 28 dont quelques pièces sont rouillées et trouées, sans plafond ; les fenêtres métalliques ne disposant que quelques pièces des vitres, des portes métalliques toutes semi -vitrées.

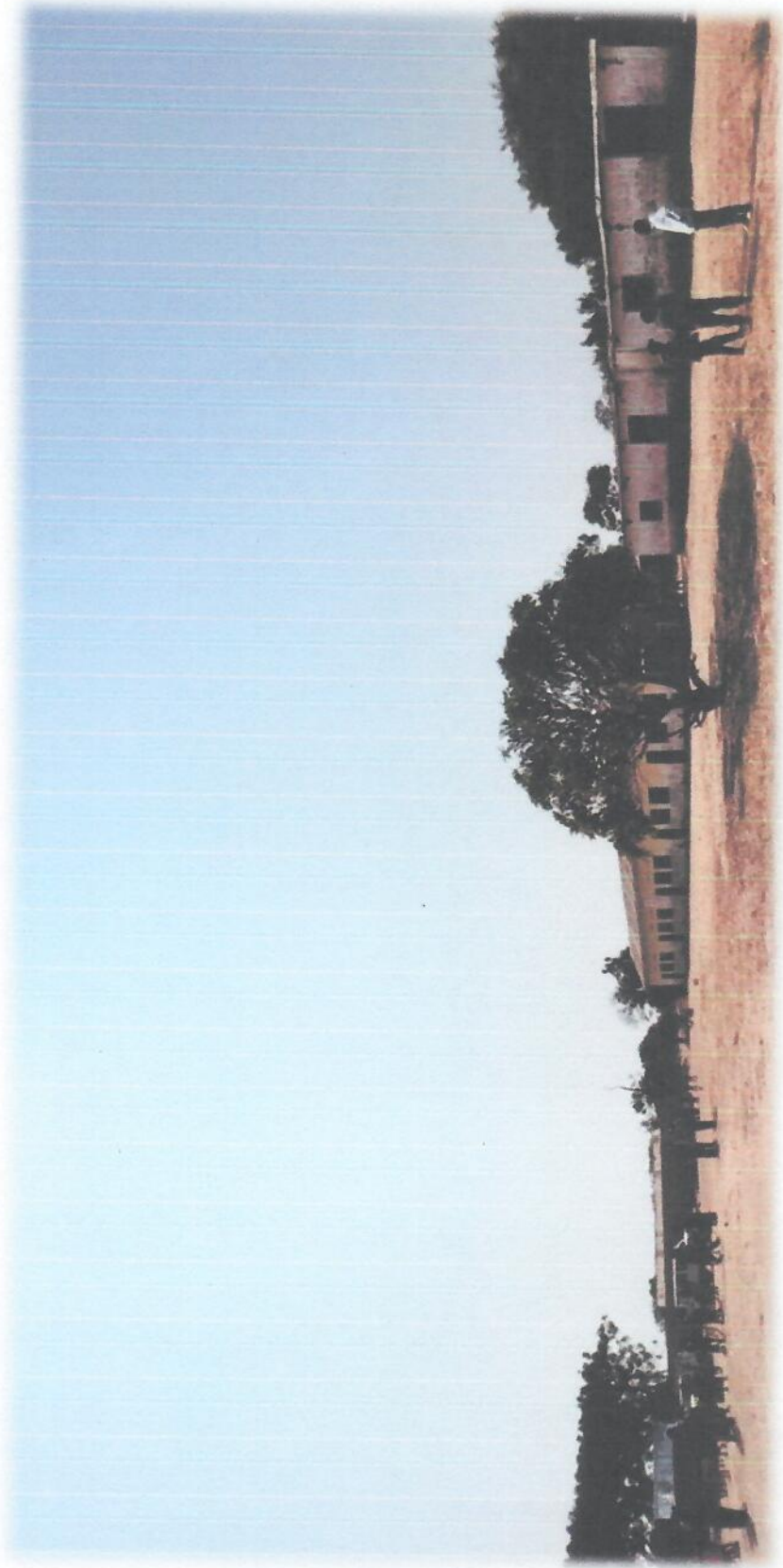
Les murs sont recouverts d'un crépissage vieillissant qui s'arrache par point au contact ; les tableaux sont en ciment peint en ARDOISINE noire et tout en mauvais état d'utilisation ; les installations sanitaires sont non fonctionnelles et insuffisantes pour le nombre de classes que l'école. L'ouvrage manque une ceinture de protection tout autour contre l'eau de ruissellement et autres contraintes.

Il est à noter que ce bâtiment dispose en son sein de 7 salles de classes, un bureau administratif désuet et non viable. La parcelle de l'école n'est pas clôturée et est convoitée par certains habitants véreux.

CI – APRES LES IMAGES D'ETAT DE LIEUX DE L'ECOLE A REHABILITER

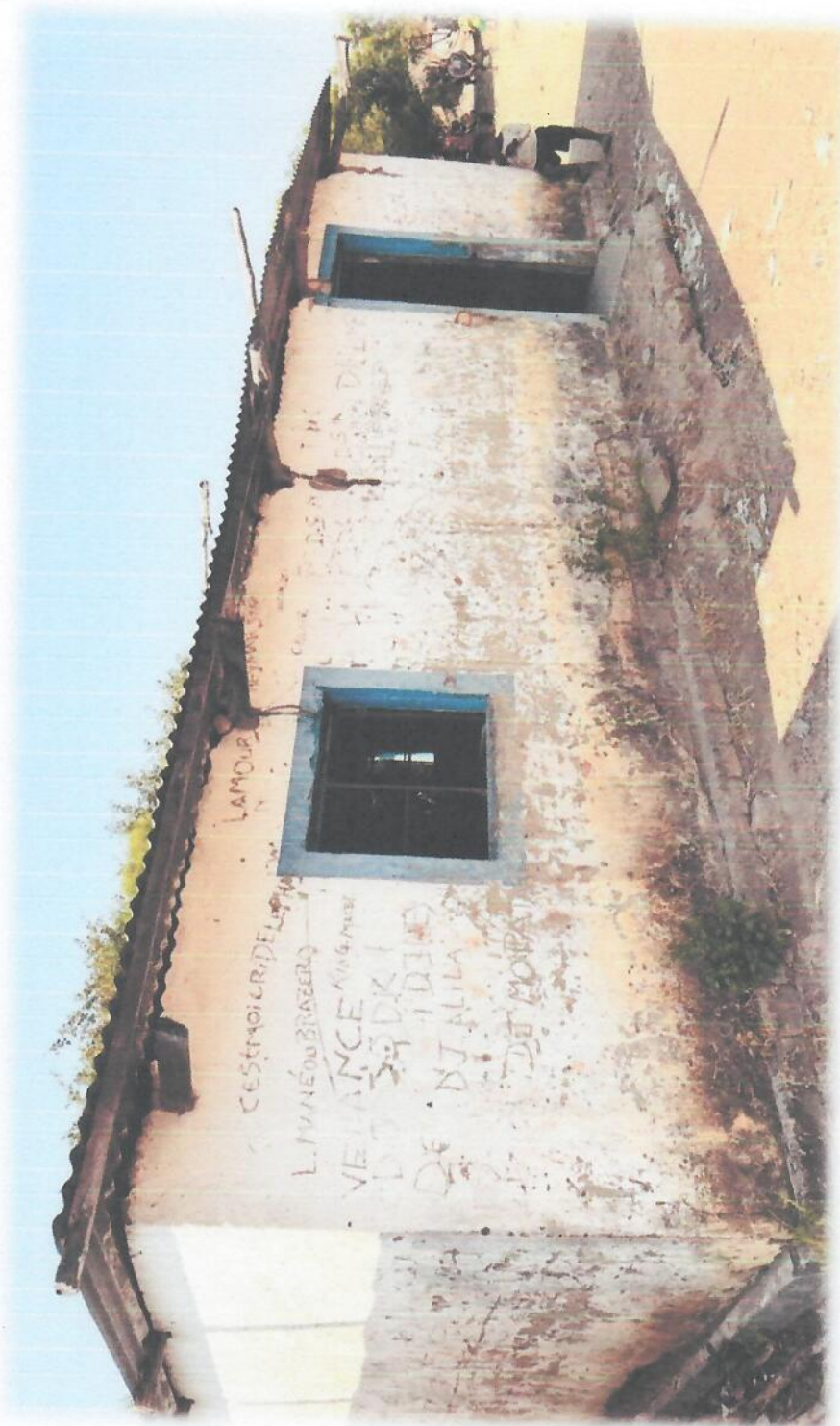






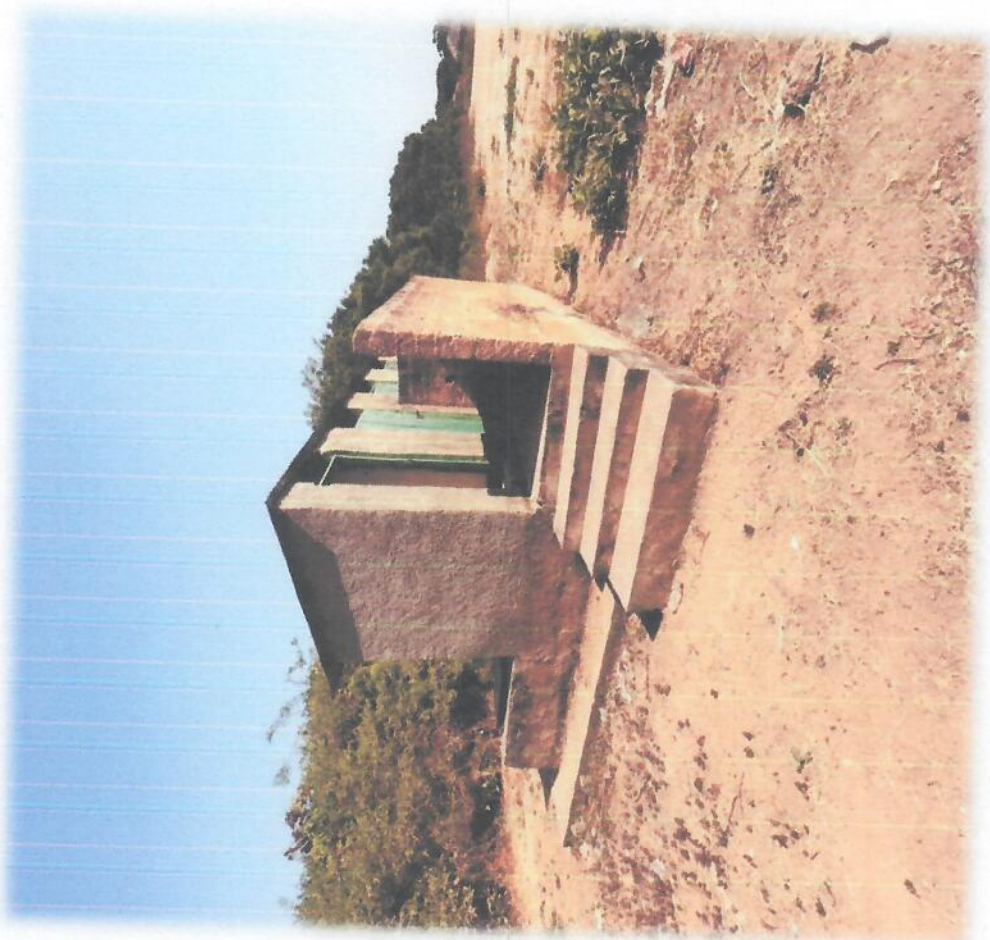




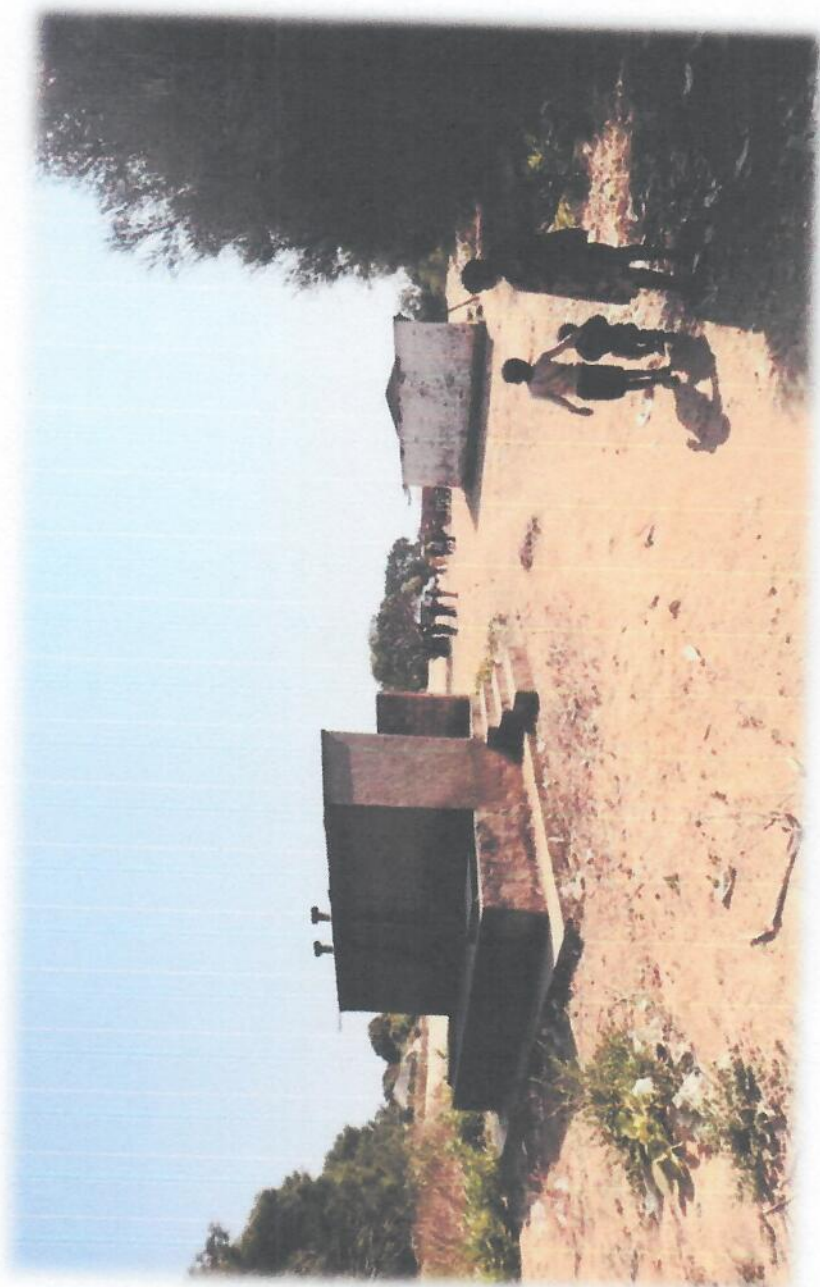




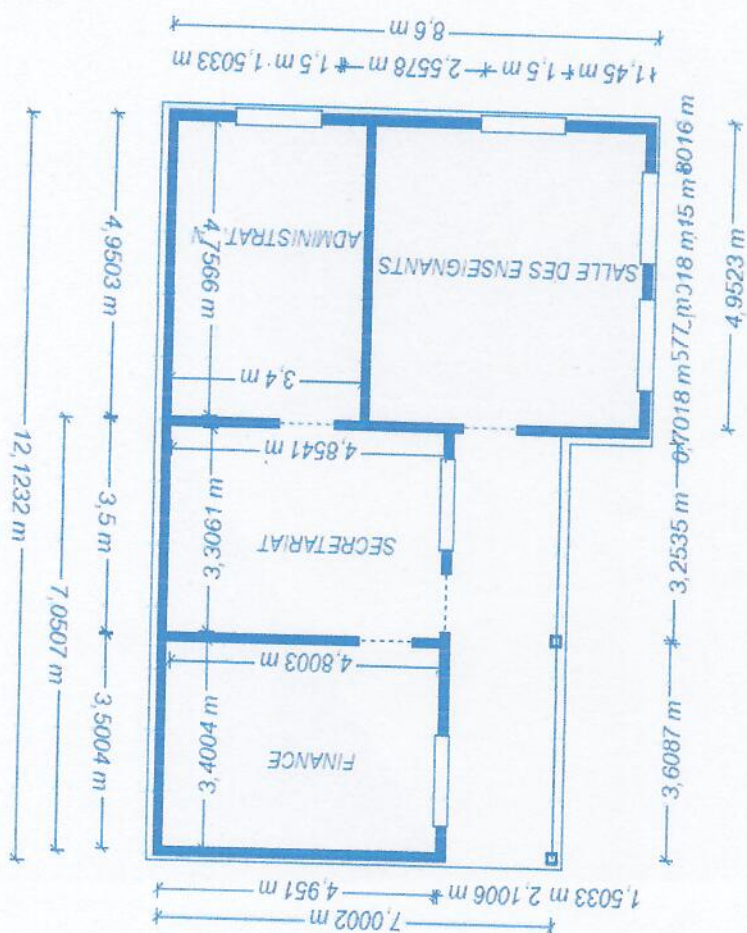




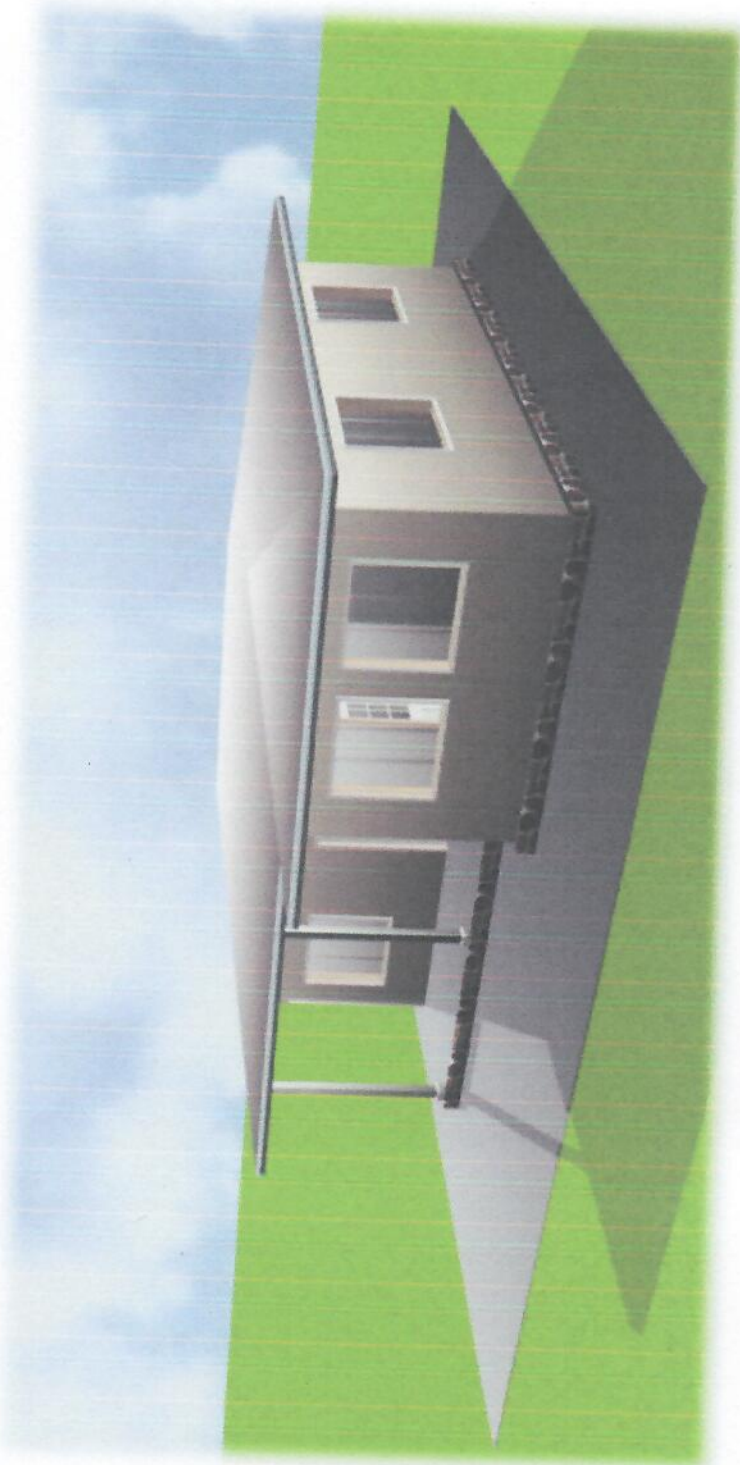




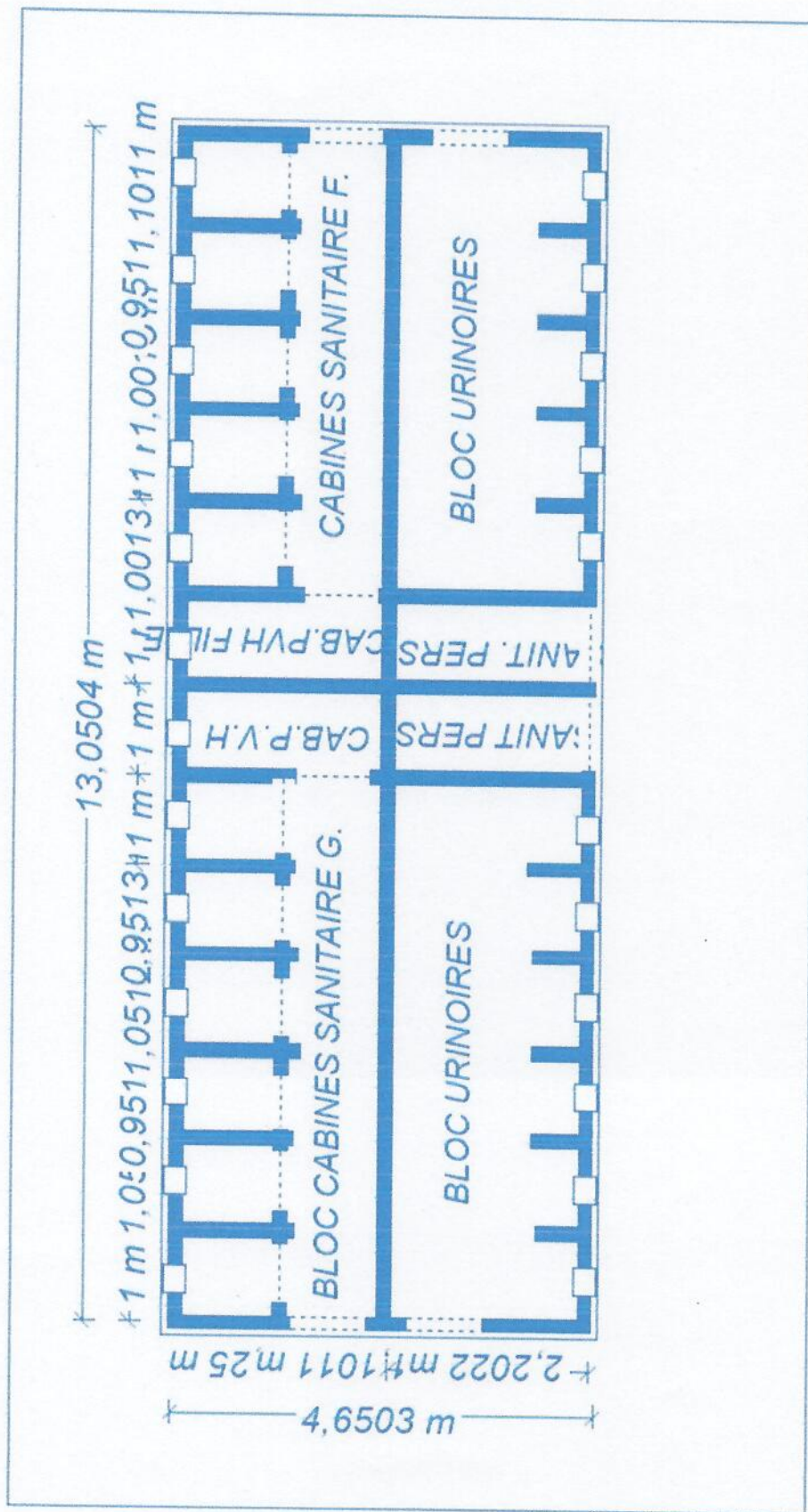
PLANS BUREAU

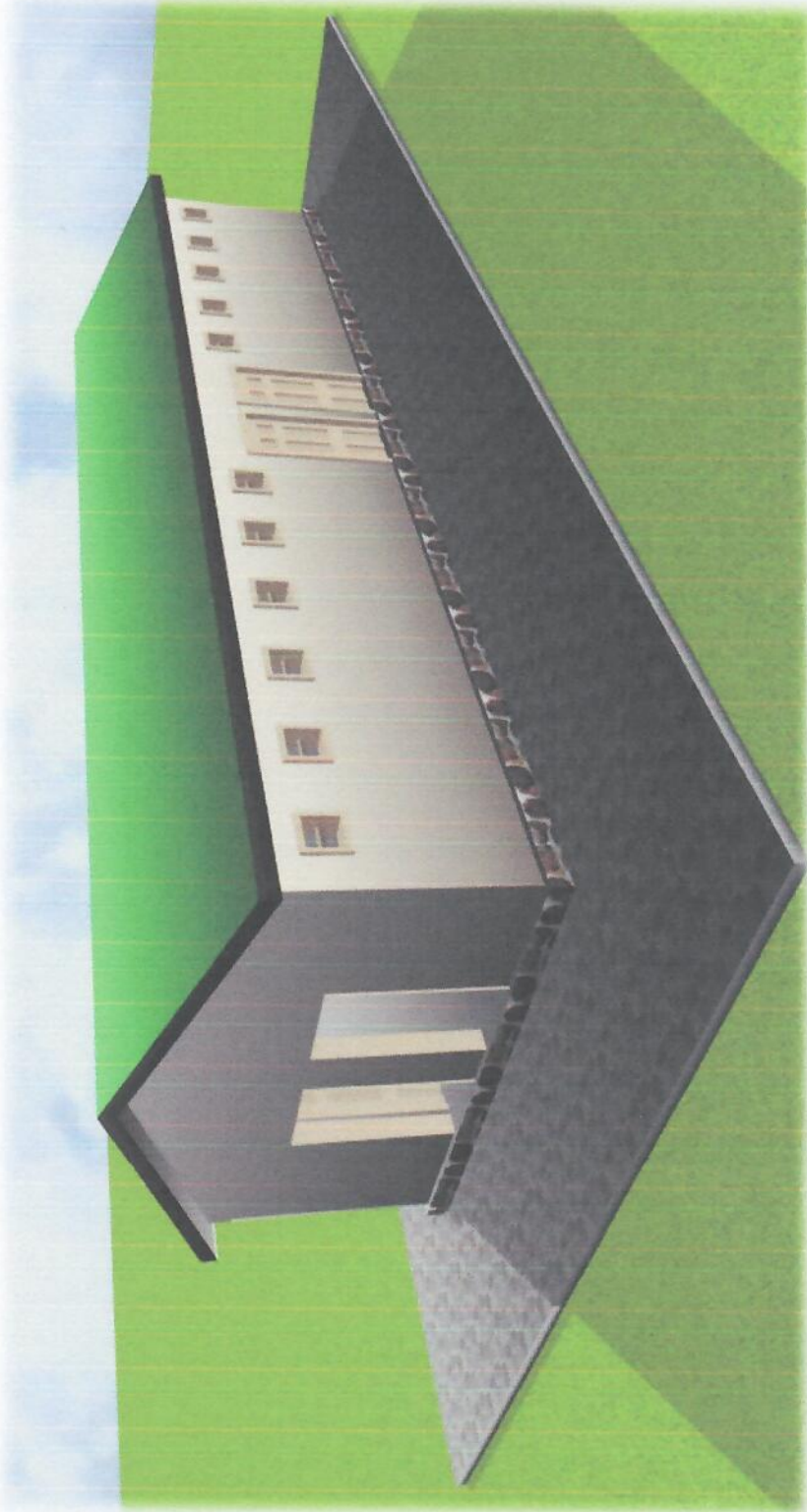


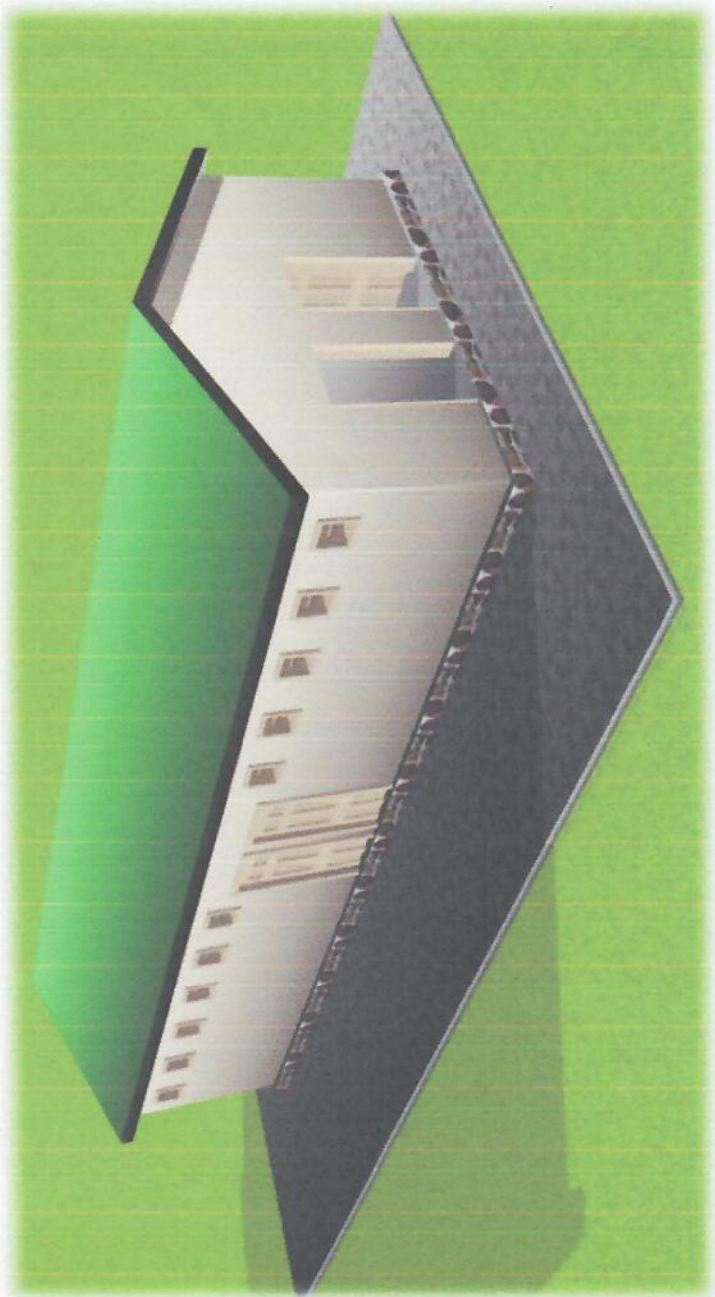




PLANS DE SANITAIRES







PROJET N°5 : CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE DEUX CENTRES DE SANTE

Secteur d'intervention : Santé

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le territoire de Kambove étant vaste, les populations des villages Mabende et Makutano ont besoin de part et d'autre d'une structure médicale devant leur permettre d'administrer les premiers soins, avant de rejoindre l'Hôpital Général de Référence. A ces jours, il n'existe pas dans ces deux villages une structure médicale publique pouvant offrir aux populations les soins de santé de qualité à un coût accessible. Or, le centre de santé assure la proximité entre la population et les structures de santé de référence dans la mesure où il constitue un point de récupération et de secours des patients. C'est ainsi que les communautés impactées par les activités minières de HUACHIN MABENDE MINING SA ont identifié parmi leurs priorités la construction de deux centres de santé dans ces deux villages lors des négociations du cahier des charges avec l'entreprise HUACHIN MABENDE MINING SA.

2. BREVE DESCRIPTION

Ce projet consiste à construire deux centres de santé publics aux villages Mabende et Makutano pour rapprocher l'administration des soins de santé à la population impactée par les activités minières de HUACHIN MABENDE MINING SA, et cela à moindre coût.

Chaque Centre de santé sera constitué :

- d'une salle de consultation et bureau du Médecin ;
- d'une salle des soins ;
- d'une salle d'opération ;
- d'un bureau de l'Infirmier Titulaire (I.T)
- de deux salles d'observation(1 pour les femmes et 1 pour les hommes) ;
- d'une maternité équipée ;
- d'une pharmacie ;
- des équipements appropriés ;
- d'un incinérateur construit ;
- d'un trou à ordures ;
- d'un trou à placentas ;
- d'un point d'eau ;
- d'une clôture

- Ainsi que des sanitaires dont « (3) internes ,2 externes et des douches (3) internes ,2 externes ».

3. Objectif du projet

- Administrer les soins primaires à aux populations des villages Mabende et Makutano ainsi que celles des environs ;
- Assurer aux communautés la proximité à une structure des soins de santé moderne ;
- Donner les soins de santé à moindre coût.

4. Localisation

Les deux centres de santé seront construits l'un au village Mabende et l'autre au village Makutano, dans le Groupement Kyembe, Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, province du Haut-Katanga.

5. Bénéficiaires

Les bénéficiaires de ce projet sont les populations vivant aux villages Mabende et Makutano et toutes les populations des villages environnants pouvant solliciter des soins appropriés dans ces centres de santé.

6. Résultats attendus

- Deux centres de santé sont construits en matériaux durables et équipés en matériels de qualité dans les villages Mabende et Makutano ;
- Accès aux soins de santé assuré aux populations de ces deux villages et leurs environs à moindre coût ;
- Une pharmacie est construite et dotée des médicaments dans chacun de ces centres de santé.

6.1. Activités pour atteindre les résultats

- L'obtention des terrains par les deux communautés ou l'autorité locale ;
- Lancement de l'appel d'offre publique ;
- Sélection du maître d'œuvre ;
- Démarrage des travaux de construction ;
- Equipement des centres de santé ;
- Remise des clés au médecin chef de zone, en présence de l'autorité locale et des communautés.

6.2. Indicateurs des résultats

- ✓ 2 centres de santé construits aux villages Mabende et Makutano ;
- ✓ 1 trou à placenta et celui à ordures disponibles dans chacun de ces deux centres de santé ;
- ✓ 5 lits pour la salle d'observation installés dans chacun de ces deux centres de santé ;
- ✓ une maternité et une pharmacie respectivement équipée et fournie en médicaments dans chacun de ces deux centres de santé ;
- ✓ une salle d'opération bien équipé avec des matériels modernes dans chacun de ces deux centres de santé ;
- ✓ 1 incinérateur construit dans chacun de ces deux centres de santé ;
- ✓ 1 point d'eau disponible dans chacun de ces deux centres de santé ;
- ✓ 1 clôture et des sanitaires (3 toilettes et 3 douches) construites.

7. Stratégie de mise en œuvre

Conformément à la loi, le projet sera entièrement financé par CHM SA qui se choisira le maître d'œuvre à l'issue d'un appel d'offre publique. Les entrepreneurs locaux seront privilégiés, à défaut les entrepreneurs nationaux. Il revient à l'autorité locale ou à un membre de chaque communauté de mettre à la disposition de l'entreprise CHM SA des terrains aux villages Mabende et Makutano où les centres santé seront construits. A cet égard, un acte de cession irrévocable sera requis. Le maître d'œuvre choisi a l'obligation de remplir toutes les conditions requises pour une entreprise de construction.

Les études topographiques et géotechniques sont à charges de l'entrepreneur au titre de son contrat.

L'entreprise CHM SA en sa qualité du titulaire du droit minier est répondant vis-à-vis de l'entrepreneur. A ce titre, ils sont les deux parties prenantes sur le plan contractuel, l'entreprise CHM SA recevra l'ouvrage de l'entrepreneur et à son tour, il le remettra au Médecin chef de zone, en présence de l'autorité locale et des communautés pour organiser la gestion.

8. Mécanisme de suivi-évaluation

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur de

Territoire de Kambove. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de l'entreprise CHM SA et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPPEM et du FNPSS en tant que services de l'Etat effectueront à un second niveau un contrôle susceptible des sanctions à l'endroit de l'entreprise en cas de constat des manquements graves.

Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation des marchés publics. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande de l'Administrateur de Kambove. A chaque étape, un rapport de suivi sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS a l'obligation d'exiger des modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi, un rapport sera élaboré et signé conjointement par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de l'entreprise CHM SA. Dès lors, ce rapport sera opposable à toutes les parties impliquées dans le processus. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et l'Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

9.DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DETAILLE

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE EN USD	PRIX TOTAL EN USD
1.00	Installation du chantier	FF	1	800	800,00
	SOUS TOTAL 1				800,00
II	FONDATION				
1.00	Fouille de fondation	m ³	25	5	125,00
2.00	Béton de propriété dosée à 150Kg/m ³	m ³	3,35	150	502,50
3.00	Maçonnerie de fondation en moellons	m ³	40	150	6 000,00
4.00	Chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m ³	m ³	3,35	400	1 340,00
	SOUS TOTAL 2				7 967,50

III	ELEVATION				
1.00	Maçonnerie en briques cuites	m ³	85	50	4 250,00
2.00	Béton armé pour linteau et colonnes 350Kg/m3	m ³	5,3	400	2 120,00
3.00	Béton de trottoir périphérique	m ³	4,7	150	705,00
	SOUS TOTAL 3				7 075,00
IV	TOITURE				
1.00	Charpente en bois scié 5x15 y compris protection	PCE	100	20	2 000,00
2.00	Pannes en bois scié 4x11	PCE	60	18	1 080,00
3.00	Couverture en tôles ondulée galvanisée BG28	m ²	150	15	2 250,00
	SOUS TOTAL 4				5 330,00
V	REVETEMENT DES MURS				
1.00	Electrisation + kits énergie solaire voltaïque	fft	1	5 000	5 000,00
2.00	Crépissage I & E mortier de ciment	m ²	350	15	5 250,00
	SOUS TOTALS				10 250,00
VI	REVETEMENT DES SOLS				
1.00	Sous pavement	m ³	6,58	200	1 316,00
1.00	Faïence	m ²	29	24	696,00
4.00	Carrelage (salles + douches + WC)	m ²	600	30	18 000,00
	SOUS TOTAL 6				20 012,00
VII	PLAFOND				
1.0	Plafond en feuille unalite y compris gitage en chevron 7x7	m ²	600	15	9 000,00
	SOUS TOTAL 7				9 000,00
VIII	HUISSERIE				
1.00	Portes métalliques vitrées 1,50x2,10	pce	1	250	250,00
2.00	Porte métalliques semi vitrée 90x2,10	pce	1	100	100,00
3.00	porte intérieure en bois massif	pce	14	150	2 100,00

4.00	Fenêtres métalliques semi vitrées 1.50x1.10m	pce	9	150	1 350,00
5.00	Fenêtres métalliques semi vitrées 1.00m x 80 pour les sanitaires et douches	pce	6	100	600,00
SOUS TOTAL 8					4 400,00
IX	PEINTURE				
1.00	Latex sur les murs I & E	m ²	523	8	4 184,00
2.00	Email sur structures métalliques et murs intérieurs, H=2,10	m ²	224	8	1 792,00
SOUS TOTAL 9					5 976,00
X	SANITAIRES				
1.00	Tuyauterie d'évacuation et alimentation	ff	2	180	360,00
2.00	Fourniture et pose WC TURC internes	pce	2	70	140,00
3.00	Fourniture et pose cuve pour les travailleurs	pce	1	150	150,00
3.00	Lave main	pce	3	110	330,00
4.00	Fosse septique	pce	1	2 500	2 500,00
5.00	porte papier hygiénique	pce	3	8	24,00
6.00	Construction des sanitaires externes (2 WC + 2 DC)	ff	1	500	500,00
7.00	Cout de forage + pompe solaire et citerne	FF	1	13 427	13 427,00
SOUS TOTAL 10					17 431,00
XI	SECURISATION				
1.00	Construction clôture + crépissage	ff	1	5 000	5 000,00
2.00	Barrière de sécurité	ff	1	1 600	1 600,00
3.00	Travaux d'aménagement extérieur	ff	1	3000	3 000,00
SOUS TOTAL 11					9 600,00
XII	INCINERATEUR, TROU A PLACENTA ET TROU A ORDURE				
	Incinérateur	m ³	7	186	1 302,00
	trou à placenta	m ³	9	110	990,00

	Trou à ordure	m ³	10	50	500,00
	SOUS TOTAL 12				2 792,00
XV	SOUS TOTAL GENERAL 14 (1+2+.....+13)				100 633,50
24.00	COUT ETUDES GEOTECHNIQUES 5%				5 031,68
25.00	IMPREVU5%				5 031,68
26.00	Main d'œuvre 30%				30 190,05
27.00	Equipements pour le centre				23 870,00
XV	SOUS TOTAL 14				64 123,41
	TOTAL GENERAL				164 756,91
	COUT TOTAL POUR 2 CENTRES= 164 756,91 X 2 =				329 513,82

XIII	EQUIPEMENT POUR LE CENTRE				
1.00	Lit d'hospitalisation	pce	10	210	2 100,00
2.00	Matelas	pce	10	70	700,00
3.00	Draps de lit	pce	20	20	400,00
4.00	Plateau de soins	pce	2	20	40,00
5.00	Tables de bureau	pce	3	100	300,00
6.00	Chaises de bureau	pce	3	70	210,00
7.00	Microscope binoculaire	pce	1	500	500,00
8.00	Lit d'examen	pce	1	350	350,00
9.00	Lit salle d'opération + matériels	ff	1	2 000	2 000,00
10.00	Lit d'accouchement	pce	1	700	700,00
11.00	Autoclave	pce	2	900	1 800,00
12.00	Pansement boîte composée instruments	pce	2	150	300,00
12.00	Appareils échographie portable	pce	1	2 200	2 200,00
13.00	Chaises garnies pour salles des malades	pce	10	50	500,00
14.00	Balance avec toise	pce	1	250	250,00
15.00	Banquettes visiteurs pour 10 personnes	pce	3	100	300,00
16.00	Réfrigérateurs	pce	2	1 300	2 600,00
17.00	Brancards ou civières LETY ou EXPERT	pce	2	1300	2 600,00
18.00	Thermo flash	pce	2	60	120,00

19.00	KIT Césarienne		1	400	400,00
20.00	Boite laparotomie	pce	1	600	600,00
21.00	Aspirateur électrique	pce	1	600	600,00
22.00	Table de mayo inox	pce	1	300	300,00
23.00	COUT MEDICAMENTS EN PHARMACIE	FF	1	4000	4 000,00
	SOUS TOTAL EQUIPEMENT				23 870,00

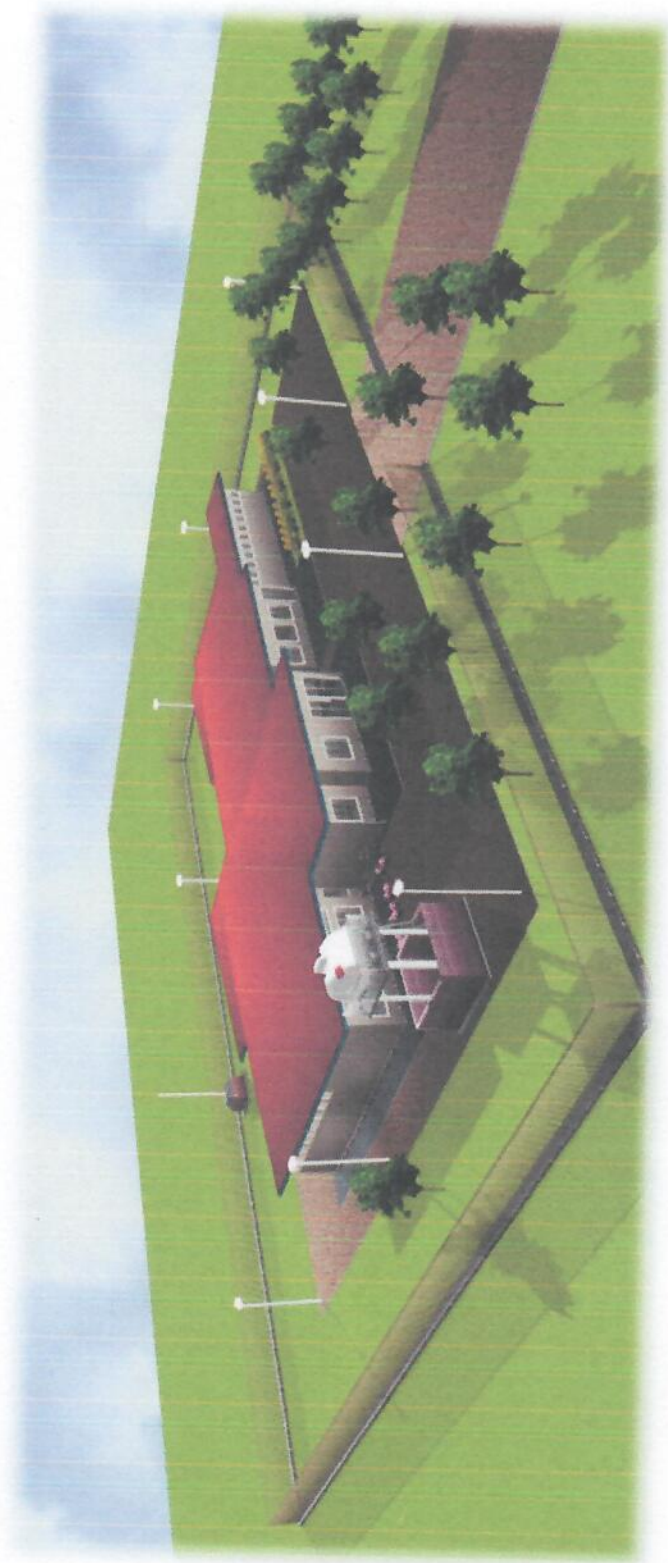
10. CALENDRIER DU DEROULEMENT DES ACTIVITES

[illegible]

DIFFERENTS PLANS

Architectural floor plan of the Centre de Santé de la Région de la Vallée de la Sagouine. The plan shows various rooms including a waiting area (SALLE D'ATTENTE), reception (RECEP), laboratory (LABO), pharmacy (PHARMACIE), consultation rooms (S. CONSULT), treatment rooms (S. TRAITEMENT), observation room (OBSERVATION PEDIATRIQUE), maternity (MATERNITE), and a surgical block (BLOC CHIRURGICAL). Dimensions are provided for many rooms and corridors.

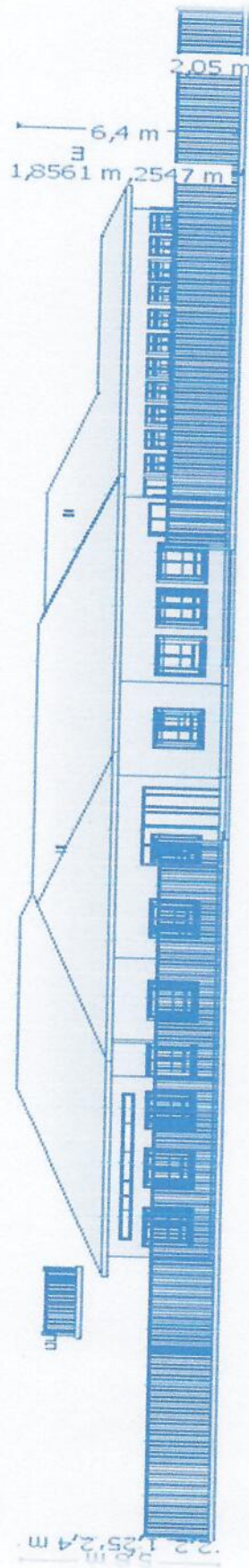
VUE EN PERSPECTIVE AA



VUE EN PERSPECTIVE B B



VUE DE COUPE PP



Architectural drawings of a circular structure, including a plan view, a section view, and a detail view. The plan view shows a circular structure with a central opening and a surrounding wall. The section view shows a cross-section of the structure, with a central opening and a surrounding wall. The detail view shows a close-up of the structure's edge, with a central opening and a surrounding wall. The drawings are labeled with dimensions and section lines.

PROJET N°6 : CONSTRUCTION DE DEUX POSTES DE SANTE

Secteur d'intervention : Santé

1. Contexte et justification

Le territoire de KAMBOVE étant vaste, les populations des villages MABENDE et MAKUTANO ont besoin de part et d'autre d'une structure médicale devant leur permettre d'administrer les premiers soins, avant de rejoindre l'Hôpital Général de Référence. A ces jours, il n'existe pas dans ces deux villages une structure médicale publique pouvant offrir aux populations les soins de santé de qualité et à coût accessible. Or, le centre de santé assure la proximité entre la population et les structures de santé de référence dans la mesure où il constitue un point de récupération et de secours des patients. C'est ainsi que les communautés de impactées par les activités minières de CHM SA ont identifié parmi leurs priorités la construction de deux centres de santé dans ces deux villages lors des négociations du cahier des charges avec l'entreprise CHM SA.

2. Brève description

Ce projet consiste en la construction de deux postes de santés en raison d'un poste de santé public aux villages KIPEMBA et Vietnam pour rapprocher l'administration des soins de santé à la population impactée par les activités minières de CHM SA, et cela à moindre coût.

Chaque poste de santé sera constitué :

- d'une salle des soins ;
- d'une salle d'opération ;
- un bureau de l'Infirmier Titulaire (I.T)
- de deux salles d'observation(1 pour les femmes et 1 pour les hommes) ;
- d'une maternité équipée ;
- d'une pharmacie ;
- des équipements appropriés ;
- d'un incinérateur construit ;
- d'un trou à ordures ;
- d'un trou à placentas ;
- d'un point d'eau ;
- d'une clôture
- ainsi que des sanitaires dont « (3)internes ,2 externes et des douches (3)internes ,2 externes ».

3. Objectif du projet

- Administrer les soins primaires à aux populations des villages Kipemba et Vietnam ainsi que celles des environs ;

- Assurer aux communautés la proximité à une structure des soins de santé moderne dans chacun de ces deux villages ;
- Donner les soins de santé à moindre coût dans chacun de ces deux villages.

4. Localisation

Les deux postes de santé seront construits l'un au village KIPEMBA et l'autre au village Vietnam, dans le Groupement KYEMBE, Secteur de la LUFIRA, Territoire de KAMBOVE, province du Haut-Katanga.

5. Bénéficiaires

Les bénéficiaires de ce projet sont les populations vivant aux villages KIPEMBA et Vietnam et toutes les populations des villages environnants pouvant solliciter des soins appropriés dans ces centres de santé.

6. Résultats attendus

- Deux centres de santé sont construits en matériaux durables et équipés en matériels de qualité dans les villages KIPEMBA et VIETNAM ;
- Accès aux soins de santé assuré aux populations de ces deux villages et leurs environs à moindre coût ;
- Une pharmacie est construite et dotée des médicaments dans chacun de ces deux postes de santé.

6.1. Activités pour atteindre les résultats

- L'obtention des terrains par les deux communautés ou l'autorité locale ;
- Lancement de l'appel d'offre publique ;
- Sélection du maître d'œuvre ;
- Démarrage des travaux de construction ;
- Equipement des postes de santé ;
- Remise des clés au médecin chef de zone, en présence de l'autorité locale et des communautés.

6.2. Indicateurs des résultats

- ✓ 2 postes de santé construits l'un au village KIPEMBA et l'autre au village VIETNAM ;
- ✓ 1 trou à placenta et celui à ordures disponibles ;

- ✓ 5 lits par salle d'observation installés ;
- ✓ une maternité et une pharmacie respectivement équipée et fournie en médicaments ;
- ✓ un salle d'opération bien équipé avec des matériels modernes ;
- ✓ 1 incinérateur construit ;
- ✓ 1 point d'eau disponible ;
- ✓ 1 clôture et des sanitaires (3 toilettes et 3 douches) construites.

7. Stratégie de mise en œuvre

Conformément à la loi, le projet sera entièrement financé par CHM SA qui se choisira le maître d'œuvre à l'issue d'un appel d'offre publique. Les entrepreneurs locaux seront privilégiés, à défaut les entrepreneurs nationaux. Il revient à l'autorité locale ou à un membre de la communauté de mettre à la disposition de l'entreprise CHM SA un terrain au village CHM SA où le centre santé sera construit. A cet égard un acte de cession irrévocable sera requis. Le maître d'œuvre choisi a l'obligation de remplir toutes les conditions requises pour une entreprise de construction.

Les études topographiques et géotechniques sont à charges de l'entrepreneur au titre de son contrat. L'entreprise CHM SA, en sa qualité du titulaire du droit minier, est répondant vis-à-vis de l'entrepreneur ; à ce titre ils sont les deux parties prenantes sur le plan contractuel, l'entreprise CHM SA recevra l'ouvrage de l'entrepreneur et à son tour, il le remettra au Médecin chef de zone en présence de l'autorité locale et des communautés pour organiser la gestion.

8. Mécanisme de suivi-évaluation

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur de Territoire de KAMBOVE. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de l'entreprise CHM SA et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS en tant services de l'Etat effectueront à un second niveau un contrôle susceptible des sanctions à l'endroit de l'entreprise en cas de constat des manquements graves. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande de l'Administrateur de KAMBOVE. A chaque étape un rapport de suivi sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS a le droit d'exiger des modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi, un rapport sera élaboré et signé conjointement par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué l'entreprise CHM SA, dès lors, ce rapport sera opposable à toutes les parties impliquées dans le processus. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

DETAILS TECHNIQUES

1. COMPOSITION DE L'OUVRAGE

- 1 bâtiment de 4 salles, dont :
 - Salle de consultation ;
 - Laboratoire et pharmacie ;
 - Hangar d'attente ;
 - Salle des soins ;
 - Salle d'observation hommes et femmes.
- 2 blocs sanitaires de 8 cabines ;
- 1 Incinérateur ;
- 1 trou à ordures
- 1 trou à placentas
- 1 mur de clôture.

2. STRUCTURE

1) Bâtiment de 4 salles

- **Fondation :**

- a) Béton de propreté

Confection et mise en œuvre en fond de fouilles d'un béton de propreté dosé à 150 kg/m³, épaisseur de 5 cm.

- b) Semelles filantes et isolées

L'exécution de semelles filantes ou isolées de 15 cm d'épaisseur minimum, coulées sur un béton de propreté de 5 cm. Béton dosé à 350 kg/m³, y compris toutes sujétions d'exécution. Le béton sera coulé à pleines fouilles.

- c) Maçonnerie

En moellons reposant sur un béton de propreté, reprenant les socles des colonnes et couronné par une chape d'égalesation.

- **Elévation :**

- Murs : maçonnés en briques cuites lié au mortier du ciment dosé à 300kg/m² ;
- Chainage :
La fabrication et mise en œuvre des armatures et du béton armé des poteaux, chaînage, coffrage Suivra les plans y compris toutes sujétions des coffrages, etc. Béton dosé à 350 kg/m³.

- **Charpente et couverture :**

- Charpente :
L'ensemble est réalisé en métallique (en cornière, fer T, tube carré) et toutes sujétions Toutes les pièces de charpente portant sur les murs en briques sont ancrées sur ses murs à l'aide de fers n°6 lisse passant ensuite en dessous des chainages, ce qui permet la liaison avec les murs par le chaînage. L'ensemble de la charpente reçoit 2 couches de peinture antirouille.
- Couverture :
En tôles galvanisées BWG28 et toutes sujétions.

- **Plafond :**

- Gitage : en bois de 5/5 et toutes sujétions ;
- Plaquage des feuilles : en timberite et toutes sujétions.

- **Revêtement :**

- Murs : enduit au mortier du ciment ;
- Sol : Couvert au mortier du béton non armé combiné du lissage au mortier de la barbotine.

- **Electricité :**

- Tubages, filerie de 2.5 ,1.5 et toute sujétions ;
- Différentes boîtes, lampes, et toutes sujétions.

- **Fourniture et pose de portes et fenêtres :**

- Portes : toutes métalliques, mi- vitrées et toutes sujétions ;
- Fenêtres : toutes métalliques vitrées avec toutes sujétions.

- **Badigeons :**

- Chaulage en couche légère ;
- Peinture latex en couche double ;
- Peinture acrylux en couche double sur toutes les huisseries, planches de rives et toutes sujétions.

2) Bloc latrines

- Fosse septique :
 - Maçonnerie en briques cuites en boutisse et toutes sujétions.
- Chainage :

- En béton armé exécuté avec des aciers propres et exempté de tout défaut et coffrage sans défaillance technique pour éviter la perte de la compression et la coulée de laitance.
- Dalles amovibles et fixe :
 - En béton armé coulé dans des coffrages avec séparateur tout en respectant la durée maximale de prise dosée à 350 kg/m³.
- Cabine :
 - Construite en briques cuites de 0.12x0.10x0.27cm au-dessus des dalles fixes (Total m216.6).
- Charpente et couverture :
 - Charpente : toutes en bois et toutes sujétions ;
 - Couverture : en tôles galvanisées BWG28 et toutes sujétions.
- Revêtement :
 - Murs :
 - Enduit au mortier du ciment ;
 - Carreaux faïence ;
 - Sol : aux carreaux cérame.
- Fourniture et pose de bacs sanitaires :
 - Turcs et toutes sujétions.
- Plomberie :
 - En tuyauterie PVC et robinets métalliques et toutes sujétions.
- Badigeons :
 - En peinture acrylux sur les portes et impostes et toutes les parties supérieures des murs et toutes sujétions.

3) Mur de clôture :

- Fouilles :

L'Exécution des fouilles en trous et ou en rigole pour semelles isolées et filantes, seront soigneusement exécutées suivant le plan de fondation et devront atteindre une profondeur requise selon les types de sol.

Les fonds des fouilles devront être dressés, mis à niveau et nécessairement compacter manuellement.
- Maçonnerie :

En socle reposant sur un béton de propreté, reprenant les poteaux métalliques.
- Elévation :

Faite en palissade (cornières, fer T et tubes carrés) reliés par la soudure.

4) Incinérateur :

Exécuté en maçonnerie des briques cuites sur un sous bassement en béton et finissant par une tuyauterie métallique servant de cheminé.

**DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
POSTES DE SANTE**

N°	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix Unit en USD	Prix total en USD
I	Installation et replis chantier	FF	-	-	800,00
	SOUS-TOTAL 1		-	-	800,00
II	Travaux de fondation				
2.1	Excavation des fouilles	m ³	70	5	350,00
2.2	Semelle de propreté dosé à 150Kg/m ³	m ³	2,65	200	530,00
2.3	Maçonnerie des moellons	m ³	35	70	2 450,00
2.4	Chape d'égalisation dosée à 250Kg/m ³	m ³	2.75	200	550,00
	SOUS-TOTAL 2				3 880,00
III	Elévation des murs et chainage				
3.1	Maçonnerie des briques	m ²	241	10	2 410,00
3.2	Chainage en BA dosée à 350Kg/m ³	m ³	2,15	350	752,50
	SOUS-TOTAL 3				3 162,50
IV	Charpente et couverture				
4.1	Charpente en bois	m ³	3	500	1500,00
4.2	Couverture	m ²	109	15	1 635,00
4.3	Plafond	m ²	80	25	2 000,00
	SOUS-TOTAL 4				5 135,00
V	Revêtement des murs				
5.1	Enduit sur murs	m ²	241	5	1 205,00
5.2	Travaux de Carrelage et toutes sujétions	m ²	100	14,2	1 420,00
	SOUS-TOTAL 5				2 625,00
VI	Pose des portes et fenêtres				
6.1	Portes	pce	8	180	1 440,00
6.2	Fenêtre	pce	10	130	1 300,00
	SOUS-TOTAL 6				2 740,00
VII	Electricité				
7.1	Pose des panneaux solaire et Accessoires	FF			1 000,00
	SOUS-TOTAL 7				1 000,00
VIII	Sanitaires et plomberie				
8.1	Fosse septique et accessoires	pce	1	1000	1000,00
8.2	Maçonnerie incinérateur , et trous à placenta	ffit	1	350	350,00

	SOUS-TOTAL 8				1 350,00
IX	Peinture				
9.1	Préparation de la surface au stuco	m ²	400	1,25	500,00
9.2	Pose latex	m ²	540	1,5	810,00
9.3	Pose Email	m ²	60	4	240,00
	SOUS-TOTAL 9				1 550,00
X	Travaux de construction clôture	m ²	400	8,75	3 500,00
	SOUS-TOTAL 10				3 500,00
XI.	Travaux d'aménagement extérieur				
11.1	Travaux préparatoires	M ²	100	10	500,00
11.2	Epandage graviers	M ³	37,5	40	1 500,00
11.3	Bétonnages des trottoirs et trou à ordure	M ³	10	100	1 000,00
	SOUS-TOTAL 11				3 000,00
	TOTAL S₁ + S₂ + ... + S₁₁ =				28 742,50
	Etudes (Etudes géotechnique et topographique) 5%				1 437,00
	Main d'œuvres 30%				8 622,75
	Cout total de construction				40 165,25
	Cout équipements et médicaments				13 225,93
	Coût total d'un poste santé				53 391,18
	Cout global du projet (2 postes de santé)				106 782,36

BUDGET DES EQUIPEMENTS

N°	Désignation article	Quantité	Prix unitaire	Prix Total
01	BALANCE PESE -BEBE DIGITALE SECA354	02	500	1000
03	BASSIN RENIFORME 25CM	02	25,5	51
04	HEMOGLOBINOMETRE DE SAHLI	02	102	204
05	LIT HOPITAL AVEC TETIERE+ROULLETTE +MATELAS	10	500	5000
06	MICROSCOPE CYAN SCOPE LED CM001N4X.10X.40X.100X	2	500	1000
07	PANSEMENT BOITE COMPOSEE INSTRUMENTS	02	150	300
08	TAMBOUR INNOX125X125MM -125X100MM	02	77	154
09	TENSIOMETRE MANOPOIRES	2	65,5	131
	TOTAL			7840 USD

BUDGET DES MEDICAMENTS ESSENTIELS

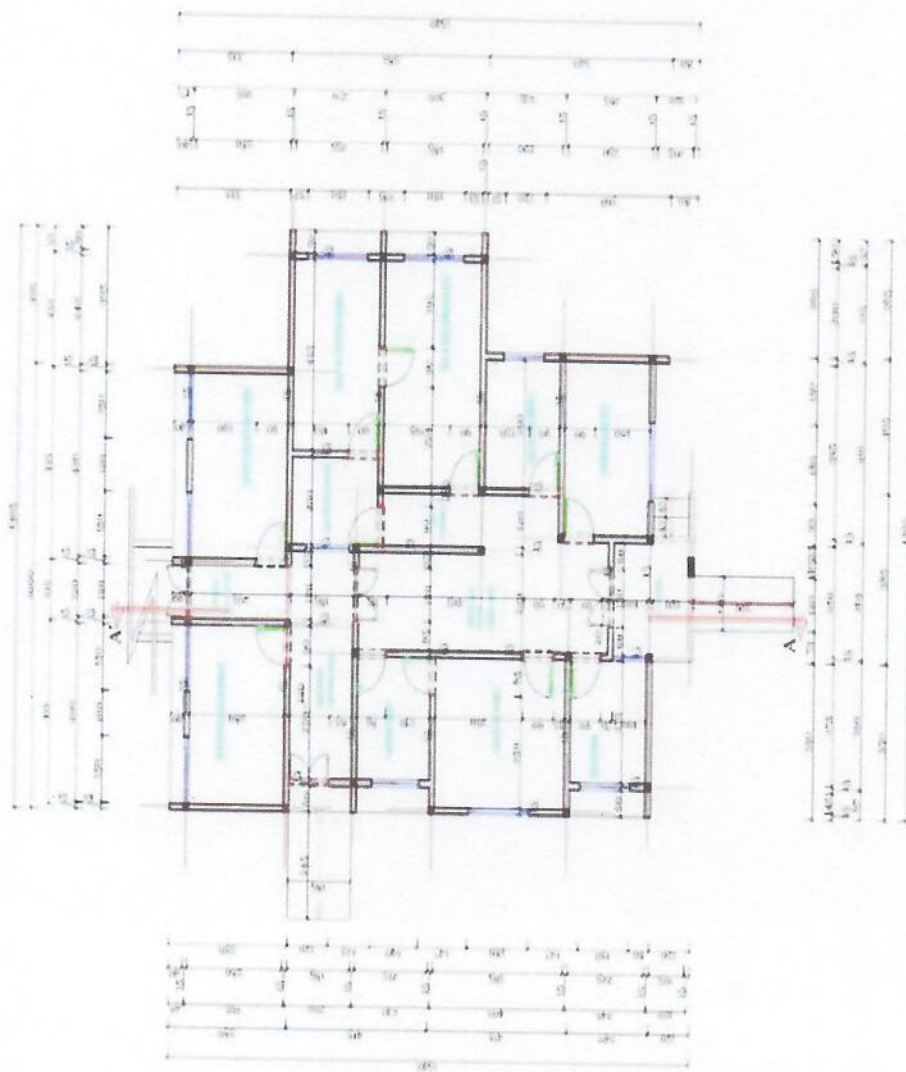
N°	Désignation	Quantité	PU en FC	PT en FC
1	Oxytocine Amp	500	0.5	250
2	Quinine Amp	500	0.5	250
3	Quinine 300mg	500	0.5	250
4	Dexamethasone Cès	1000	0.2	200
5	Vitamine B6 Amp	1000	0.15	150
6	Vitamine B6 Cès	1000	0.15	150
7	Ceftriaxone 1g	1350	0.5	675
8	Ampicilline 1g	500	0.5	250
9	Co-amoxy 1g	500	0.5	250
10	Diazépam Amp	500	0.27	135
11	Paracétamol Cès	3000	0.27	810
12	Paracétamol Amp	500	0.27	135
13	Lidocaïne	500	0.27	135
14	S Glucosé	500	1	500
15	S Ringer lactate	500	0.5	250
16	S Mixte	500	0.6	300

17	Seringue 5 ml	570	0.5	285
18	Eau distillée	1800	0.2	360
19	Abocath G24, G22, G18	2000	0.025	50.93
	TOTAL GENERAL EN USD			5 385,93USD

PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION POSTES DE SANTE

[illegible]

VUE EN PLAN



VUE EN PERSPECTIVE



PROJET 7. APPUI A L'AMELIORATION DE L'HABITAT PAR L'OCTROI DES TOLES GALVANISEES BG28 AUX 100 MENAGES DU VILLAGE MABENDE

7.1 SECTEUR D'INTERVENTION : DERU

7.2 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le village MABENDE a des maisons couvertes soit en pailles soit en bâches de la société HUACHIN MABENDE MINING SA, ces habitations montrent l'archaïsme et la précarité de l'habitat des communautés impactées par les sociétés minières. Profitant l'opportunité offerte par le Code Minier de 2018 en matières de cahier des charges des entreprises minières, les communautés du village susmentionné ont inscrit sur la liste de leurs besoins prioritaires négociés avec la société HUACHIN MABENDE MINING SA l'amélioration de leur habitat.

7.3 DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet consiste à appuyer 100 ménages du village MABENDE dans le secteur de l'habitat par octroi des tôles galvanisées BG28 en raison de 50 tôles par ménages afin d'améliorer leurs conditions de l'habitat.

7.4 OBJECTIF DU PROJET

Ce projet va contribuer l'amélioration des conditions de l'habitat des communautés du village MABENDE et éventuellement à renforcer le système de protection contre les intempéries.

7.5 BENEFICIAIRES

Les bénéficiaires du présent projet sont les cent ménages du village MABENDE

7.6 RESULTATS ATTENDUS

- Conditions de l'habitat des communautés améliorées ;
- Système de protection contre les intempéries renforcées.

7.7 INDICATEURS DES RESULTATS

- 5000 tôles sont achetées et distribuées aux ménages bénéficiaires ;
- Les maisons des habitants du villages MABENDE sont tôlees par des tôles BG28 ;
- Rapport, photos, vidéos de distribution effective et PV d'identification des bénéficiaires signés par les CLD et la société.

7.8 CRITERE DE SELECTION DE BENEFIAIRES

Etre habitant du village ciblé et avoir déjà une maison construite en briques cuites.

7.9 STRATEGIES ET METHODOLOGIE D'EXECUTION

- Distribuer les tôles et les moyens d'accompagner en consultant le PV d'identification des bénéficiaires.
- Faire signer les bénéficiaires un acte d'engagement de poser le toit en tôles obtenues endéans 60 jours à dater de la date de réception.

7.10 SUIVI-EVALUATION

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation relève de la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur de Territoire de KAMBOVE. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué l'entreprise HUACHIN MABENDE MINING SA et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS, en tant que services étatiques assureront à leur tour un contrôle pouvant être assorti des sanctions conformément à la loi en cas de manquements graves dans la mise en œuvre du projet. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande de l'Administrateur de KAMBOVE. A chaque étape un rapport de sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de l'entreprise HUACHIN MABENDE MINING SA; dès lors, ce rapport lui sera opposable. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

7.11 CALENDRIER D'EXECUTION DU PROJET

N°	DESIGNATION	ECHEANCE 20205			
		AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
1	Lancement d'appel d'offre pour fournisseur				
2	Signature du contrat et fourniture des tôles				
3	Distribution de tôles aux bénéficiaires sur base du PV d'identification				
4	Délais de pose des tôles accordé aux bénéficiaires sur base des clauses.				

5	Contrôle de suivi d'exécution par le CLS et la société et élaboration des PV d'exécution du projet				
6	Validation des Pv d'évaluation du projet par le Président du CLS et clôture du projet				

7.12 BUDGET D'ACHAT DES TOLES

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNIT. EN USD	PRIX TOTAL EN USD
1	Achat tôles	PCE	5000	13	65 000,00
2	Matériels d'accompagnement (clous des charpentes)	Kg	1000	2.5	2 500,00
3	Matériels d'accompagnement (clous de tôles)	Kg	1000	3	3 000,00
4	Files galvanisées	Kg	600	5	3000,00
COUT TOTAL					73 500,00

PROJET 8. CONSTRUCTION DU BUREAU ADMINISTRATIF DU GROUPEMENT KYEMBE

8.1 Secteur d'intervention : *Infrastructure et DERU*

8.2 Contexte et Justification :

Le manque d'infrastructures devant abriter certains services administratifs ou autres du groupement KYEMBE constitue un problème crucial pour le bon fonctionnement de ces services censés interagir au quotidien avec les populations administrées. Ceci a pour conséquence que les populations sont préjudiciées lorsqu'elles doivent mener des démarches administratives quelconques. Pour ce faire les communautés représentées par les CLD ont inscrit dans leurs priorités avec l'entreprise HUACHIN MABENDE MINING SA, la construction d'un bâtiment administratif au Village KYEMBE, pour faciliter la visibilité des services étatiques et soulager tant soit peu les peines de l'administration et des administrés.

8.3 Brève description du projet

Ce projet consiste à construire un bâtiment regroupant 6 bureaux, 1 salle des réunions pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes, une véranda, avec des installations sanitaires pour hommes et pour femmes. Ces locaux devront être équipés du mobilier nécessaire comprenant notamment des tables et chaises, des armoires etc.

8.4 Bénéficiaires

Les bénéficiaires du présent projet sont les communautés du groupement KYEMBE en général et plus particulièrement celles du village KYEMBE.

8.5 Résultats attendus

- Amélioration des conditions de travail des services de l'administration publique, dans leur mission de satisfaire l'intérêt général au niveau du groupement ;
- Facilitation de l'accès des communautés aux services de l'administration publique ;
- Amélioration de la visibilité des services de l'administration.

8.6 Stratégie et organisation

Le projet sera exécuté par un entrepreneur recruté par l'entreprise par appel d'offre. La priorité sera accordée aux entreprises locales pour autant que celles-ci justifient de l'expertise requise dans le domaine. La communauté locale est associée comme main d'œuvre dans l'exécution du projet en cas de besoin, conformément aux lois en vigueur en RDC.

Après les travaux, les clés seront remises au Chef du groupement KYEMBE qui va organiser la gestion.

8.7 Suivi et évaluation du projet

Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de KAMBOVE et composé d'un (1) délégué de HUACHIN MABENDE MINING SA et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales.

Le CLS devra élaborer les outils de suivi-évaluation. En temps opportun, il communiquera à HUACHIN MABENDE MINING SA, le calendrier de ses activités.

A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec HUACHIN MABENDE MINING SA dans le but de corriger les éventuelles erreurs de gestion et d'exécution du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

8.8 DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION BUREAU ADMINISTRATIF

N°	NATURE DES TRAVAUX	UNITE	QTE	P.U EN USD	P.T EN USD
I	Installation, travaux préparatoires et repli chantier	Fft	-	-	1 000,00
	SOUS-TOTAL 1				1 000,00
II	Fondation				
1	Excavation des fouilles de fondation	m ³	27,18	5	135,90
2	Béton B de propreté dosé à 150 Kg/m ³	m ³	3,17	200	634,00
3	Maçonnerie des moellons	m ³	36,24	60	2 174,40
4	Chape d'égalisation dosé à 250Kg/ m ³	m ³	3,17	180	570,60
5	Apport et compactage de la fondation en latérites	m ³	28,729	10	287,29
6	Béton de sous-pavement dosé à 350Kg/m ³	m ³	7.042	255	1795,71
	SOUS-TOTAL 2				5 597,90
III	Elévation des murs, chainages et colonnes				
1	Maçonnerie de murs (Briques cuite)	m ²	396,37	6	2 378,22
2	Colonnes dosées à 350kg/ m ³	m ³	0,25	500	125,00

3	Chainages dosée à 350kg/ m ³	m ³	3,17	500	1 585,00
	SOUS -TOTAL 3				4 088,22
IV	Charpenterie, couverture en tôles galvanisées				
1	Charpenterie en bois massif traité au Peintoxol	m ³	5	500	2 500,00
2	Planches de rives en bois de 2.5x0.25x450	m ³	1	200	200,00
3	Couverture en tôles galvanisées BG28	m ²	175,02	15	2 625,30
4	Gitage et plafond	m ²	170	16	2 720,00
	SOUS -TOTAL 4				8 045,30
V	Revêtement des murs et du sous-pavement				
1	Enduit lissé au mortier du ciment sur les murs intérieurs	m ²	396,37	5	1 981,85
2	Enduit lissé au mortier du ciment sur les murs extérieurs	m ²	415,94	5	2 079,70
3	Fourniture et pose de revêtement du sol type grès cérames	m ²	100	20	2 000,00
4	Fourniture et pose de revêtement sur les murs des faïences	m ²	35	15	525,00
	SOUS TOTAL 5				6 586,55
VI.	Huissierie				
1	Fourniture et pose des portes mi-vitrées avec serrure	Pce	13	185,38	2 409,94
2	fourniture et pose des fenêtres complètes	Pce	13	150	1 950,00
	SOUS TOTAL 6				4 359,94
VII.	Travaux électricités				
1	Pose et fourniture d'un tableau divisionnaire de 36 circuit et accessoires	Pce	1	50	50,00
2	Coffret de manœuvre complet de 250 A	Pce	1	30	30,00
3	Pose et fourniture de disjoncteur automatique de 100 A	Pce	1	20	20,00
4	Pose et fourniture de filerie de 1.5 mm ² cuivre pur	Rleaux	3	50	150,00
5	Pose et fourniture de filerie de 2.5mm ² cuivre pur	Rleaux	5	50	250,00
6	Fourniture et pose des points lumineux	Pce	15	5	75,00
7	Fourniture et pose de prise de courant avec terre	Pce	25	5	125,00
8	Pose de terre 10x15 KA	m	50	4	200,00
9	Raccordement au réseau existant (câble de 35mm ²)	m	40	15	600,00
10	Pose et fourniture des fourreaux pour fileries	Pce	150	2	300,00

11	Accessoires	FFT	1	300	300,00
	SOUS TOTAL 7				2 100,00
VIII	Travaux de peinture				
1	Préparation de la surface à la chaux	m ²	400	2	800,00
2	Pose latex sur murs	m ²	400	4	1600,00
3	Pose email sur les murs sanitaire à 1.5 m hauteur	m ²	40	5	200,00
	SOUS TOTAL 8				2 600,00
IX.	Travaux de plomberie				
1	Construction d'une fosse septique et cabines extérieures	Pce	1	1500	1 500,00
2	Construction d'un puits perdus (diamètre 2)	Pce	1	500	500,00
3	Réseau d'évacuation des eaux de ruissellement et usées	ml	60	5	300,00
4	Fourniture des WC turcs	Pce	6	25	150,00
	SOUS TOTAL 9				2 450,00
X.	Travaux de construction de la clôture et aménagement extérieur	fft	1		7 800,00
	SOUS- TOTAL 10				7 800,00
	Total S₁ + S₂ + + S₁₀				44 627,91
	Etude de faisabilité (Géotechnique, topographique) 5%				2 231,40
	Main d'œuvre 30%				13 388,37
	TOTAL GENERAL DE LA CONSTRUCTION				60 247,68
	Cout des équipements				20 160,00
	Puits à pompe immergée avec panneaux solaires				19 592,32
	TOTAL CONSTRUCTION BUREAU ADMINISTRATIF				100 000,00

BUDGET EQUIPEMENTS

N°	NATURE DE TRAVAUX	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE EN USD	PRIX TOTAL EN USD
1	Table de bureau	Pce	07	350	2 450,00
2	Table des réunions	Pce	5	350	1 750,00
3	Chaise directeur	Pce	07	250	1 750,00
4	Chaises pour salle des réunions	Pce	30	100	3 000,00
5	Chaise visiteur	Pce	20	100	2 000,00

6	Armoires	Pce	10	300	3 000,00
7	Chaise en plastique pour salle d'attente	Pce	50	10	500,00
8	Matériels de sonorisation pour la salle des réunions	FFt			2 500,00
9	Matériels et équipements de nettoyage	FFt			1000,00
10	Poubelle	Pce	07	10	70,00
11	Porte document	Pce	07	20	140,00
12	Fourniture des bureaux	-	-		2 000,00
Total équipements					20 160,00

8.9. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

01. Fouille de fondation

- Largeur de fouille est de 0,50 m ;
- Profondeur de la fouille est de 0,50 m ;
- Le fond de la fouille est horizontal.

02. Semelle de propreté.

- Le dosage doit être de 150 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3-6 ;
- La salle doit être exempte d'impureté.

03. Fondation en moellon.

- Les moellons doivent être durs, pas tendre ;
- Les moellons doivent être compacts et non poreux ;

04. Chape d'égalisation.

- Le dosage doit être de 250 Kg/m³ ;
- Les agrégats, se conférer à la semelle de propreté.

05. Dalle de sole ou sous pavement.

- Dosé à 350 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3-6 ;
- Le sable, cfr. Semelle de propreté.

06. Elévation en maçonnerie.

- L'élévation doit être en briques cuites

07. Le comble.

- Le bois ne doit pas avoir des nœuds ni d'aubier ;
- Les fermes sont en dimension 4/11 ;
- Les pannes en bois de dimension 5/7 ;
- Les bois ne doivent pas être tendus ;
- On utilisera le bois résineux sec, pas humide ;
- Le bois mulombwa, lusanga ou autre bois tropical peut être utilisé ;
- Les tôles sont en BWG 28 ;
- La charpente doit recevoir une couche d'anti-termite.

08. Le pavement.

- Le pavement est en carreaux céramiques antidérapants sur du béton de sous-pavement encore frais.

09. L'enduit.

- L'enduit est au mortier de ciment dosé à 300 Kg/m³ et d'épaisseur de 2,3 Cm.

10. La peinture.

- La peinture est de marque PAIN NATIONAL ou d'une autre qualité supérieure à celle-ci ;
- La peinture est faite de 2 couches après ponçage de l'enduit.

11. Huisserie.

- Les portes du dehors sont métalliques et semi-vitrées ;
- Les portes intérieures sont en bois ;
- Les fenêtres sont vitrées et l'ossature métallique ;
- Les parties métalliques sont badigeonnées avec de l'antirouille avant l'application de la peinture à huile ;

12. Le plafond.

- Le gitage (ossature) est en bois de 5/5 ;
- Les feuilles sont unalites ;
- Les joints laissés par les unalites sont formés par des lattes ;
- La partie visible du plafond doit recevoir 2 couches de latex.

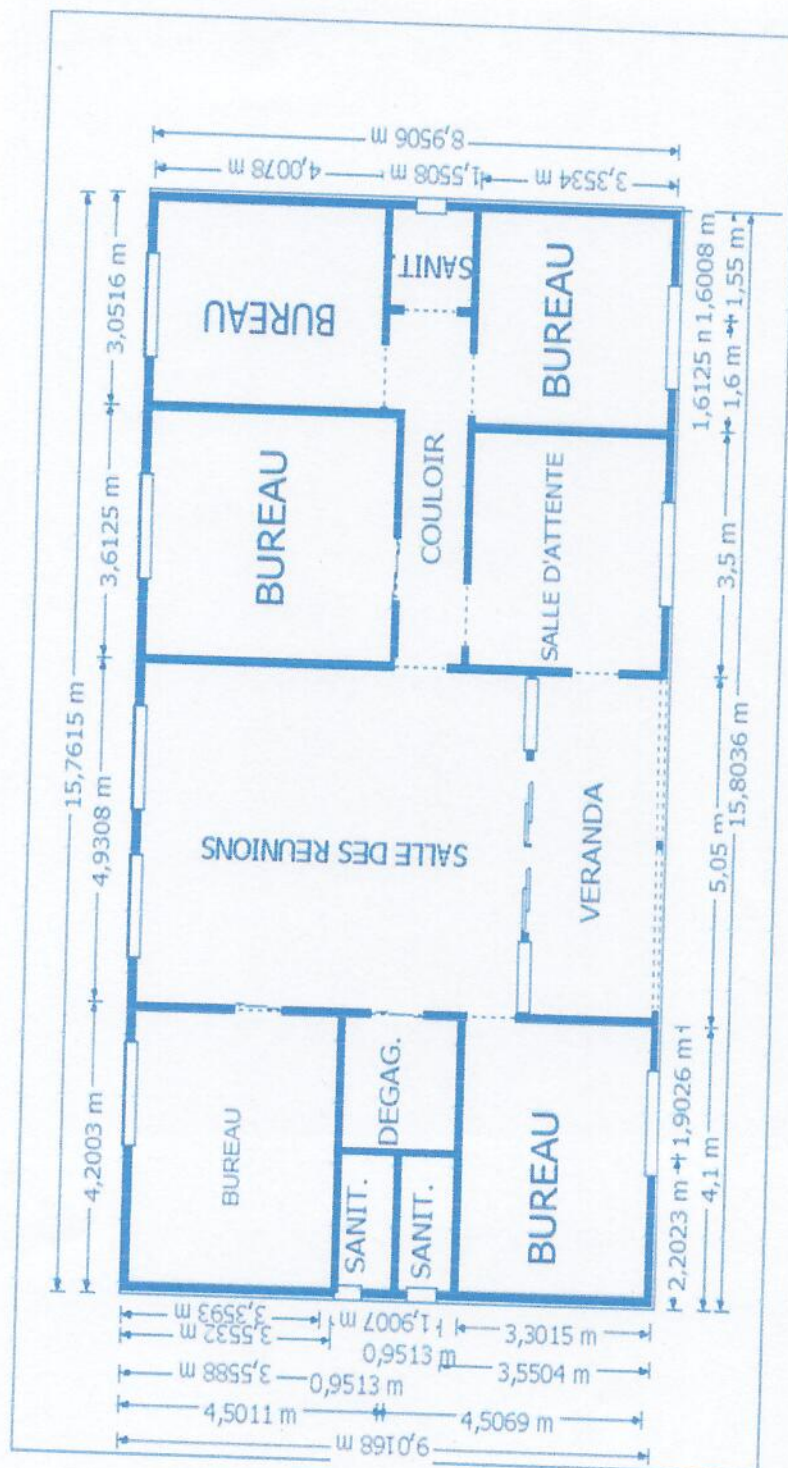
13. Autres matériaux.

- L'eau de gâchage doit être propre, exempte de toute impureté (graisse et matière solide) ;
- Les aciers pour le chaînage sont de diamètre 10 mm pour les armatures longitudinales et cadres en diamètre 6 mm espacés de 20 Cm ;
- Les bois de coffrage doivent être bien droit, pas tordus.

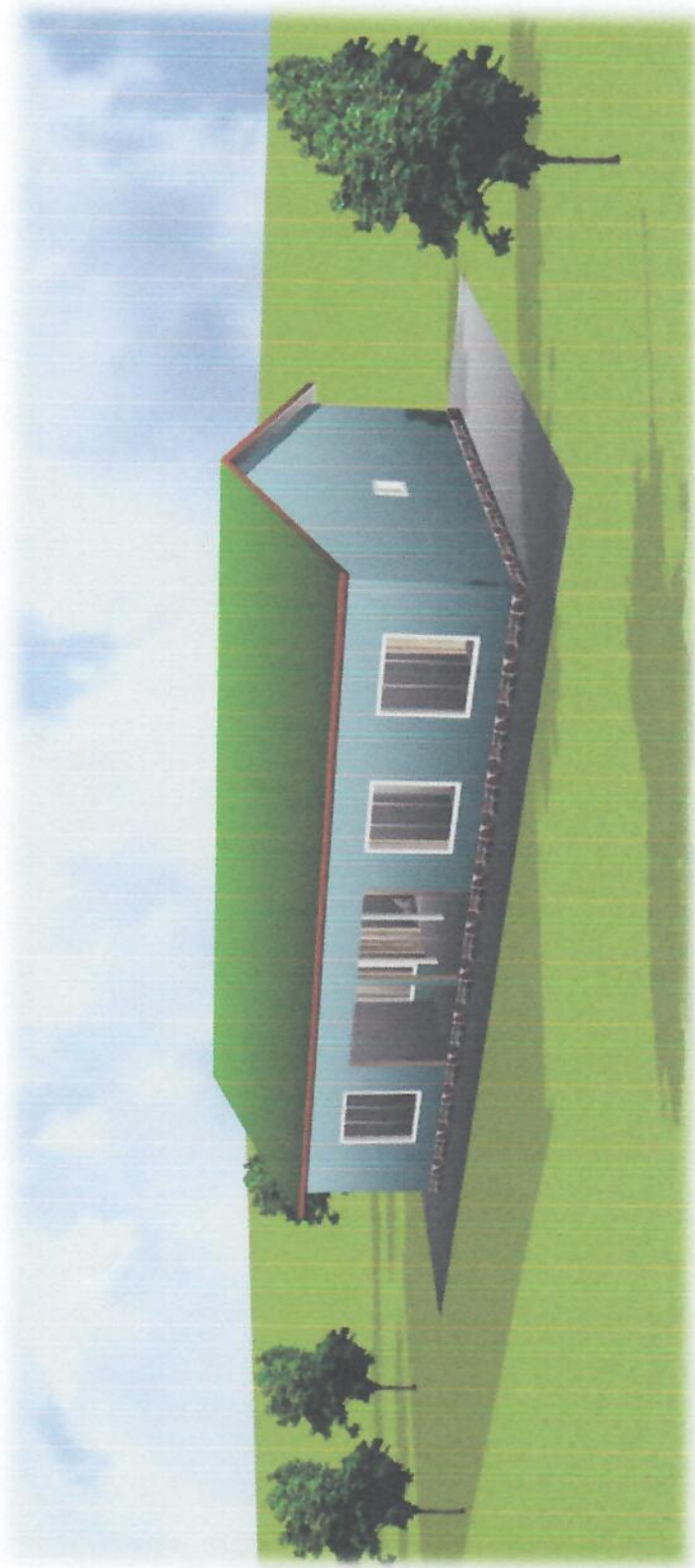
PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION BUREAU ADMINISTRATIF

[illegible]

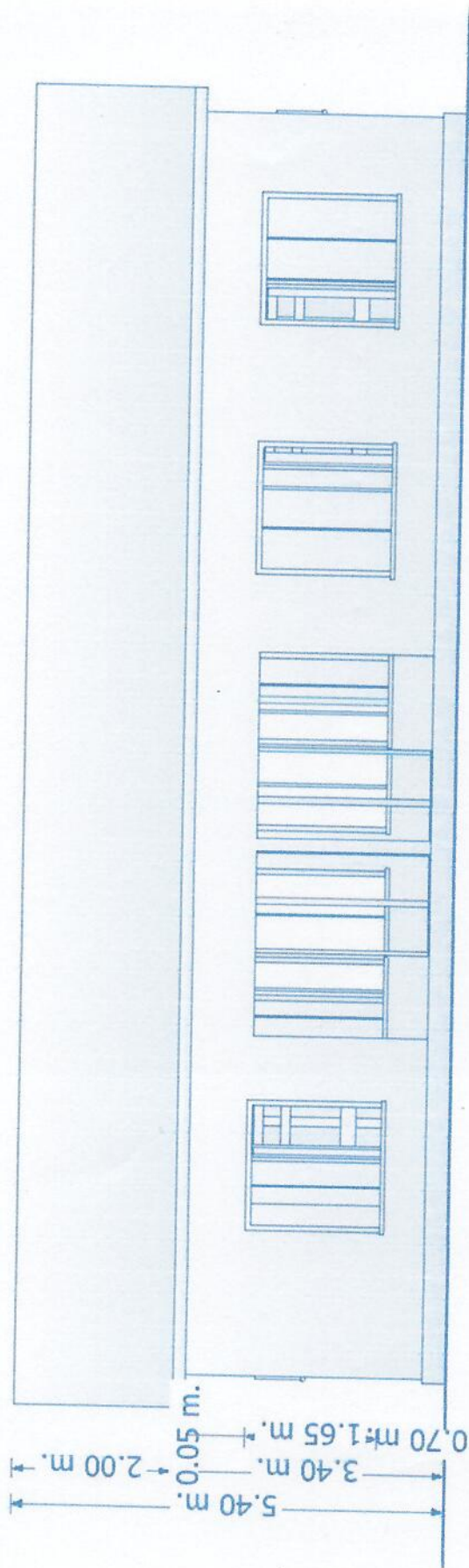
VUE EN PLAN



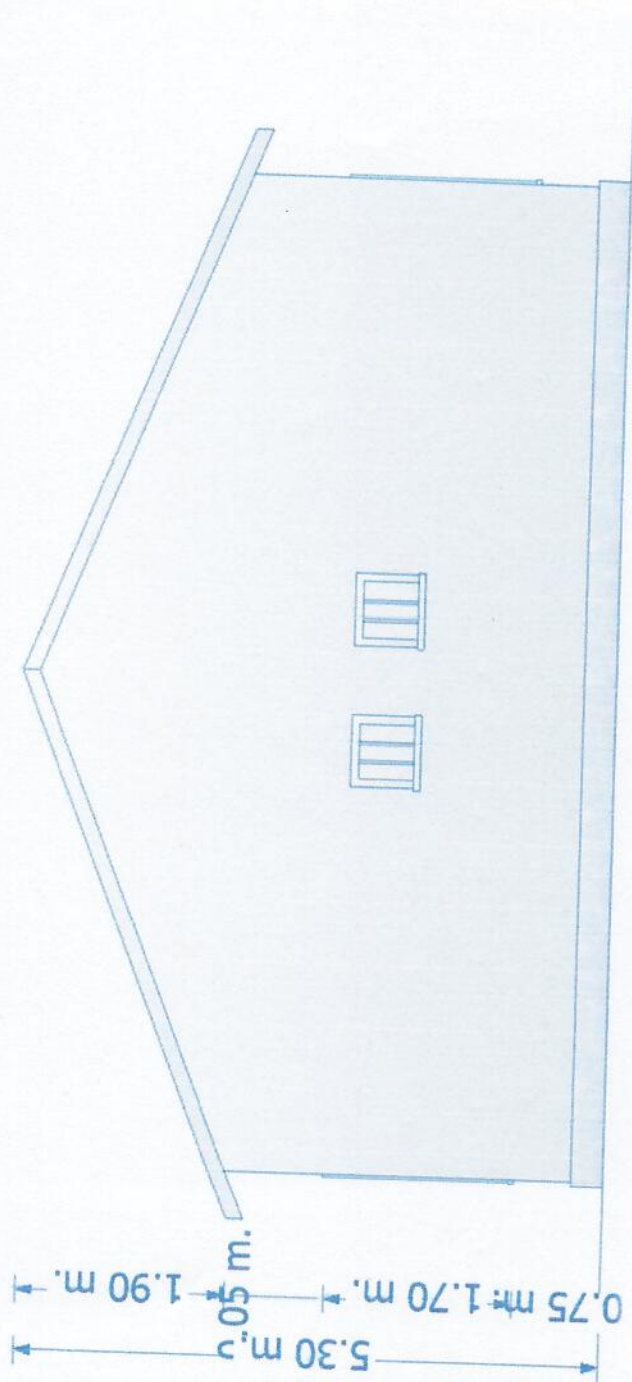
VUE PERSPECTIVE BUREAU ADMINISTRATIF



COUPE LONGITUDINALE



COUPE LATÉRALE



PROJET 9. CONSTRUCTION DE DEUX MARCHES PUBLICS COMMUNAUTAIRES A MABENDE ET A KYEMBE

9.1 Secteur d'intervention : Infrastructures ET DERU

9.2 Contexte et justification du projet

Les villages MABENDE et KYEMBE du groupement KYEMBE ne disposent pas de lieux de négoce pour échanger les biens de première nécessité et éventuellement améliorer et diversifier leurs revenus ; le besoin étant pressant, les communautés des villages susmentionnés se sont saisies de l'opportunité offerte par le Code Minier de 2018 contraignant les entreprises minières de négocier le cahier des charges avec les communautés impactées par leurs activités d'exploitation, ont inscrit sur leurs besoins négociés la construction d'un marché public communautaire dans chacun de deux villages.

9.3 Description du projet

Ce projet consiste à construire dans chaque village concerné un marché qui comprendra : 1 hangar de 70 tables, 1 bureau, un dépôt et 1 bloc sanitaires de 3 toilettes et latrines, chaque marché sera doté d'un puit à pompe immergée et à panneau solaire. De surcroît, chaque marché sera clôturé pour une bonne protection de l'infrastructures et contre les attaques extérieures.

9.4 Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires de ce projet sont toutes les communautés des villages MABENDE et KYEMBE et de leurs environs.

9.5 Objectif du projet

Ce projet va contribuer à :

- La dotation aux communautés des infrastructures socio-économiques d'échanges commerciaux viables ;
- L'amélioration les conditions de vente, d'achat et conservation des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités ;
- L'amélioration des conditions d'hygiène des vendeurs et des acheteurs.
- La diversification des sources de revenus

9.6 Résultats attendus

- Des infrastructures socio – économiques d'échanges commerciaux dotées aux communautés bénéficiaires ;
- Les conditions d'achat, de vente et de conservation des denrées alimentaires et des produits des premières nécessités sont améliorées ;
- Les conditions d'hygiène des vendeurs et des acheteurs sont améliorées ;
- Les sources de revenus des communautés sont diversifiées.

9.7 Indicateurs de résultats

- Un marché communautaire construit dans chacun des villages ;
- Les communautés installées dans les marchés ;
- Les produits alimentaires bien conservés dans le dépôt.

9.8 Stratégies et exécution du projet

- Installation chantier,
- Recrutement de la main d'œuvre,
- Implantation et les travaux proprement dites.
- Remise des ouvrages aux communautés via l'administrateur de territoire de KAMBOVE

9.9 Suivi et évaluation du projet

Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de KAMBOVE et composé d'un (1) délégué de HUACHIN MABENDE MINING SA et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales.

Le CLS devra élaborer les outils de suivi-évaluation. En temps opportun, il communiquera à HUACHIN MABENDE MINING SA, le calendrier de ses activités.

A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec HUACHIN MABENDE MINING SA dans le but de corriger les éventuelles erreurs de gestion et d'exécution du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

**9.10 DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN MARCHE PUBLIC COMMUNAUTAIRE**

N°	NATURE DE TRAVAUX	UNITE	QUANTITE	PRIX U. USD	PRIX TOT. EN USD
I.	Installation, travaux préparatoires et repli chantier	fft	-	-	1000,00
	SOUS -TOTAL 1				
II.	Travaux de la fondation				1000,00
1	Excavation des fouilles de fondation	m ³	8,68	15	130,20
2	Semelle de chape de propreté dosée à 150 kg/m ³	m ³	2	350	700,00
3	Semelle et socles des colonnes dosées à 350 kg/m ³	m ³	15	15	225,00
4	Remblais et compactage de la latérite	m ³	20	200	4 000,00
5	Béton de pavement dosé à 250 kg/m ³	m ³	8,68	15	130,20
	SOUS - TOTAL 2				
III.	Travaux de construction de bureau et dépôt, et accessoires				5 185,40
1	Maçonnerie en briques cuites	m ³	30	20	600,00
2	Colonnes en béton armé 15x15x400 dosé à 350kg/m ³	m ³	3	350	1 050,00
3	Chainage en BA dosé à 350kg/m ³ 15x20x	m ³	4	350	1400,00
	SOUS - TOTAL 3				
IV.	Charpente et couverture en tôles galvanisées BW 28				3 050,00
1	Charpente en bois de 5/15 et 7/7cm	m ³	7	120	840,00
2	Tôles ondulées BWG 28 (300cm)	m ²	150	20	3 000,00
3	Planches de rives traitées au peintoxol	m ³	12	80	960,00
4	Gitage en bois de 0.052 traitées peintoxol	m ³	5	100	500,00
	SOUS -TOTAL 4				
V.	Revêtement des murs et sol				5 300,00
1	Les enduits au mortier du ciment	m ²	80	5	400,00
2	Revêtement du sol au grès cérame anti dérapant dans les bureaux et sanitaires	m ²	30	35	1 050,00
	SOUS - TOTAL 5				
VI.	Travaux de peinture				1 450,00
1	Préparation des surfaces à la chaux	m ²	175	2	350,00
2	Latex teinte sur murs intérieurs et plafond du bureau et dépôt	m ²	100	3	300,00
3	Latex teinte sur murs extérieurs et plafond du bureau et dépôt	m ²	100	3	300,00
4	Email sur mur hauteur 1.5m	m ²	10	6	60,00
5	Email sur menuiseries métalliques et en bois	m ²	5	6	30,00
	SOUS-TOTAL 6				
VII.	Construction des latrines				1040,00
1	construction de la fosse septique 6x2.5x3m	m ³	25	84	2 100,00

2	puits perdu de 250 diamètres	m ³	4	100	400,00
3	réseau d'évacuation en pvc 110 pour les sanitaires	m ²		10	200,00
4	fourniture et pose de blocs turcs	pce	6	50	300,00
	SOUS-TOTAL 7				3 000,00
VIII.	Travaux de construction de la clôture et électrification par panneaux solaires	m ²	2600	5	13 000,00
	SOUS-TOTAL 8				13 000,00
IX.	Travaux d'aménagement extérieur				
	Apport en latérite	m ³	30	35	1 050,00
	Epandage graviers et divers	m ³	150	20	3 000,00
	SOUS -TOTAL 9				4 050 ,00
	TOTAL S₁ + s₂ + + S₉				37 075,40
	Etudes (Géotechnique, topographique et géolocalisation) 5%				1 853,77
	Main d'œuvre 30%				11 122,62
	Cout équipement				1 496,50
	cout forage d'eau potable avec pompe immergée et panneaux solaire				20 500,00
	COUT TOTAL POUR UN MARCHE				72 048,29
	COUT TOTAL DE LA CONSTRUCTION DE 2 MARCHES				144 096,58

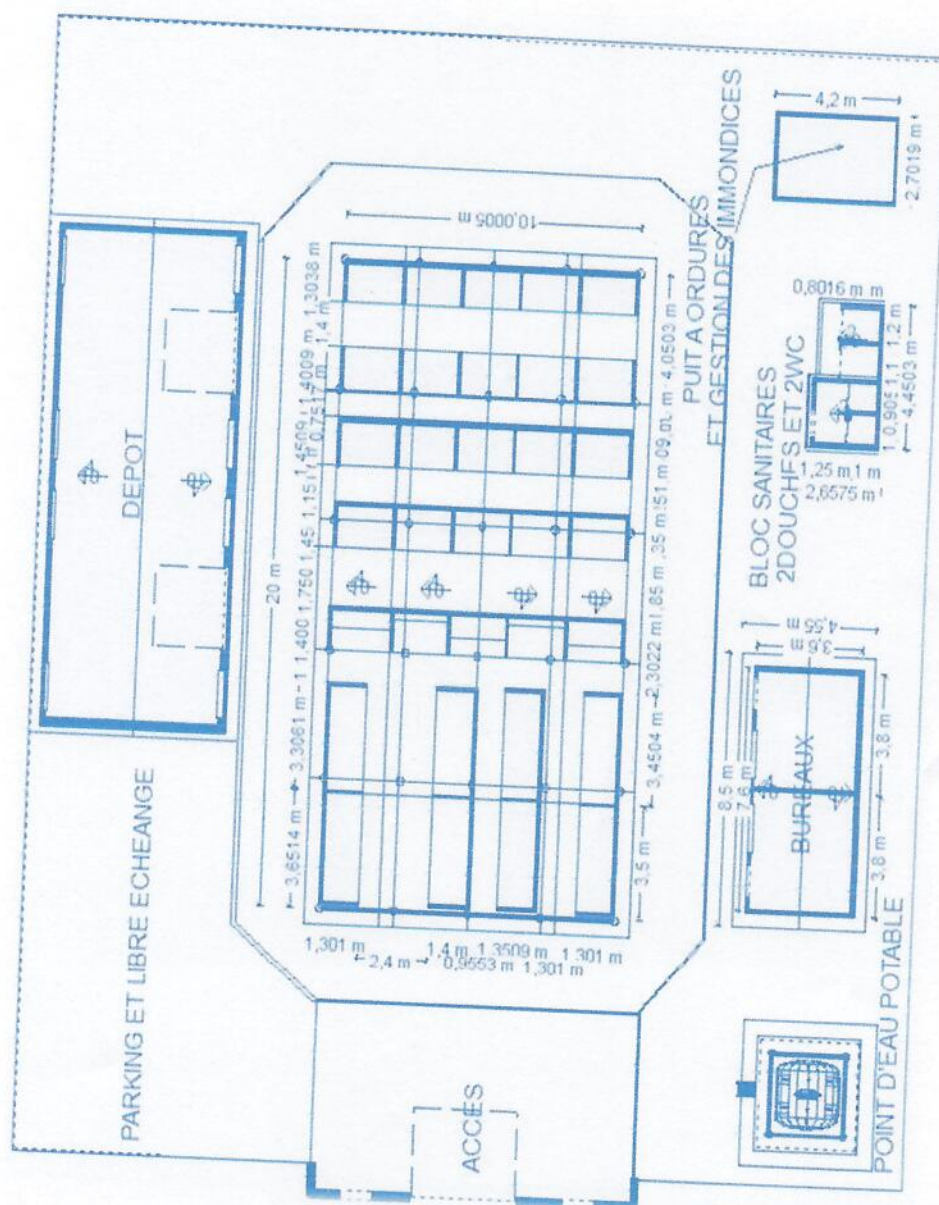
N°	NATURE DE TRAVAUX	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE EN USD	PRIX TOTAL EN USD
1	Table de bureau	Pce	01	300	300,00
2	Chaise directeur	Pce	01	180	180,00
3	Chaise visiteur	Pce	05	60	300,00
4	Armoire	Pce	01	250	250,00
5	Chaise en plastique	Pce	10	10	100,00
6	Poubelle	Pce	1	10	10,00
7	Porte document	Pce	02	20	40,00
8	Fourniture des bureaux et autres accessoires	FFt	01	316,50	316,50
Total par bureau d'un marché		1 496,50			
Total pour deux bureaux de deux marchés		2 993,00			

BUGDET DES EQUIPEMENTS

PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX MARCHES PUBLICS COMMUNAUTAIRES

N°	ACTIVITES	ECHEANCE 2025											
		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12
1	installation chantier et divers												
2	Excavation fouilles pour colonnes, fosse septique et autres												
3	Coulée des socles et colonnes pour les hangars												
4	Maçonnerie des latrines et réseau d'évacuation												
5	Maçonnerie du bureau, dépôt et caniveaux de récupération des eaux												
6	Travaux de charpenterie, couverture et plafond et peinture												
7	Aménagement du chantier, réception de l'ouvrage et replis chantier												
8	Remise des ouvrages aux communautés via l'AT de KAMBOVE												

VUE EN PLAN



VUE EN PROFIL POSTERIEURE



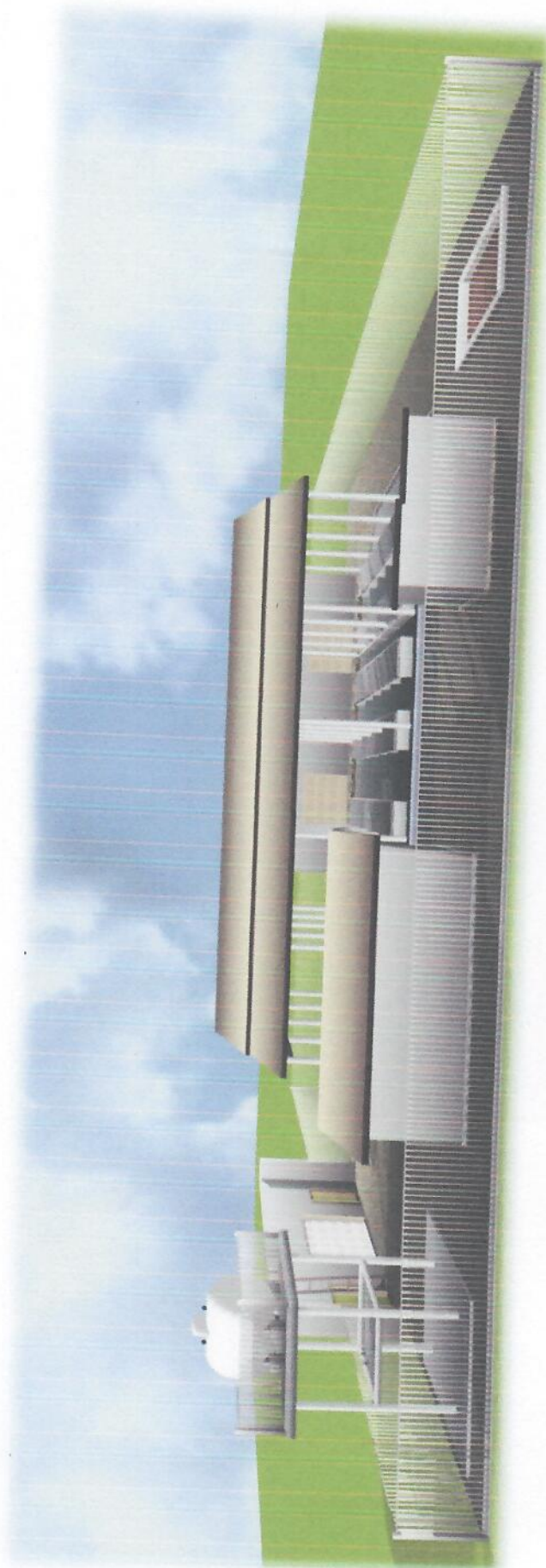
PROFIL ANTERIEURE



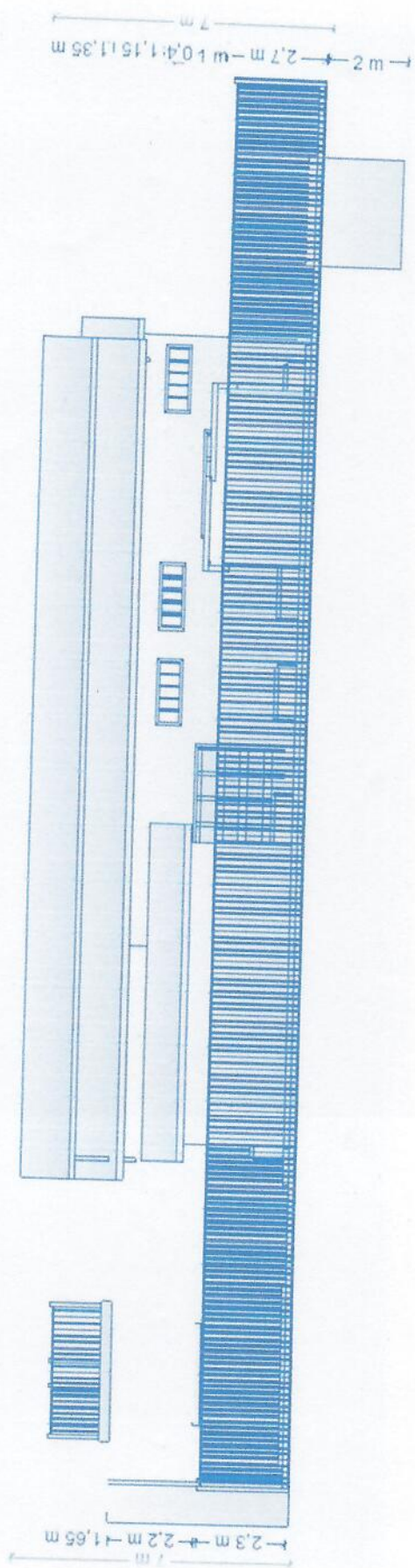
COUPE LATÉRALE A



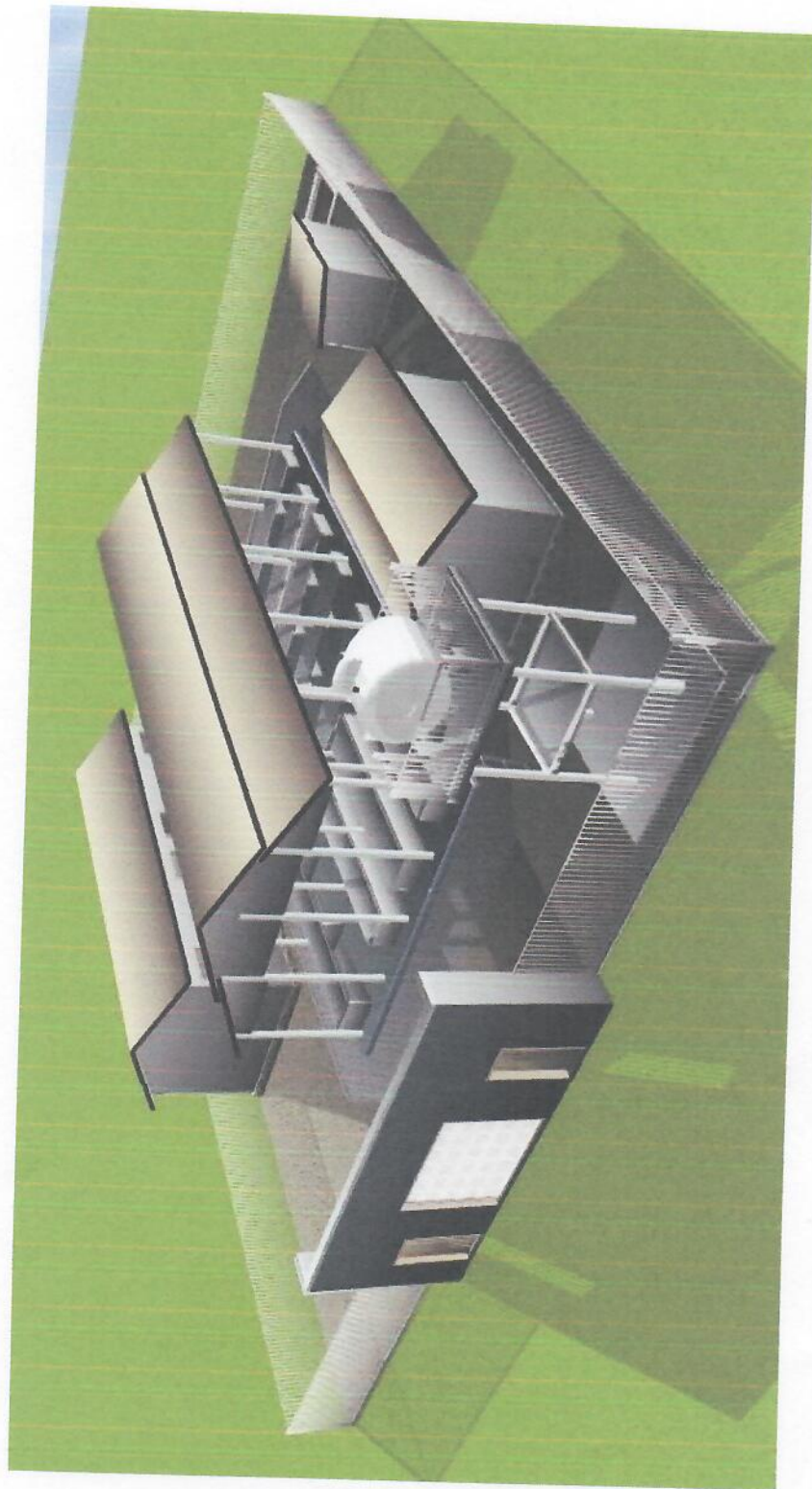
VUE EN FACADE LATÉRALE B



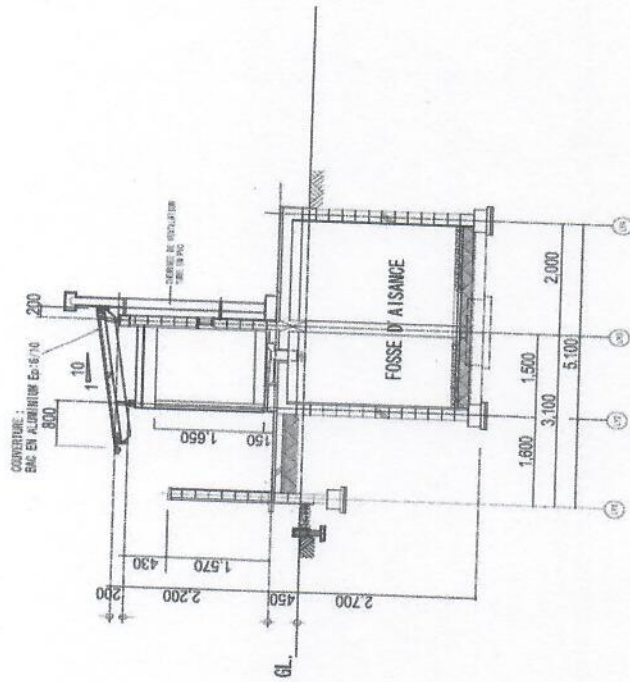
VUE DE COUPE

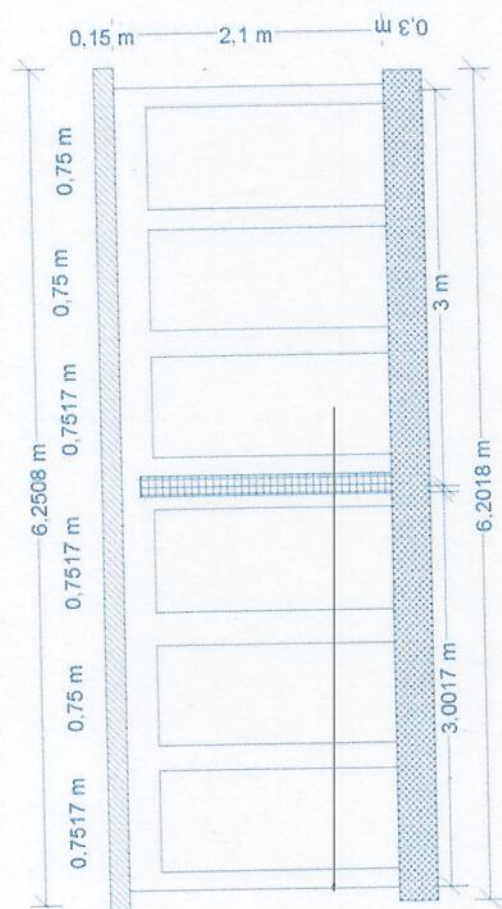


VUE EN RENDUE



VUE DES COUPES EN PROFIL





PROJET 10. APPUI ET D'ENCADREMENT DES COMMUNAUTES EN ELEVAGE DES CAPRINS

10.1 Secteur d'intervention : AGRIPEL

10.2 Contexte et justification

Dans le cadre de négociation du cahier des charges de responsabilité sociétale de la société HUACHIN MABENDE MINING SA, Les communautés des villages MABENDE, LWANSA, LWEMBE et KYEMBE ont inscrit sur leurs priorités l'élevage des caprins pour diversifier leurs alimentations et constitué une activité économique importante de cette population.

Sur le plan social, la chèvre contribue à la formation du revenu et à la couverture de besoins en lait et viande d'une large couche de la population dans la plupart des zones difficiles.

10.3 Description du projet

Ce projet consiste à appuyer les communautés des villages MABENDE, LWANSA, LWEMBE et KYEMBE en élevage des caprins afin de promouvoir l'élevage des petits bétails. Chaque village étant constitué en une association dispose d'un endroit d'élevage en commun des caprins qui leurs seront fournis par l'entreprise HUACHIN MABENDE MINING SA.

Après que chaque village ait approuvé le logis des caprins comme convenu avec les communautés lors des négociations, ils recevront de la part de la société HUACHIN MABENDE MINING SA, en présence de CLD et du chef de l'entité garant des négociations, 60 caprins (dont 50 femelles et 10 males) Quant à la race, les races caprines locales reconnues par leur adaptation aux conditions difficiles méritent d'être mieux exploitées. Cependant, le cheptel caprin choisi est celui essentiellement destiné à la production de viande.

10.4 Objectif du projet

Ce projet va contribuer à :

- Promouvoir et appuyer les communautés en élevage des petits bétails ;
- Offrir une assistance technique aux éleveurs des caprins ;
- Améliorer et faciliter les conditions de mise en place des mécanismes d'autosuffisance alimentaire
- Fournir sur le marché le produit de consommation (la viande) à un prix accessible au panier de la communauté
- Renforcer les conditions d'autofinancement des communautés.

10.5 Résultats attendus

- Elevage des petits bétails promu au sein des communautés impactées ;
- Les éleveurs des caprins assistés techniquement ;
- L'autosuffisance alimentaire améliorée et facilitée aux communautés ;
- Produit de consommation (viande) fourni sur le marché à un prix accessible au panier de la ménagère.
- L'autofinancement des communautés renforcé.

10.6 Indicateurs des résultats

- 240 caprins distribués aux communautés en raison de 60 caprins par association du village ;
- 4 associations des éleveurs des caprins sont assistés techniquement ;
- 1Kg de viande est consommé au moins 2 à 3 fois dans chaque famille par semaine ;
- Le revenu des communautés sont améliorés.

10.7 Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires du présent projet sont les communautés des éleveurs des villages MABENDE, LWANSA, LWEMBE et KYEMBE regroupées en associations et leurs environs pouvant se nourrir de la viande à moindre coût.

10.8 Activités pour atteindre les résultats

- Identifier les associations des éleveurs par village impacté ;
- Vérifier l'aménagement du logis des caprins à recevoir ;
- Organiser une formation à l'intention des éleveurs de chaque association ;
- Achat et distribuer les caprins aux associations par village
- Organiser les activités de suivi – évaluation.

10.9 Calendrier du déroulement des activités

ECHEANCE Mai 2024 à Mars 2026																	
N°	ACTIVITES	Année 2024								Année 2025				Année 2026			
		1 ^{ère} Trimestre		2 ^{ème} Trimestre		3 ^{ème} Trimestre		4 ^{ème} Trimestre		1 ^{er} Trimestre		2 ^{ème} Trimestre		3 ^{ème} Trimestre		4 ^{ème} Trimestre	
	PERIODE																
1	Identification des associations des éleveurs par village																
2	Aménagement des logis des caprins à recevoir et leur vérification																
3	Appel d'offre et Réception ,études analyses et publication																
3	Organisation une formation à l'intention des éleveurs de chaque association																
4	Achat et distribuer les caprins aux associations par village																

10.10 BUDGET DETAILLE DU PROJET

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNIT. EN USD	PRIX TOT. EN USD
1.	Appuis à l'assistance technique pour aménagement des logis et autres frais liés aux projet	Logis	4	1 980	7 920,00
2	Achat caprins + transport et manutentions pour distribution dans les villages	tête	240	102	24 480,00
3	Achat de doses de vaccins pour les caprins et accompagnement	unité	240	40	9 600,00
4	Achat équipements vétérinaires	FFt			3 200,00
5	Antibiotiques pour caprins	FFt			2 400,00
Total Général					47 600,00

PROJET 11. APPUI ET ENCADREMENT DES ELEVEURS DES POULETS DE PONTE ET DE CHAIR

11.1 Secteur d'intervention : AGRICULTURE ET DERU

11.2 Contexte et justification.

Le présent projet trouve son fondement dans le Plan de Développement Economique et Social à son troisième axe d'intervention relatif la promotion de la sécurité alimentaire et du développement agricole durable. Il s'inscrit plus précisément dans le programme de la relance de la production agricole, animale et halieutique avec comme activités notamment la promotion en milieux ruraux de la pisciculture et de l'élevage par l'introduction des géniteurs améliorés.

A ce jour, ce Programme est loin de couvrir la totalité de l'espace provincial et les objectifs fixés sont encore loin d'être atteints. Les éleveurs des villages VIETNAM, MAKUTANO, KYEMBE du groupement KYEMBE, en l'occurrence, manifestent un gap important en matière de relance de la production animale et fait partie du nombre des entités administratives de la Province dont la question de la sécurité alimentaire reste une préoccupation. Avec l'opportunité offerte par le nouveau Code Minier ayant institué le cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières, la communauté des villages VIETNAM, MAKUTANO, KYEMBE, soucieuse d'entreprendre les activités d'élevage pour assurer la sécurité alimentaire et diversifier les sources de leurs revenus, a inscrit parmi les besoins prioritaires pour son développement le projet d'élevage. Impactées par les activités minières de HUACHIN MABENDE MINING SA, la communauté précitée a négocié avec les responsables de l'entreprise ce projet qui, à l'issue des discussions, a été retenu dans le cahier des charges de ladite entreprise.

11.3 Description du projet

Le présent projet consiste à distribuer aux communautés des villages VIETNAM, MAKUTANO et KYEMBE les poulets pondeuses (300 têtes) en raison de 100 têtes par village et dans chaque village, les éleveurs seront organisés en association possédant déjà leur lieu d'élevage de la volaille.

Ce projet compte également assurer l'accompagnement des éleveurs en leurs donnant un appui technique en termes de formation et de supervision (suivi de proximité) des activités d'élevage au sein des associations des éleveurs.

11.1 Objectifs du projet

3.1. Objectif général

- Contribuer à la promotion de la sécurité alimentaire et à la diversification de sources des revenus.

3.2. Objectifs spécifiques

- Améliorer la pratique d'élevage dans la contrée par l'introduction des souches de poulet de ponte ;
- Améliorer l'alimentation des communautés par l'accès aux protéines d'origine animale ;
- Assurer la diversification des sources des revenus des ménages et leur augmentation par l'accès aux marchés.

11.4 BENEFICIAIRES

a) Bénéficiaires directes

Les bénéficiaires directes sont les éleveurs de la volaille réunis en association des villages VIETNAM, MAKUTANO et KYEMBE

b) Bénéficiaires indirectes

Les personnes qui bénéficient indirectement de ce projet sont ceux des agglomérations environnantes et celles de la ville de Likasi.

11.5. CRITERE DE SELECTION

Être habitant du village ciblé et adhérer à l'association des éleveurs des poulets formée pour la cause ;

11.6 RESULTATS ATTENDUS.

- La pratique de l'élevage des poulets de ponte et de chair dans la contrée est améliorée.

Indicateurs : introduction des souches des poulets de ponte et de chair ; accompagnement technique des associations assurée ; augmentation de la production de la volaille dans la contrée ;

- L'alimentation des communautés est améliorée.

Indicateur : fréquence de consommation de la viande et des œufs dans les ménages augmentés.

- Les sources des revenus sont diversifiées et l'augmentation des revenus assurée.

Indicateurs : pratique de l'élevage associée à une autre activité de subsistance dans un ménage ; taux d'augmentation du revenu familial avec la pratique de l'élevage.

11.7 ACTIVITES POUR ATTEINDRE LES RESULTATS.

- Assurer l'accompagnement technique (expertise étatique) en matière d'élevage ;
- Identifier les éleveurs regroupés en association des villages VIETNAM, MAKUTANO et KYEMBE ;
- Acquérir les poulets, les produits agrovétérinaires ainsi que les matériels d'élevage ;
- Organiser les sessions de formation sur les techniques d'élevage, de gestion financière d'une activité d'élevage ainsi que sur le travail en association d'éleveurs ;
- Distribuer les intrants, les produits agrovétérinaires et les matériels d'élevage ;
- Faire le suivi-évaluation des activités d'élevage auprès des associations ;
- Organiser les sessions de partage d'expérience entre les associations d'éleveurs ;
- Organiser une session d'évaluation finale du projet.

11.8. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET.

- Financement et gestion du projet assuré par HUACHIN MABENDE MINING SA ;
- Identification des bénéficiaires par HUACHIN MABENDE MINING SA en collaboration avec les techniciens du groupement KYEMBE et les représentants de la communauté de ces villages ;
- Prise en compte du genre dans la sélection des bénéficiaires directs du projet ;
- Mise à disposition par HUACHIN MABENDE MINING SA des poulets, des produits agrovétérinaires ainsi que des matériels d'élevage ;
- Formations et autres appuis techniques notamment la supervision et le suivi des activités à charge HUACHIN MABENDE MINING SA.

11.9. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION.

Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de KAMBOVE et composé d'un (1) délégué HUACHIN MABENDE MINING SA et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment le respect des critères

de sélection des bénéficiaires, le respect des échéances, la conformité de la souche des poulets, des intrants et des matériels d'élevage. Le CLS devra élaborer les outils de suivi-évaluation. En temps opportun, il communiquera à HUACHIN MABENDE MINING SA le calendrier de ses activités.

A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec HUACHIN MABENDE MINING SA dans le but de corriger les éventuelles erreurs de gestion et d'exécution du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

11.10 BUDGET DU PROJET

Désignation	Unité	Quantité	Prix unit en USD	Prix Tot en USD
Volailles,	tête	300	10	3 000,00
Aliments pour volailles	Sac/50 Kg	200	100	20 000,00
Vitamines	D0SE	300	10	3 000,00
Antibiotiques et vaccins	FFt			2 320,00
Super ponte	FFt			2 320,00
Matériels	fft	500	10	5 000,00
Couveuses et accessoires	pce	5	2500	12 500,00
Transport produits et matériels		1	800	800,00
Achat kit complet panneaux solaires et accessoires	pce	5	800	4 000,00
Formation et encadrement d'éleveurs	Module	2	3 250	6 500,00
Accompagnement des associations des éleveurs en construction des poulaillers y compris toutes sujétions	Association	3	10 000	30 000,00
COUT TOTAL PROJET				89 440,00

CHRONOGRAMME D'ACTIVITES

ECHEANCE MAI-DECEMBRE 2026																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
N °	ACTIVITES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
	PERIODE	MAI			JUN			JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	SEMAINE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2</

PROJET 12. AMENAGEMENT/REHABILITATION DE LA ROUTE AXE CHILA TEMBO- 50, KYEMBE EN TERRE BATTUE

12.1 Secteur d'intervention : DERU

12.2 Contexte et justification du projet :

Ce projet est conçu dans un contexte socio-économique caractérisé par un faible taux de croissance de trafic et d'échange des biens et services de premier nécessité entre les communautés du au mauvais état de la route caractérisée par les nids des poules, beaucoup d'aspérités et manquent d'ouvrages d'assainissement. Ce qui ne favorise pas un bon trafic tant des piétons que des véhicules ce qui indique une de variante sur l'incidence de la pauvreté observée au sein des communautés. Dans ce contexte , le réaménagement et réhabilitation de la route est perçue d'une part, comme une action prioritaire devant permettre de désenclaver une vaste zone agro-pastorale située à 25 km de Kyembe vers Chila Tembo 50 et d'autre part, comme un soutien indispensable au développement intégré des communautés impactées par l'exploitation minière de la société HUACHIN MABENDE SA en vue de la promotion de la production agricole , l'échange des biens et services de premier nécessité ; d'où l'importance attachée à cette route par les communautés pour l'évacuation et le ravitaillement .

12.3 Brève description du projet :

Ce projet consiste à réaménager et réhabiliter 12 Km de route en terre battue sur une largeur de 6 m du village KYEMBE vers CHILA TEMBO-50 à son point kilométrique 12 ; route notamment à travailler sur les ouvrages et taches ci-après :

-aménagement des tronçons non profilées (rechargement, épandage des matériaux latéritiques et compactage pour certaines tronçons, excavation et rechargement en matériaux latéritique pour les autres, les ouvrages d'assainissement

12.4 Objectifs : - Améliorer l'état des routes en réhabilitant 12 Km en terre battue pour faciliter l'accessibilité, la fluidité de circulation des biens, personnes et services entre villages.

12.5 Localisation du projet : village Kyembe et leurs environs.

12.6 Bénéficiaires : La population du village Kyembe et leurs environs.

12.7 Résultats attendus :

-12 km de route en terre battue chargé et stabilisé ;

- Accessibilité, échange des biens et services, circulation des personnes améliorée ;

-La circulation des populations facilitée.

12.8 Activités pour atteindre les résultats

☐ Excavation (déblayage);

- ☐ Rechargement (remblayage) ;
- ☐ Reprofilage avec apport des matériaux ;
- ☐ Arrosage ;
- ☐ Compactage ;
- ☐ Travaux sur les ouvrages d'assainissement

12.9 Indicateurs des résultats

- Nombre de Km de route réhabilités ;
- Nombre d'ouvrages d'assainissement réalisés ;
- Existence d'un comité d'entretien routier formé et équipé

Stratégie de mise en œuvre du projet

- Financement, gestion et supervision du projet par HUACHIN MABENDE;
- Sélection des fournisseurs des services (études topographiques et géotechniques), des matériaux de construction et de l'entrepreneur constructeur des routes effectuée par appel d'offre par HUACHIN MABENDE Exécution des travaux de construction conformément aux prescriptions techniques et au contrat par le fournisseur des services, des matériaux et par le constructeur.

12.10 Suivi-évaluation

Sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par Monsieur le Maire de la ville de Likasi et composé d'un (1) délégué de HUACHIN MABENDE et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment la qualité des matériels, le respect du chronogramme et la réalisation des résultats attendus.

12.11 Stratégie et méthodologie de mise en œuvre

Pour pérenniser la stabilité et l'utilisation de cette route au bon destin, une équipe de maintenance (cantonnier manuel) est de mise pour la survie appuyer des matériels nécessaires à leurs tâches et cette équipe sera répartie en tronçons pour un bon contrôle.

12.12 DESCRIPTION TECHNIQUES DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE BATTUE

Lors de l'exécution de ce projet, les éléments ci-après seront observés :

Les études géotechniques et topographiques ;

La couche de base sera en latérite de ± 200 mm et un devers $\pm 4\%$;

Une excavation du sol d'une couche de ± 100 mm afin d'enlever l'humus ;

Le reprofilage avec apport des matériaux latéritiques permettra l'épandage de ces derniers et l'obtention d'un désiré ;

Le compactage après arrosage conduira à une réduction maximale de la porosité suite au nombre de passes de l'engin prévu à l'issue des études ;

Les ouvrages d'assainissement (fossés latéraux, buses, dalots,) pour un bon système de drainage des eaux feront partie du corps de ce projet.

COMPOSITION DE L'OUVRAGE :

- Emprise ;
- Assiette ;
- Plate -forme ;
- Chaussée ;
- Accotement ;

De l'ancien corps de la chaussée (emprise) :

Les matériaux du corps de chaussée et toutes ses dépendances devront être scarifiés sur toute partie concernée dans tous les cas et éloignés du site des travaux vers le site d'entreposage pour permettre un bon traitement du fond de chaussée ;

De l'assiette :

Les matériaux (moellons) seront d'une bonne qualité, résistants, jugés conformes aux travaux ;

L'utilisation des matériaux ne sera possible que sur autorisation de l'Ingénieur chargé du contrôle.

De la plateforme :

Doit être compactée et répondant à la règle d'art en ce qui concerne la largeur, épaisseur, de même pour ses accotements et parties en talus.

De la chaussée :

Faite des matériaux d'emprunt et latéritiques, elle doit être compactée d'une manière stable et confortable et orientée de façon à permettre un ruissellement facile et une circulation facile et fluide sur l'ensemble.

Des accotements :

Travailler de manière à garder stabilisée la chaussée ; les accotements en terre battue devront être traités au compactage strict et rigoureux selon que l'art l'exige ; et respecter les pentes de ruissellement pour une bonne résistance et la pérennité de la vie de la chaussée.

**12.13 DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF D'AMENAGEMENT DES ROUTES
EN TERRE BATTUE POUR 12 KM**

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U EN USD	P.T EN USD
I	REHABILITATION DU CORPS DE LA CHAUSSEE				
1	Installation et repli chantier	FFT			8 000,00
	SOUS-TOTAL 1				8 000,00
2	Déblayage	m3	1550	30	46 500,00
3	Remblayage	m3	2 601,98	40	104 079,20
4	reprofilage avec apport des matériaux	m3	4750	10	47 500,00
5	Arrosage	Km	12	600	7 200,00
6	Compactage	m3	2750	5	13 750,00
7	Ouvrage d'assainissement et drainage des eaux pluviales	ML	2500	78	195 000,00
	SOUS TOTAL 2				414 029,20
	TOTAL S₁ +S₂				422 029,20
	Main d'œuvre 30%				126 608,76
	Etudes géotechniques et topographiques 5%				21 101,46
	Maintenance et toutes sujétions			FFT	15 000,00
	COUT TOTAL DU PROJET				584 739,42

12.13 CHRONOGRAMME DES ACTIVITÉS

N°	ACTIVITES	Echéance 2023								
		Avril	Mai	Juin	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
1	Publication de l'appel d'offre									
2	Etudes des dossiers									
3	Sélection du maître d'œuvre									
4	TRAVAUX D'EXECUTION									
5	Installation chantier									
6	Déblayage									
7	Remblayage									
8	Reprofilage									
9	Arrosage									
10	Compactage									
11	Ouvrages d'assainissement									
12	Repli chantier									
13	Remise de l'ouvrage									

DISPOSITIONS FINALES

L'entreprise est invitée à collaborer avec les communautés impactées dans le cadre de passation des marchés des projets contenus dans le présent cahier des charges.

L'entreprise a l'obligation de mettre à la disposition des communautés via le Comité Local de Suivi (CLS) toutes les informations pertinentes sur les projets qu'elle réalise pour permettre à celles-ci d'en assurer le suivi - évaluation et l'audit financier.

L'entreprise établit et adresse au Comité Local de Suivi (CLS) un rapport périodique tous les six mois rendant compte de tous les projets réalisés et en cours d'exécution pendant la période de référence du rapport, des écarts par rapport aux prévisions et les raisons de ces écarts ainsi que les prévisions de la période suivante. Elle fournit aux communautés via le Comité Local de Suivi (CLS) des informations complètes sur ses mécanismes internes de mise en œuvre des projets et sa politique du développement communautaire.

Les communautés mettent à la disposition de l'entreprise CHM SA pour la période d'exécution des actes de cession des espaces sur lesquels seront érigés les ouvrages inscrits dans le présent cahier des charges et assurent le contrôle citoyen des projets mis en œuvre par l'entreprise à le Comité Local de Suivi (CLS) qui sera piloté par l'Administrateur du Territoire de Kambove. Elles s'assurent de leur qualité, efficience et font part de leurs observations et recommandations à l'entreprise sous une forme adéquate (par écrit et via le CLS). Elles ont l'obligation de respecter l'autonomie de l'entreprise, de garantir et assurer la sécurité des biens et du personnel de l'entreprise.

Les communautés et l'entreprise s'engagent à promouvoir et renforcer la transparence, chaque partie fournissant à l'autre l'information nécessaire sur la mise en œuvre des projets inscrits dans le présent cahier des charges par la voie officielle. Les communautés et l'entreprise s'engagent à fournir tous les efforts possibles pour résoudre à l'amiable tout litige, controverse ou réclamation.

La passation des marchés dans le cadre du présent Cahier des Charges se fera conformément aux lois et règlements en vigueur en République Démocratique du Congo et selon la politique interne de l'entreprise minière en cette matière. Toutefois, dans la sélection des entreprises/organisations en vue de la réalisation d'un quelconque projet du présent Cahier des Charges, il sera accordé priorité aux entreprises et/ou structures locales dans le cadre de promouvoir l'entrepreneuriat local et la main d'œuvre locale pour autant que ces entreprises et/ou structures locales aient les compétences nécessaires pour réaliser le projet envisagé.

Le présent cahier des charges définissant la responsabilité sociétale de CHM SA vis-à-vis des communautés affectées par son exploitation, est établi en six exemplaires originaux, suivant le modèle repris en annexe XVII (Directive relative au modèle-type de cahier des charges de responsabilité sociétale) du décret n°038/2003 du 26 mars 2003 portant règlement minier tel que modifié et complété par le décret n°18 /024 du 12 Juin 2018.

Fait à Lubumbashi, le 06 mars 2023

Pour l'entreprise CNMC HUACHIN MABENDE MINING SA

Nom :

Fonction :

Lu et approuvé

Signature :



Pour les Représentants des communautés

MABASA... ANNE E... ANNE MARIE Présidente du CLDK

Lu et approuvé

LUSINCA NRONZI ZCAR

Lu et approuvé

VICÉ PRÉ : CLD MABENDE

Npogo WARPogo Vice président.

Lu et approuvé

Pour le Secteur de Lufira/ Témoin

Noms :

Fonction :

Lu et approuvé

Signature :



ANNEXES

- I. ACTES DE CESSION
- II. PROCES VERBEAUX
- III. PREUVE DE SUPERVISION
- IV. LISTES DE PRESENCE
- V. DOCUMENTS DE L'ENTREPRISE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KYEMBE

ACTE DE CESSION N° 01/2023

Je soussigné, Monsieur KYEMBE KATELE KILESHE Yves, Chef de Groupement Kyembe, dans le Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, reconnais avoir cédé au Comité Local de Développement du Village Vietnam pour la construction d'une école Primaire un espace d'une superficie de 150/100 m au Village Vietnam.

Fait à Kyembe, le 10/03/2023

Pour le Groupement KYEMBE



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KYEMBE

ACTE DE CESSION N° 02/2023

Je soussigné, Monsieur KYEMBE KATELE KILESHE Yves, Chef de Groupement Kyembe, dans le Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, reconnais avoir cédé au Comité Local de Développement du Village Kyembe pour le forage d'eau potable un espace d'une superficie de 10/10 m au Village Kyembe.

Fait à Kyembe, le 10/03/2023

Pour le Groupement KYEMBE



Komuy
KATELE KILESHE IVL
SHINIANTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KYEMBE

ACTE DE CESSION N° 03/2023

Je soussigné, Monsieur KYEMBE KATELE KILESHE Yves, Chef de Groupement Kyembe, dans le Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, reconnais avoir cédé au Comité Local de Développement du Village Shilantembo I/45 pour le forage d'eau potable un espace d'une superficie de 10/10 m dans ce village.

Fait à Kyembe, le 10/03/2023

Pour le Groupement KYEMBE



KATELE KILESHE
KATELE KILESHE IVL
SHINIANTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KYEMBE

ACTE DE CESSION N° 04/2023

Je soussigné, Monsieur KYEMBE KATELE KILESHE Yves, Chef de Groupement Kyembe, dans le Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, reconnais avoir cédé aux Comités Locaux de Développement tous les douze Villages impactés par les activités de l'entreprise Huachin Mabende SA pour la réalisation du projet d'appui en intrants agricoles un espace d'une superficie de 100ha dans ces 12 villages situés dans le Groupement Kyembe.

Fait à Kyembe, le 10/03/2023

Pour le Groupement KYEMBE



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



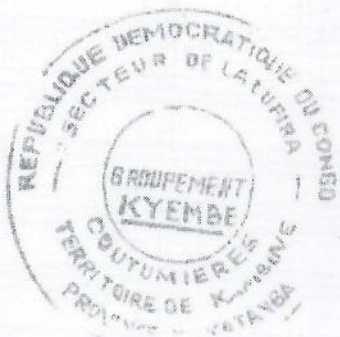
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KYEMBE

ACTE DE CESSION N° 05/2023

Je soussigné, Monsieur KYEMBE KATELE KILESHE Yves, Chef de Groupement Kyembe, dans le Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, reconnais avoir cédé au Comité Local de Développement du Village Mabende pour la construction d'un centre de santé un espace d'une superficie de 50/50 m dans ce village.

Fait à Kyembe, le 10/03/2023

Pour le Groupement KYEMBE



KOMBU
KATELE KILESHE IVA
SHINIANTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



**PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KYEMBE**

ACTE DE CESSION N° 06/2023

Je soussigné, Monsieur KYEMBE KATELE KILESHE Yves, Chef de Groupement Kyembe, dans le Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, reconnais avoir cédé au Comité Local de Développement du Village Makutano pour la construction d'un centre de santé un espace d'une superficie de 50/50 m dans ce village.

Fait à Kyembe, le 10/03/2023

Pour le Groupement KYEMBE



KOMI
KATELE KILESHE IV
SHINIANTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



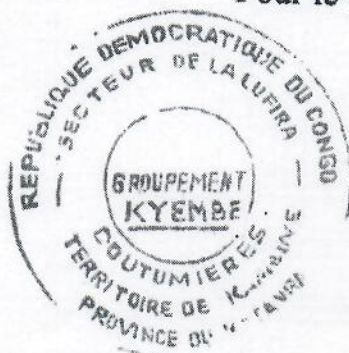
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KYEMBE

ACTE DE CESSION N° 07/2023

Je soussigné, Monsieur KYEMBE KATELE KILESHE Yves, Chef de Groupement Kyembe, dans le Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, reconnais avoir cédé au Comité Local de Développement du Village Kipemba pour la construction d'un poste de santé un espace d'une superficie de 50/50 m dans ce village.

Fait à Kyembe, le 10/03/2023

Pour le Groupement KYEMBE




KATELE KILESHE IVI
SHININTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KYEMBE

ACTE DE CESSION N° 08/2023

Je soussigné, Monsieur KYEMBE KATELE KILESHE Yves, Chef de Groupement Kyembe, dans le Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, reconnais avoir cédé au Comité Local de Développement du Village Vietnam pour la construction d'un poste de santé un espace d'une superficie de 50/50 m dans ce village.

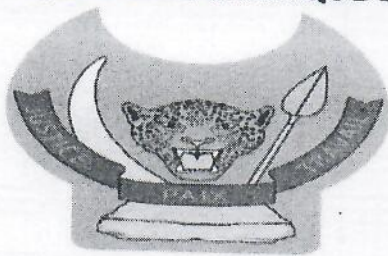
Fait à Kyembe, le 10/03/2023

Pour le Groupement KYEMBE



Koum
KATELE KILESHE IVI
SHINTANTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



**PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KYEMBE**

ACTE DE CESSION N° 09/2023

Je soussigné, Monsieur KYEMBE KATELE KILESHE Yves, Chef de Groupement Kyembe, dans le Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, reconnais avoir cédé au Comité Local de Développement du Village Kimanshi pour la réhabilitation de l'EP Kiswi et son équipement en bancs un espace d'une superficie de 150/50 m dans ce village.

Fait à Kyembe, le 10/03/2023

Pour le Groupement KYEMBE



Komny
KATELE KILESHE YVES
SHINIANTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



**PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KYEMBE**

ACTE DE CESSION N° 10/2023

Je soussigné, Monsieur KYEMBE KATELE KILESHE Yves, Chef de Groupement Kyembe, dans le Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, reconnais avoir cédé au Comité Local de Développement du Village Mabende pour la construction d'un centre de santé un espace d'une superficie de 50/50 m dans ce village.

Fait à Kyembe, le 10/03/2023

Pour le Groupement KYEMBE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KYEMBE

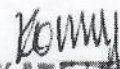
ACTE DE CESSION N° 11/2023

Je soussigné, Monsieur KYEMBE KATELE KILESHE Yves, Chef de Groupement Kyembe, dans le Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, reconnais avoir cédé au Comité Local de Développement du Village Kyembe pour la construction du bureau administratif du Groupement un espace d'une superficie de 50/50 m dans ce village.

Fait à Kyembe, le 10/03/2023

Pour le Groupement KYEMBE




KATELE KILESHE IVI
SHININTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KYEMBE

ACTE DE CESSION N° 12/2023

Je soussigné, Monsieur KYEMBE KATELE KILESHE Yves, Chef de Groupement Kyembe, dans le Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, reconnais avoir cédé au Comité Local de Développement du Village Mabende pour la construction d'un marché public un espace d'une superficie de 50/50 m dans ce village.

Fait à Kyembe, le 10/03/2023

Pour le Groupement KYEMBE



Konny
KATELE KILESHE IVI
SHINTANTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KYEMBE

ACTE DE CESSION N° 13/2023

Je soussigné, Monsieur KYEMBE KATELE KILESHE Yves, Chef de Groupement Kyembe, dans le Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, reconnais avoir cédé au Comité Local de Développement du Village Kyembe pour la construction d'un marché public un espace d'une superficie de 50/50 m dans ce village.

Fait à Kyembe, le 10/03/2023

Pour le Groupement KYEMBE



KOMU
KATELE KILESHE YVES
SHINIAITA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



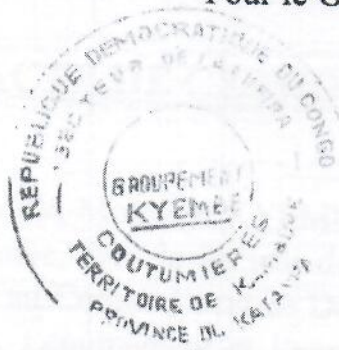
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KYEMBE

ACTE DE CESSION N° 14/2023

Je soussigné, Monsieur KYEMBE KATELE KILESHE Yves, Chef de Groupement Kyembe, dans le Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, reconnais avoir cédé au Comité Local de Développement du Village Kyembe pour la construction, l'équipement et l'approvisionnement d'un poulailler un espace d'une superficie de 30/25 m dans ce village.

Fait à Kyembe, le 10/03/2023

Pour le Groupement KYEMBE



Kyembe
KATELE KILESHE IVI
SHININTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LA LUFIRA
GROUPEMENT KYEMBE

ACTE DE CESSION N° 15/2023

Je soussigné, Monsieur KYEMBE KATELE KILESHE Yves, Chef de Groupement Kyembe, dans le Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, reconnais avoir cédé au Comité Local de Développement du Village Makutano pour la construction, l'équipement et l'approvisionnement d'un poulailler un espace d'une superficie de 30/25 m dans ce village.

Fait à Kyembe, le 10/03/2023

Pour le Groupement KYEMBE



Konni
KATELE KILESHE IVI
SHINIANTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA

TERRITOIRE DE KAMBOVE

SECTEUR DE LA LUFIRA

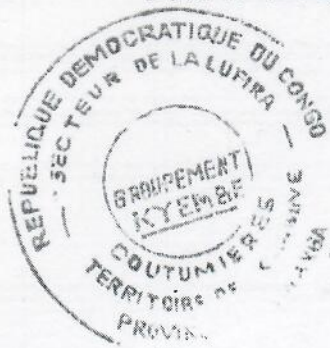
GROUPEMENT KYEMBE

ACTE DE CESSION N° 16/2023

Je soussigné, Monsieur KYEMBE KATELE KILESHE Yves, Chef de Groupement Kyembe, dans le Secteur de la Lufira, Territoire de Kambove, reconnais avoir cédé au Comité Local de Développement du Village Vietnam pour la construction, l'équipement et l'approvisionnement d'un poulailler un espace d'une superficie de 30/25 m dans ce village.

Fait à Kyembe, le 10/03/2023

Pour le Groupement KYEMBE



KYEMBE
KATELE KILESHE YVES
SHINTANTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

**PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE MABENDE AU COMITE LOCAL
DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE (CLDV)**

L'an deux mille vingt-deux, le quinzième Jour du mois de mai, nous, habitants du Village Mabende, réunis ce jour chez la maman Cheffe du Village, en présence du représentant du Chef de Secteur de Lufira, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre Village, conformément à l'article 414 bis du règlement minier et aux directives relatives au processus d'élaboration du cahier des charges :

Certifions que les personnes ci - dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du CLDV MABENDE.

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	KATOTO ANTOINE	M		PRESIDENT
2	LUSINGA NKENZI ICAR	M	0853591122	VICE - PRESIDENT
3	KITUNBO DIELEMBE ASSIRE	M	0897180722	SECRETAIRE
4	TCHI PONTI BWALYA	F	0851673963	MEMBRE

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	KAZADI-MULAMBALE	M	TRAVAILLEUR	085080515	
2	DMAMBO OTSHINGA	M	CULTIVATEUR	0814748508	
3	KALASAKITANDA	M	CULTIVATEUR	0802276752	
4	OTOMA -JEAN	M	CULT	081710809	
5	NGUY NGUYEN JEAN PIERRE	M	CULT	083651076	
6	NSOKONSSA PIERRE	M	CULT	085164545	
7	KASONGOWAKASNE	M	CULT	0840954	
8	NSOKO JOHN	M	PASTEUR	0808148219	
9	MURABU KANGUMBE ASSIRE	M	CULT	0878206	
10	MARSA SHAKASAKO	F	MENAGE	089307475	
11	MUTINGWA NGOLE	F	MENAGE	084766013	
12	MUELO SELENE	F	MENAGE		
13	SELANSE NKONGOLO	F	CULT	081607412	
14	KANDU POLINE	F	CULT	0846327315	
15	KYUMBU DITOKA	M	CULT	0848143096	
16	KAPPA KJELALUA	M	CULT	089640899	
17	KADIMA MUTANGA MADIS	M	EVANGELISTE	085040653	
18	NGUY TLANGWA PHU	M	IT	0817713283	
19	KABAMBA BERTIN	M	CULT	085166205	
20	KAPOTELA ADELLA	F	CULT	0808602812	

MADAME LE CHEF DU VILLAGE MABENDE

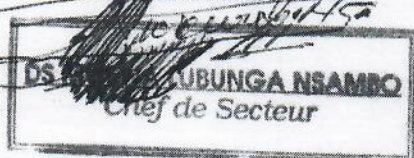
KASONGOWAKASNE KIKUNDA

REPRESENTANT DU CHEF DE SECTEUR

VISA DU CHEF DE SECTEUR

S. SANTI MUKENI LUBUNGA NSAMBO

NOMS, SIGNATURE + SCAU



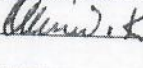
PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE KYEMBE AU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE (CLDV)

L'an deux mille vingt-deux, le dix-septième jour du mois de mai, nous, habitants du Village Kyembe, réunis ce jour chez le Chef de Groupement, en présence du représentant du Chef de Secteur de Lufira, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre Village, conformément à l'article 414 bis du règlement minier et aux directives relatives au processus d'élaboration du cahier des charges :

Certifions que les personnes ci – dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du CLDV KYEMBE :

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	KABASO ANNIE ANNE-MARIE	F.	0974577110	PRESIDENT
2	MPANGA JEAN-PAUL	M	0808872714	VICE - PRESIDENT
3	KIPULU DAVID	M	0842152725	SECRETAIRE
4	DOMINIQUE MUTOMBO	M	0992019211	MEMBRE

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	KASONGO- LONGWA- FABRICE	M	SECRETAIRE	0848499557	
2	MPANGA- JEAN- PAUL	M.	VC PRES.	0808872714	
3	KIPULU- DAVID	M.	SEC.	0842152725	
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

LE CHEF DE GROUPEMENT KYEMBE

REPRESENTANT DU CHEF DE SECTEUR

VISA DU CHEF DE SECTEUR

S. Sadio MWEWA LUBUNGA NSAMBO

NOMS, SIGNATURE + SCAU

DS MWEWA LUBUNGA NSAMBO
Chef de Secteur



**PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE KIMPEMBA AU COMITE
LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE (CLDV)**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deuxième Jour du mois de mai, nous, habitants du Village Kimpemba, réunis ce jour chez le Chef du Village, en présence du représentant du Chef de Secteur de Lufira, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre Village, conformément à l'article 414 bis du règlement minier et aux directives relatives au processus d'élaboration du cahier des charges :

Certifions que les personnes ci – dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du CLDV KIMPEMBA :

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	KAKOMPE - KANSWE	M	085 1208966	PRESIDENT
2	MUTINGA BIRINWA -	M		VICE - PRESIDENT
3	NDAYI KANTENGA	M	089.7141733	SECRETAIRE
4	MWAMBA KABEYA	M	0858944210	MEMBRE

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	MBUTU MASAMBA	M	CULTIVAT	0898833533	
2	ROSSY MUTINGA	F	"		
3	AIMEE KABWEA	F	"	0896759932	
4	MAUPE KYAMUSASA	F	"	0892687444	
5	MUKALAY BANZA	M	"		
6	KAPENAA	M	"	0850179580	
7	NGULU - KALASELE	M	"	0846639360	
8	MAMBWE KASONTA	M	"	0851511967	
9	KAPEMBE BUNAA	M	"	0844173290	
10	KYALWE MISALO	M	"	0899164967	
11	MANDE KASUMBU PIERRE	M	"	0894708522	
12	SIASEMA MANGALA MARIA	F	"	0898152280	
13	MWANZA MULOPE	M	"	084410443	
14	KYONWA KYAKWANDASHA	F	"		
15	DJONIE KATUANI MULOVA	M	"	0840036391	
16	KABEMBA - JACQUES	M	"	0895760395	
17					
18					
19					
20					

LE CHEF DU VILLAGE KIMPEMBA

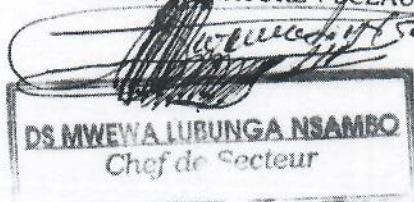
KALOLA MASAMPE

REPRESENTANT DU CHEF DE SECTEUR

VISA DU CHEF DE SECTEUR

A. Sadio MWEKA LUBUNGA NSAMBO

NOMS, SIGNATURE + SCEAU



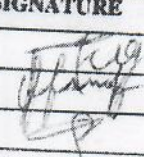
**PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE KYANDWE AU COMITE LOCAL
DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE (CLDV)**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huitième jour du mois de mai, nous, habitants du Village Kyandwe, réunis ce jour chez le Chef DU Village, en présence du représentant du Chef de Secteur de Lufira, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre Village, conformément à l'article 414 bis du règlement minier et aux directives relatives au processus d'élaboration du cahier des charges :

Certifions que les personnes ci - dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du CLDV KYANDWE :

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	ILUNGA MVIATRE ENRIETTE	F	0971450517	PRESIDENT
2	BANSA - MUKUKA	M		VICE - PRESIDENT
3	MUKHSA - WA ILUNGA	M		SECRETAIRE
4	BANZA - MWILAMBWE		0918800812	MEMBRE

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	MWILAMBWE - TUM TEBUKA	M	MEMBRE		
2	MURUNGA - CHRISPIN	M	"		
3	KAZADI - SHANBERY	M	"		
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

LE CHEF DU VILLAGE KYANDWE

KYANDWE - PROBWE



REPRESENTANT DU CHEF DE SECTEUR

.....

VISA DU CHEF DE SECTEUR

D. SANGU MWENGA LUBUNGA NSAMBO

NOMS, SIGNATURE + SCEAU



**PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE LWEMBE 1 AU COMITE LOCAL
DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE (CLDV)**

L'an deux mille vingt-deux, le trentième jour du mois de mai, nous, habitants du Village Lwembe 1, réunis ce jour chez le Chef du Village, en présence du représentant du Chef de Secteur de Lufira, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre Village, conformément à l'article 414 bis du règlement minier et aux directives relatives au processus d'élaboration du cahier des charges :

Certifions que les personnes ci - dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du CLDV Lwembe 1 :

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	NGOY - ANTOINE	M		PRESIDENT
2	GABO - LUKAKI	M		VICE - PRESIDENT
3	WAMISUNBA - TCHO DAM.	M		SECRETAIRE
4	MILAMBO - JEAN	M		MEMBRE

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	BANZA KISANGA	M	CHAUFFEUR	999392346	<i>[Signature]</i>
2	MWELWA JEAN	M	MEMBRE	-	<i>[Signature]</i>
3	SEPA HERITIER	M	MEMBRE	-	<i>[Signature]</i>
4	NGOIE CHANTAL	F	MEMBRE	-	<i>[Signature]</i>
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

LE CHEF DU VILLAGE LWEMBE 1

KAMFWA - KABINDA

REPRESENTANT DU CHEF DE SECTEUR

VISA DU CHEF DE SECTEUR

J. Samba MWEWA LUBUNGA NSAMBO

NOMS, SIGNATURE + SCEAU



**PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE LWEMBE 2 AU COMITE LOCAL
DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE (CLDV)**

L'an deux mille vingt-deux, le troisième jour du mois de juin, nous, habitants du Village Lwembe 2, réunis ce jour chez le Chef DU Village, en présence du représentant du Chef de Secteur de Lufira, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre Village, conformément à l'article 414 bis du règlement minier et aux directives relatives au processus d'élaboration du cahier des charges :

Certifions que les personnes ci – dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du CLDV LWEMBE 2 :

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	KIKUSWE - BENOT	M		PRESIDENT
2	BUPE - KALONJI	M	0897967902	VICE - PRESIDENT
3	MPANGA - DAVID	M		SECRETAIRE
4	MUJINGA - MWELEMUKA	M		MEMBRE

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	KAMASI Hubert	M	MEMBRE	-	
2	KASONKO Eyenga	M	MEMBRE	0900057745	
3	KOMBA Florence	F	MEMBRE	0870447888	
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

LE CHEF DU VILLAGE LWEMBE 2

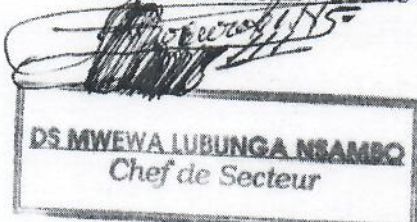
M'ILIMELWA

REPRESENTANT DU CHEF DE SECTEUR

VISA DU CHEF DE SECTEUR

A. SANA MWEWA LUBUNGA NSAMBO

NOMS. SIGNATURE + SCEAU



PROCE VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE MAKUTANO AU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE (CLDV)

L'an deux mille vingt-deux, le troisième du mois de juin, nous habitants du Village MAKUTANO, réunis ce jour chez le Chef de Village, en présence du représentant du Chef de Secteur de Lufira, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre Village, conformément à l'article 414 bis du règlement minier et aux directives relatives au processus d'élaboration du cahier des charges ;

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du CLDV M^{AKUTANO} :

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	MUTEBA WA JUMBA	M	09919601671	PRESIDENT
2	KISULO-MAVASE-URLILE	F	0808401934	VICE-PRESIDENT
3	KAKUBI-KATOLLO	M	0	SECRETAIRE
4	KIBANDO-NAFISA GAUDELINE	F	0890329511	MEMBRE

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	MWISANGE-NTAMBU	F	C.A.V	0897247867	
2	KABONGO-KASONGO	M	CULTIVATEUR	0826599149	
3	MUTAMBO-VICTOR	M	..		
4	SHAMBOYI-MWENZE	M	..		
5	MWA-MARCELINE	F	..		
6	SUNGA-JESUS	M	..		
7	KAPESA-MUJAMBO	M	..		
8	MULANDA-KASONGO	M	..	0850992153	
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

LE CHEF DU VILLAGE MAKUTANO

..KANGALA...T.HON.....

REPRESENTANT DU CHEF DE SECTEUR

.....

VISA DU CHEF DE SECTEUR

..Sana...MAWEWA..LUBUNGA NSAMBO

MONS SIGNATURE + SCEAU


MAWEWA LUBUNGA NSAMBO
 Chef de Secteur



PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE NGOMBALUME AU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE (CLDV)

L'an deux mille vingt-deux, le cinquième jour du mois de juin, nous, habitants du Village NGOMBALUME, réunis ce jour chez le Chef du Village, en présence du représentant du Chef de Secteur de Lufira, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre Village, conformément à l'article 414 bis du règlement minier et aux directives relatives au processus d'élaboration du cahier des charges :

Certifions que les personnes ci – dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du CLDV NGOMBALUME :

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	KAMFWA MUTWALE	M	0850167310	PRESIDENT
2	MUJINGA NANA	F	0840100819	VICE - PRESIDENT
3	MUTOMBO FELIX	M	0890346140	SECRETAIRE
4	KALEKESHA DOMINIQUE	M	0893289301	MEMBRE

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	MWEWA VINCENT	M.	MEMBRE		
2	MPIANA OSCAR	M.	11-11		
3	MWENZE FERNAND	M.	11-11		
4	KIPIMBYE CLEMENT	M.	11-11		
5	KASONGO ALAIN	M.	11-11		
6	KAZADI MUTWALE	M.	11-11		
7	LOTANGA DENIS	M.	11-11		
8	LONGO LUWE	M.	11-11		
9	KABILA WANGULU	M.	11-11		
10	KAMBAMBA NUMBI	M.	11-11		
11	KISIMBA LUBENGA	M.	11-11		
12	KASONGO CHARLES	M.	11-11		
13	OMOKENDE JOSEPH	M.	11-11		
14	DAWUNYAYE GEORGE	M.	11-11		
15	JOSEPHINE KYABWE	F	11-11		
16					
17					
18					
19					
20					

LE CHEF DU VILLAGE NGOMBALUME

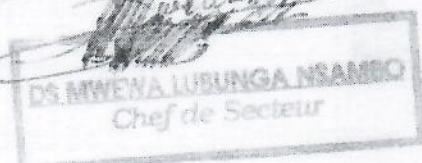
12/06/22
SYLVAIN
CHIEF DE LOCALITE

REPRESENTANT DU CHEF DE SECTEUR

VISA DU CHEF DE SECTEUR

DS. MWENA LUBUNGA NSAMBO

NOMS, SIGNATURE + SCEAU





**PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE LWANSA AU COMITE LOCAL
DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE (CLDV)**

L'an deux mille vingt-deux, le seizième jour du mois de juin, nous, habitants du Village LWANSA, réunis ce jour chez le Chef DU Village, en présence du représentant du Chef de Secteur de Lufira, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre Village, conformément à l'article 414 bis du règlement minier et aux directives relatives au processus d'élaboration du cahier des charges :

Certifions que les personnes ci – dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du CLDV LWANSA :

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	KALENGA ILUNGA	F	0815475031	PRESIDENT
2	KAZAMBA HODI	F	0854487284	VICE - PRESIDENT
3	KANTAMBO KANENKA	M		SECRETAIRE
4	MUSOYA MUKERO	M		MEMBRE

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	MUSENI-LINN-MASOJA	M		0854100420	
2	KIRITA-TANT	M		0847572353	
3	MIKA IRENG	F			
4	PANGA ADORIO	F			
5	KABONGO TSHINENE	M	COSSILLE	0897284165	
6	MUSHITU SAAM	M	OPS		
7	NTUMBA FOSTIN	M		0854370320	
8	KUZANSA SATUNOU	M		0873256430	
9	TSHIYOYO ANDRE	M		0876417206	
10	KAMAZANI DISBOIS	M			
11	MPOYO KIBIKOJI	M		0851419013	
12	KIPUMA BLIZABOTTE	F			
13	NABI YSAYA	F			
14	TOTENSA KINOMBOS	M			
15	BHABWE KESINA	F			
16	KISHIMBA NGOU	M			
17	KIZADI WAKAZADI	M		0854411774	
18	KAPALU MAKIMO	M		0850741953	
19	MASENGO BUSAMBO	F			
20	KABUNDA MUTINSA	F			

LE CHEF DU VILLAGE LWANSA

MIZO WAFIZA

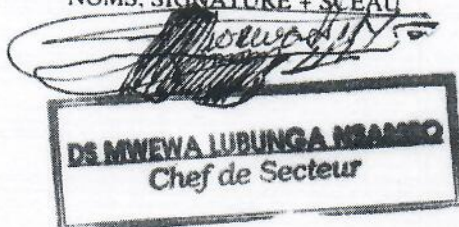
REPRESENTANT DU CHEF DE SECTEUR

.....

VISA DU CHEF DE SECTEUR

A. Samba MWEKA LUBUNGA NGAMBO

NOMS, SIGNATURE + SCAU



PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE CHILANTEMBO AU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE (CLDV)

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-troisième jour du mois de juin, nous, habitants du Village CHILANTEMBO (45), réunis ce jour chez le Chef DU Village, en présence du représentant du Chef de Secteur de Lufira, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre Village, conformément à l'article 414 bis du règlement minier et aux directives relatives au processus d'élaboration du cahier des charges ;

Certifions que les personnes ci – dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du CLDV CHILANTEMBO :

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	TUNBA - NUTANBA	F	0954570020	PRESIDENT
2	KAKUELE - MUEWA	M	0953730703	VICE - PRESIDENT
3	MISI - TSAIYONCO	M	0954777378	SECRETAIRE
4	PROYO WA PROYO	M	0956468782	MEMBRE

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	KISHETA - NEANDUE	M	CONS.	0972009392	0972009392
2	DONA	M			
3	MUISANCE	F		0953746148	
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

LE CHEF DU CHILANTEMBO /45

..... NUTANBA

REPRESENTANT DU CHEF DE SECTEUR

.....

VISA DU CHEF DE SECTEUR

S. David MUEWA LUBUNGA NSAMBO

NOMS, SIGNATURE + SCAU


DS MUEWA LUBUNGA NSAMBO
 Chef de Secteur



**PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU VILLAGE VIETNAM AU COMITE LOCAL
DE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE (CLDV)**

L'an deux mille vingt-deux, le dixième jour du mois de juin, nous, habitants du Village VIETNAM, réunis ce jour chez le Chef du Village, en présence du représentant du Chef de Secteur de Lufira, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre Village, conformément à l'article 414 bis du règlement minier et aux directives relatives au processus d'élaboration du cahier des charges :

Certifions que les personnes ci – dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du CLDV VIETNAM :

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	MUSWILA - PANGO, DESWI	M	084382784	PRESIDENT
2	MWE, LIMPADE	M	0893557566	VICE - PRESIDENT
3	KIKUNGURU - TSHINDA	M	0895344827	SECRETAIRE
4	KOMBO, KOMBO - ERDEPHONSE	M	0855755932	MEMBRE

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	CHAMBUY - ALAIN	M	CONSEILLER	0859474359	<i>[Signature]</i>
2	MWAMBA - EUSTON	M	TRESORIER	084085006	<i>[Signature]</i>
3	MWAMBA - MUTAMBA	M	VICE-CONSE	0894637744	<i>[Signature]</i>
4	KALUNBA - JUSTIN	M	3 ^e CONSE	-	<i>[Signature]</i>
5	TSHINDA - MUTSHILA	M	4 ^e CONSE	0894799090	<i>[Signature]</i>
6	MWANSA - PIERRE	M	SECURITE	0898923428	<i>[Signature]</i>
7	IZAA - MWABESA	F		0895344827	<i>[Signature]</i>
8	TIBA - SAGA	F	SECURITE	0840806824	<i>[Signature]</i>
9	NILULU - WA - ILUNGA	F	CUISINIERE	-	<i>[Signature]</i>
10	MUTINGA - JULY	F	TRESORIER	0858455932	<i>[Signature]</i>
11	TUMU - VENE	M	SECURITE	0895407385	<i>[Signature]</i>
12	KANYIMBU - KOIT	M	SECURITE	0847820455	<i>[Signature]</i>
13	KALENGA - KIBAWA	M	SECURITE	-	<i>[Signature]</i>
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

LE CHEF DU VILLAGE VIETNAM

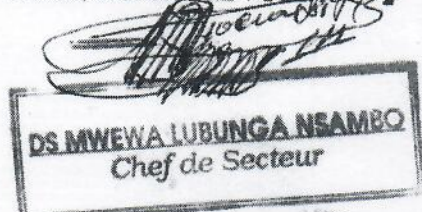
MUMBA YA SINTI

REPRESENTANT DU CHEF DE SECTEUR

VISA DU CHEF DE SECTEUR

S. SANTI MWIWA LUBUNGA NSAMBO

NOMS, SIGNATURE + Sceau



**PROCES-VERBAL DE LA DETERMINATION DE LA ZONE GEOGRAPHIQUE
IMPACTEE PAR LE PROJET DE L'ENTREPRISE HUACHIN MABENDE SA**

L'an deux mille vingt-et-deux, vingt-sixième jour du mois de juin, à Chilantembo/45, dans le Secteur de Lufira, Territoire de Kambove, Province du Haut-Katanga ; il a été procédé, conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis ainsi que 480 du Règlement Minier, à la détermination de l'espace géographique impacté par le projet de l'entreprise minière HUACHIN MABENDE SA, en présence du Représentant du Chef de Secteur, des Représentants de ladite entreprise et des représentants des communautés locales concernées, avec la facilitation de l'ONG KMP Consulting.

Comme exigé par les articles ci-haut repris, les parties prenantes ont validé la zone d'influence géographique du projet qui comprend les Villages Mabende, Kyembe, Kipemba, Kyandwe, Lwembe 1, Lwembe 2, Makutano, Ngombalume, Kimanshi, Lwansa, Vietnam, Chilantembo/45.

Cet espace se trouve dans le Secteur de Lufira, Territoire de Kambove, Province du Haut-Katanga, en République Démocratique du Congo.

En foi de quoi, le présent procès-verbal est signé aux jours, mois et an que dessus.

Les Représentants des communautés

KABASO ANNIE ANNE MARIE
Présidente CLD Kambove

LUSINGA NIKONZI ICAR

VICE-PRESIDENT CLD KUM

le Représentant de l'Entreprise

ABENA NGANGA

MPOMO WA MPOMO

VISA DU CHEF DE SECTEUR

DS MWEWA LUBUNGA NEMBO

NOMS, SIGNATURE + SCAU

DS MWEWA LUBUNGA NEMBO
Chef de Secteur



Pour KMPC

Jean-Fab NGAIKWOMO

Facilitateur

**PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU
VILLAGE MABENDE IMPACTE PAR LE PROJET DE HUACHIN MABENDE SA**

L'an deux mille vingt- et – deux, le 27^e jour du mois de juin, nous membres du Village **MABENDE**, réunis ce jour chez la Maman cheffe dudit Village dans le but d'identifier les besoins à négocier pour le compte du cahier des charges de la société HUACHIN MABENDE SA.

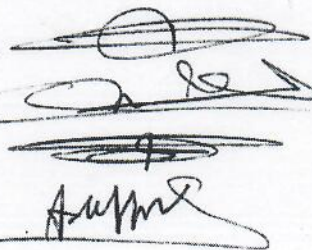
Après débat et délibération, la liste des besoins identifiés ci – après a été adoptée pour le Village MABENDE pour le compte de l'entreprise HUACHIN MABENDE SA :

N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Construction d'une école primaire
2	Adduction d'eau
3	Construction d'un centre de santé
4	Appui en intrants agricoles et achats des tracteurs
5	Construction d'un marché public + dépôt
6	Appui à l'amélioration de l'habitat à travers l'octroi des tôles aux habitants
7	Electrification

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLDV MABENDE

KASONGO MANDE KIKUNDA
LUSINGA N KONZI I CAR
KITUNBO NPELOMBE DESIRE
TCHIPONTI BWA LYA.ODETTE



Visa de l'Autorité locale



**PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU
VILLAGE KYEMBE IMPACTE PAR LE PROJET DE HUACHIN MABENDE SA**

L'an deux mille vingt- et - deux, le 27^e jour du mois de juin,
nous membres du Village **KYEMBE**, réunis ce jour chez le Chef de Groupement dans le but d'identifier
les besoins à négocier pour le compte du cahier des charges de la société **HUACHIN MABENDE SA**.

Après débat et délibération, la liste des besoins identifiés ci - après a été adoptée pour le Village
KYEMBE pour le compte de l'entreprise **HUACHIN MABENDE SA** :

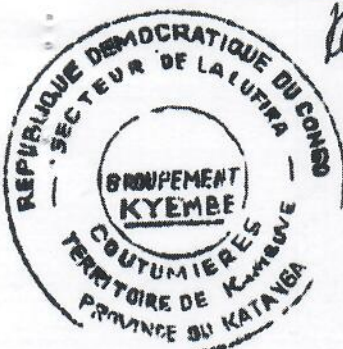
N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Construction d'un centre de formation professionnelle
2	Adduction d'eau
3	Appui en matériels aratoires
4	Appui en intrants agricoles
5	Aménagement de la route de desserte agricole
6	Construction du Bureau du Groupement
7	Appui à l'élevage des poules et des chèvres
8	Electrification de Kyembe
9	Aménagement d'un terrain de football

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLDV KYEMBE

MABADU ANNIE ANNE MARIE
MPANGA - JEAN - MARIE
KIPULU - DAVID

Visa de l'Autorité locale



KATELE KILESHE IV
SHINJANTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

**PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU
VILLAGE LWANSA IMPACTE PAR LE PROJET DE HUACHIN MABENDE SA**

L'an deux mille vingt- et - deux, le 28^e jour du mois de juin,
nous membres du Village LWANSA, réunis ce jour chez le Chef dudit Village dans le but d'identifier
les besoins à négocier pour le compte du cahier des charges de la société HUACHIN MABENDE SA.

Après débat et délibération, la liste des besoins identifiés ci - après a été adoptée pour le Village
LWANSA pour le compte de l'entreprise HUACHIN MABENDE SA :

BESOINS IDENTIFIES	
1	Dotation des matériels aratoires
2	Appui en intrants agricoles
3	Elevage des chèvres

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLDV LWANSA

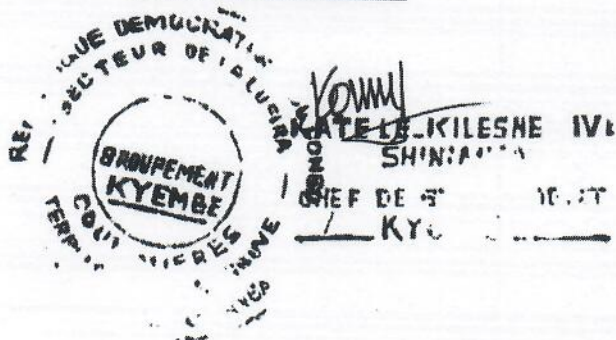
KALENGA ILUNGA

KASANBA NDOJI

KANTAMBO KANGAKA

MUSOYA NUKEDO

Visa de l'Autorité locale



**PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU
VILLAGE KIMPEMBA IMPACTE PAR LE PROJET DE HUACHIN MABENDE SA**

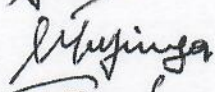
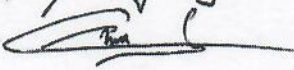
L'an deux mille vingt- et - deux, le 28 jour du mois de juin,
nous membres du Village **KIMPEMBA**, réunis ce jour chez le Chef dudit Village dans le but
d'identifier les besoins à négocier pour le compte du cahier des charges de la société HUACHIN
MABENDE SA.

Après débat et délibération, la liste des besoins identifiés ci - après a été adoptée pour le Village
KIMPEMBA pour le compte de l'entreprise HUACHIN MABENDE SA :

N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Construction d'un poste de santé
2	Adduction d'eau
3	Appui en intrants agricoles

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLDV KIMPEMBA

- 1 KAKOMPE KANSWE 
- 2 MUYINGA BIRINDWA 
- 3 NDAYI KANTEANGA 
- 4 MWAMBA KABEYA 

Visa de l'Autorité locale



**PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU
VILLAGE KIMANSHI IMPACTE PAR LE PROJET DE HUACHIN MABENDE SA**

L'an deux mille vingt- et – deux, le 3^e.... jour du mois de juillet....., nous membres du Village **KIMANSHI**, réunis ce jour chez la Maman cheffe dudit Village dans le but d'identifier les besoins à négocier pour le compte du cahier des charges de la société HUACHIN MABENDE SA.

Après débat et délibération, la liste des besoins identifiés ci – après a été adoptée pour le Village KIMANSHI pour le compte de l'entreprise HUACHIN MABENDE SA :

N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Réhabilitation de l'école primaire Kiswi
2	Dotation des matériels aratoires
3	Aménagement des routes entre Kimanshi et Kyembe
4	Appui en intrants agricoles

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLDV KIMANSHI

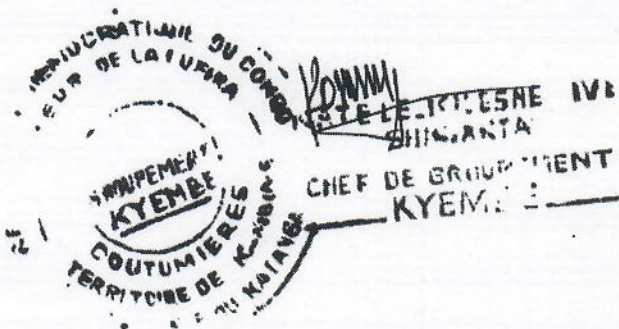
KATWISI – KOMBA

KASOKA – KANYAMPA

MPUNDU – KAIKE

KUNDA – MALEMBERA

Visa de l'Autorité locale



**PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU
VILLAGE LWEMBE 1 IMPACTE PAR LE PROJET DE HUACHIN MABENDE SA**

L'an deux mille vingt- et - deux, le 3^{er}... jour du mois de juillet.....
nous membres du Village **LWEMBE 1**, réunis ce jour chez le Chef du Village dans le but d'identifier
les besoins à négocier pour le compte du cahier des charges de la société **HUACHIN MABENDE SA**.

Après débat et délibération, la liste des besoins identifiés ci - après a été adoptée pour le Village
LWEMBE 1 pour le compte de l'entreprise **HUACHIN MABENDE SA** :

N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Appui en matériels aratoires
2	Appui en intrants agricoles
3	Appui à l'élevage des poules et des chèvres

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLDV LWEMBE 1

NGOY - ANTOINE *Ngoyi*
GABO - LUKAKI *om*
WANISUMBA - TCHO DAM *TCHO DAM*

Visa de l'Autorité locale

S. Sario MWEWA LUBUNGA NSAMBO

NOMS, SIGNATURE + SCAU

DS MWEWA LUBUNGA NSAMBO
Chef de Secteur



**PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU
VILLAGE NGOMBALUME IMPACTE PAR LE PROJET DE HUACHIN MABENDE SA**

L'an deux mille vingt- et - deux, le 5^e jour du mois de juillet,
nous membres du Village **NGOMBALUME**, réunis ce jour chez le Chef de Groupement dans le but
d'identifier les besoins à négocier pour le compte du cahier des charges de la société **HUACHIN
MABENDE SA**.

Après débat et délibération, la liste des besoins identifiés ci - après a été adoptée pour le Village
NGOMBALUME pour le compte de l'entreprise **HUACHIN MABENDE SA** :

N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Adduction d'eau
2	Appui en matériels aratoires
3	Appui en intrants agricoles

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLDV NGOMBALUME

KAMPWA MUTWACE

MWJINGA NANA

MUTOMBO FELIX

KALEKESHA Dominique

Visa de l'Autorité locale

S. Sadio MWEWA LUBUNGA NSAMBO

NOMS, SIGNATURE + SCEAU

DS MWEWA LUBUNGA NSAMBO
Chef de Secteur



**PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU
VILLAGE LWEMBE 2 IMPACTE PAR LE PROJET DE HUACHIN MABENDE SA**

L'an deux mille vingt- et - deux, le 10^e jour du mois de juillet.....
nous membres du Village LWEMBE 2, réunis ce jour chez le Chef du Village dans le but d'identifier
les besoins à négocier pour le compte du cahier des charges de la société HUACHIN MABENDE SA.

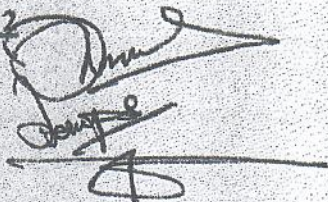
Après débat et délibération, la liste des besoins identifiés ci - après a été adoptée pour le Village
LWEMBE 2 pour le compte de l'entreprise HUACHIN MABENDE SA :

N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Appui en matériels aratoires
2	Appui en intrants agricoles
3	Appui à l'élevage des poules et des chèvres

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLDV LWEMBE 2

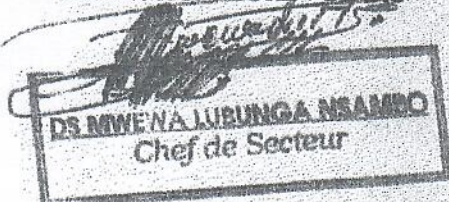
KIKUSWE - BENOIT
BUPE - KALONJI
MPANGA - DAVID



Visa de l'Autorité locale

S. S. MINEWA LUBUNGA NSAMBO

NOMS, SIGNATURE + SCAU



**PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU
VILLAGE VIETNAM IMPACTE PAR LE PROJET DE HUACHIN MABENDE SA**

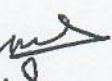
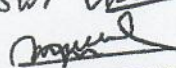
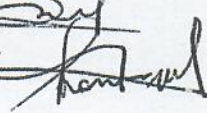
L'an deux mille vingt- et – deux, le 10^e jour du mois de juillet,
nous membres du Village **VIETNAM**, réunis ce jour chez le Chef du Village dans le but d'identifier les
besoins à négocier pour le compte du cahier des charges de la société **HUACHIN MABENDE SA**.

Après débat et délibération, la liste des besoins identifiés ci – après a été adoptée pour le Village
VIETNAM pour le compte de l'entreprise **HUACHIN MABENDE SA** :

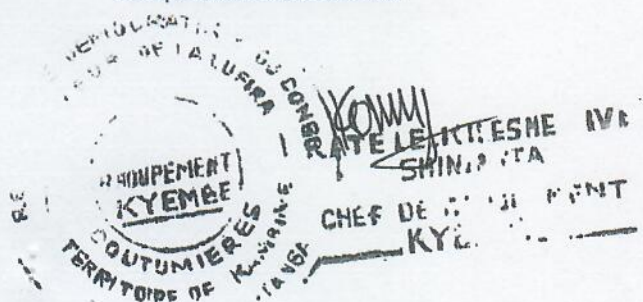
N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Appui en matériels aratoires
2	Appui en intrants agricoles
3	Appui à l'élevage des poules et des chèvres
4	Construction d'une école primaire
5	Construction d'un poste de santé
6	Forage d'eau

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLDV VIETNAM

MUSWILA - PANGO. DESWI 
MURU - KIMDAPE 
NIKUNGURU - TSHINATA 
KOMBO - KOMBO - IRDEPHONSE 

Visa de l'Autorité locale



le chef de Secteur
S. Sadio MWEWA LUBUNGA NISAMBA

**PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU
VILLAGE MAKUTANO IMPACTE PAR LE PROJET DE HUACHIN MABENDE SA**

an deux mille vingt – et-deux, le 15^e jour du mois de juillet, nous membres du
village MAKUTANO, réunis ce jour chez dudit Village dans le but d'identifier les besoins à
gocier pour le cahier des charge de la société HUACHIN MABENDE SA

près débat et délibération, la liste des besoins identifiés ci-après a été adoptée pour le
village MAKUTANO pour le compte de l'entreprise HUACHIN MABENDE SA :

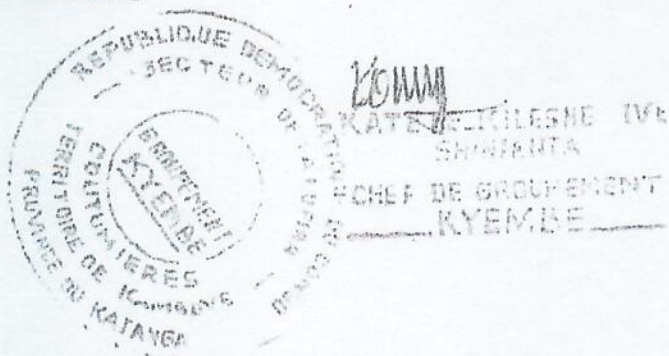
BESOINS IDENTIFIES	
	Dotation des matériels aratoires
	Appui en intrants agricoles
	Elevage des ^poules
	Construction d'un centre de santé
	Aménagement d'un terrain de football

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLDV MAKUTANO

MULANDA-KASONCO
OWA-MARCELINA

Visa de l'Autorité locale



**PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU
VILLAGE KYANDWE IMPACTE PAR LE PROJET DE HUACHIN MABENDE SA**

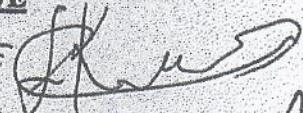
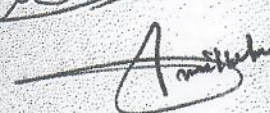
L'an deux mille vingt- et - deux, le 21^{er} jour du mois de juillet....., nous membres du Village KYANDWE, réunis ce jour chez le Chef du Village dans le but d'identifier les besoins à négocier pour le compte du cahier des charges de la société HUACHIN MABENDE SA.

Après débat et délibération, la liste des besoins identifiés ci - après a été adoptée pour le Village KYANDWE pour le compte de l'entreprise HUACHIN MABENDE SA :

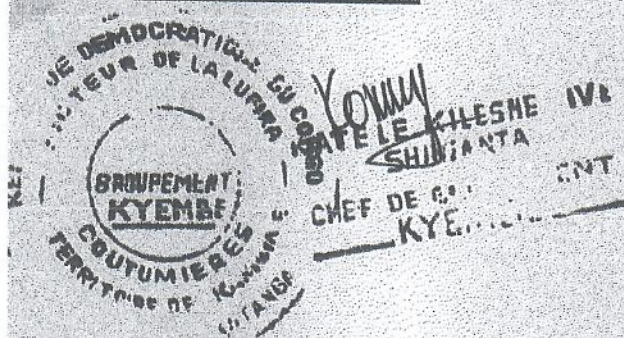
N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Appui en matériels aratoires
2	Appui en intrants agricoles
3	Aménagement d'un terrain de football

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLDV KYANDWE

KYUNGU - POBWE 
BANDA - MWILAMBWE 

Visa de l'Autorité locale



**PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU
VILLAGE CHILANTEMBO IMPACTE PAR LE PROJET DE HUACHIN MABENDE SA**

L'an deux mille vingt- et - deux, le 23^e jour du mois de juillet
nous membres du Village **CHILANTEMBO**, réunis ce jour chez le Chef de Groupement dans le but
d'identifier les besoins à négocier pour le compte du cahier des charges de la société **HUACHIN
MABENDE SA**.

Après débat et délibération, la liste des besoins identifiés ci – après a été adoptée pour le Village
CHILANTEMBO pour le compte de l'entreprise **HUACHIN MABENDE SA** :

N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Construction d'un marché + dépôt
2	Appui en matériels aratoires
3	Appui en intrants agricoles
4	Electrification

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLDV CHILANTEMBO

ILUNGA VALENTIN
KYUNGU NTAMBA
MUMBA KILWILLO partient

Visa de l'Autorité locale

D. Sango MWENA LUBUNGA NSAMBO

NOMS, SIGNATURE + SCEAU

DS MWENA LUBUNGA NSAMBO
Chef de Secteur



**PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES
COMMUNAUTES DU VILLAGE MABENDE**

L'an deux mil vingt-et-deux, le 18 jour du mois de juin, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du Village MABENDE sous la présidence du Chef du Village.

Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de MABENDE approuve les besoins ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

N°	BESOINS PRIORITAIRES APPROUVES
1	Adduction d'eau
2	Construction d'un centre de santé
3	Appui en intrants agricoles et achats des tracteurs
4	Construction d'un marché public + dépôt
5	Appui à l'amélioration de l'habitat à travers l'octroi des tôles aux habitants

Y avaient pris part ceux dont la liste est reprise en annexe.

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté du Village MABENDE

MTUMBA- IS

KASONGO MABENDE KIKUKAA

WUSINGA NKONDI ICAR

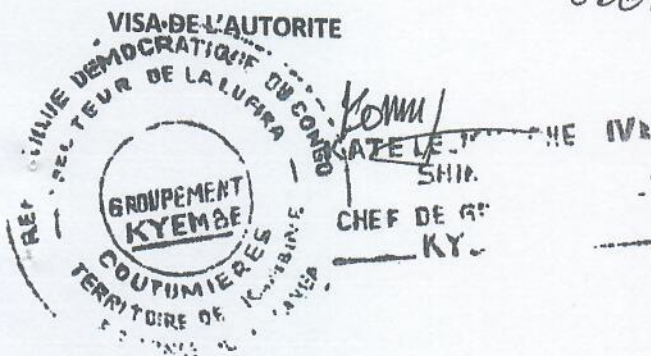
KOTUMBO MPECOMBE

TCHALPENTI BWALYA

DESIRE

ODETTE

VISA DE L'AUTORITE



LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION POPULAIRE D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES A
MABENDE

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	KYUNGOI - KAPIA	F	MEMBRE	-	
2	KISOLA - NAAANBA	N	"	-	
3	SABU - SANWANBA	N	"	-	
4	KULU - KASONGO	N	"	-	
5	NUABA -	F	"	-	
6	LUNGA - JUSTINE	F	"	-	
7	KANUA - KACHALA	F	"	-	
8	MULONGA	N	"	-	
9	NUABA	F	"	-	
10	KANUA - VERO	F	"	-	
11	WENDU	F	"	-	
12	KANUA - NUNDO	N	"	-	
13	VUNBI - KAPIA	F	"	-	
14	ZABIBU	F	"	-	
15	NGOY - NANIENA	F	"	0893148246	
16	MAKONDE - NUTANBA	F	"	08409905383	
17	KABVE - NUKADI	N	"	0978380015	
18	TUNBA - NUSINGA	N	"		
19	NGALULA -	N	"		
20	KALUNBU - NALAIKA	F	"		
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					

**PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES
COMMUNAUTES DU VILLAGE KYEMBE**

L'an deux mil vingt-et-deux, le 12 jour du mois de juillet, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du Village KYEMBE, sous la présidence du Chef de Groupement.

Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de KYEMBE a approuvé les besoins ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

N°	BESOINS PRIORITAIRES APPROUVES
1	Construction d'un centre de formation professionnelle
2	Adduction d'eau
3	Appui en matériels aratoires
4	Appui en intrants agricoles
5	Aménagement de la route de desserte agricole longue de 12km
6	Elevage des chèvres et des poules

Y avaient pris part ceux dont la liste est reprise en annexe.

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté du Village KYEMBE

KABASO ANNIE ANNE MARIE
MPANGA- JEAN-MARIE
KIPULU- DAVID

VISA DE L'AUTORITE



Komuy
KATELE KILESHE IVA
SHINIANTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION POPULAIRE D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES A
KYEMBE**

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	KABASO ANNIE ANNE MARIE	F	PRESENTE	0971572110	Kemmo
2	MPANGA-JEAN- MARIE	M.	V. PR.	0808878714	Kemmo
3	KIPULU - DAVID	M.	SEC.	0842152725	Quindil
4	DOMINIQUE MUTOMBO	M	MEMBRE	0992019211	St
5	MASENGO - KANTENGA	M	MEMBRE	0895791879	Muk
6	MUYANGE - SANKA LIMBA	M	MEMBRE	0852408821	M. P.
7	MULULU - DAVID	M.	MEMBRE	0840433486	M. P.
8	MUKULUBWIE - THADEE	M.	MEMBRE	0859155950	DA
9	MASENGO - JEANNIE	F	MEMBRE	0852600469	Pop. II
10	MBUYI - JACQUE	M	"	0850713221	Pop. II
11	MUPBA - MUTAMPUKA	M	"		Pop. II
12	MULOPWIE - ANICET	M.	"		Pop. II
13	KAZADI - KASEBA-ZADHO	M.	"	0893429607	DA
14	MUNGA - MWAPÉ	M.	"	0859024166	M. P.
15	KINDALO - DIEU-DONNE	M.	"	0889269940	Kemmo
16	KISHIKWA - MARIE	F	"	0859024166	Kemmo
17	KAREMBE - NENE	F	"	0896305506	Kemmo
18	MULUBWA - MUSAHA	F	"		M. P.
19	KITAMBBO - MUKINGA	F	"	0854777024	Pop. II
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					

**PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES
COMMUNAUTES DU VILLAGE NGOMBALUME**

L'an deux mil vingt- et- deux, le 4^e jour du mois de juillet, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du Village NGOMBALUME, sous la présidence du Chef de Groupement.

Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de NGOMBALUME a approuvé les besoins ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

N°	BESOINS PRIORITAIRES APPROUVES
1	Appui en intrants agricoles
2	Dotation des matériels aratoires

Y avaient pris part ceux dont la liste est reprise en annexe.

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté du Village NGOMBALUME

KAFWA - MUTWALE Jaini

VISA DE L'AUTORITE

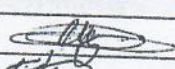
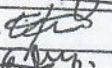
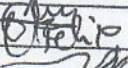
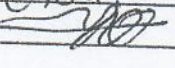
K...
SYLVAIN
CHEF DE LOCALITE



KATELE KILESHE IV
SHINIANTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

J. SAURO MWENA LUBUNGA
NSAMBO

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION POPULAIRE D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES A
NGOMBALUME**

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	KAMFWA MUTWALE	M	PRESIDENT	0850167310	
2	MUJINGA NANA.	F	V- "	0840100819	
3	MUTOMBO FELIX	M	SEC.	0820346140	
4	KALEKESHA DOMINIQUE	M.	MEMBRE	0823289301	
5	MWEWA VINCENT	M.			
6	MPIANA OSCAR	M.			
7	MWENZE FERNAND	M.			
8	KIPIMBYE CLEMENT.	M.			
9	KASONGO ALAIN.	M.			
10	KASONGO CHARLES.	M.			
11	KAZADI MUTWALE	M.			
12	KABILA WANGULU	M.			
13	KAMBAMBA NUMBI	M.			
14	KISIMBA LUBENGA.	M.			
15	KYA BWE JOSEPHINE	F			
16	LOTANGA DENIS	M.			
17	LONGO LUWE	M.			
18	OMO KENDE JOSEPH	M.			
19	DAWUNYAYE GEORGES	M.			
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					

**PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES
COMMUNAUTES DU VILLAGE VIETNAM**

L'an deux mil vingt- et- deux, le 12 jour du mois de juillet, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du Village **VIETNAM**, sous la présidence du Chef de Groupement.

Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de **VIETNAM** a approuvé les besoins ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

N°	BESOINS PRIORITAIRES APPROUVES
1	Appui en matériels aratoires
2	Appui en intrants agricoles
3	Appui à l'élevage des poules et des chèvres
4	Construction d'une école primaire
5	Construction d'un poste de santé
6	Forage d'eau

Y avaient pris part ceux dont la liste est reprise en annexe.

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté du Village VIETNAM

MUSWILA PANGO

VISA DE L'AUTORITE



KOMU
**KATELE KILESHE IVI
SHINIANTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE**

Le Chef de Secteur
**S. Sairo MWENA LUBUNGA
NGAMBO**

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION POPULAIRE D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES A
VIETNAM**

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	CHAMBUY - ALAIN	M	CONSEILLER	084382784	<i>[Signature]</i>
2	MURE - KIMPAPE	M	CONSEIL	0893557566	<i>[Signature]</i>
3	MWAMBA - ELSTON	M	VC. CONSEIL	0890795006	<i>[Signature]</i>
4	MWAMBA - MUTAMBA	M	TRESSORIER	0894637744	<i>[Signature]</i>
5	KALUMBA - JUSTIN	M	3E CONS	-	<i>[Signature]</i>
6	TSHITIKA - MUEGHAILA	M	4E CONS	0894788080	<i>[Signature]</i>
7	MWANSA - PIERRE	M	SECURIT	0898923428	<i>[Signature]</i>
8	EZAA - MWA BESA	F	CONSEIL	0895344827	<i>[Signature]</i>
9	TIBA - SAGA	F	SECURIT	0840806824	<i>[Signature]</i>
10	NIKULU WA ILUNGA	F	CUISIGNE	-	<i>[Signature]</i>
11	MUTINGA - JULY	F	TRESSORIER	0858755937	<i>[Signature]</i>
12	MUTU - YANE	M	SECURIT	0898407385	<i>[Signature]</i>
13	KANYIMBU - KOT	M	SECURIT	0847870458	<i>[Signature]</i>
14	KALENGA - KIRAWA	M	SECURIT	-	<i>[Signature]</i>
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					

**PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES
COMMUNAUTES DU VILLAGE LWEMBE 2**

L'an deux mil vingt- et- deux, le 15^e jour du mois de juillet, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du Village LWEMBE 2, sous la présidence du Chef de Groupement.

Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de LWEMBE 2 a approuvé les besoins ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

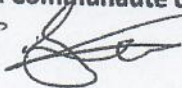
N°	BESOINS PRIORITAIRES APPROUVES
1	Dotation des matériels aratoires
2	Appui en intrants agricoles
3	Elevage des poules

Y avaient pris part ceux dont la liste est reprise en annexe.

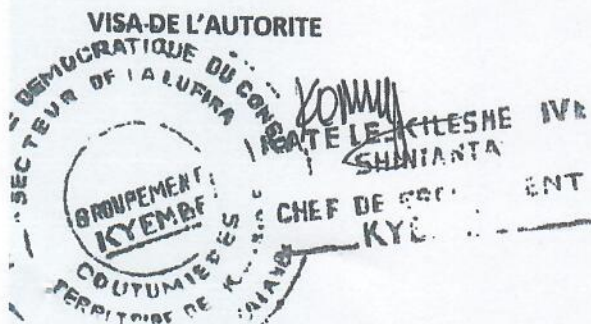
En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté du Village LWEMBE 2

KIKUSWE - BENOIT



VISA-DE L'AUTORITE



**LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION POPULAIRE D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES A
LWEMBE 2**

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	KIZANA - DONATIENNE	F	MEMBRE		
2	MWINGA - MICHELINE	F	"		
3	KISESA - KAPANDÉ	M	"		K.K.
4	KASONGO - JUMBA	M	"		MB
5	KUMBI - PASCAL	M	"		
6	KANINIWA - LEONARD	M	"		
7	MUHOMBE - MARTIN	M	"		
8	KJUNGU - KHELELWA	F	"		
9	KAKOMPE - PIERRE	M			
10	MWANSA - NGOSA	F	"		
11	KISERWE - MELANIE	F	"		
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					

**PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES
COMMUNAUTES DU VILLAGE LWEMBE 1**

L'an deux mil vingt-et-deux, le 16^e jour du mois de juillet, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du Village LWEMBE 1, sous la présidence du Chef de Groupement.

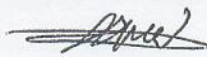
Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de LWEMBE 1 a approuvé les besoins ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

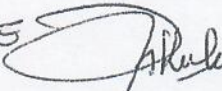
N°	BESOINS PRIORITAIRES APPROUVES
1	Dotation des matériels aratoires
2	Appui en intrants agricoles
3	Elevage des poules

Y avaient pris part ceux dont la liste est reprise en annexe.

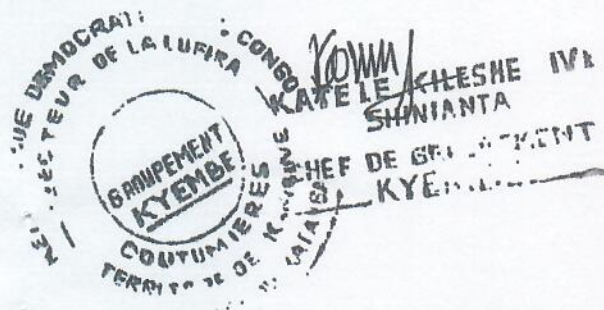
En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté du Village LWEMBE 1

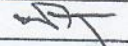
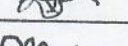
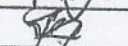
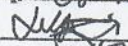
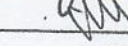
NGOY- ANTOINE. 

NKWL - FABRICE 

VISA DE L'AUTORITE



**LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION POPULAIRE D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES A
LWEMBE 1**

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	KIBAYA - MUJINGA	F	Membre		
2	PETO - FIDELIE	F	"		
3	MWAPPE - CHOUDEL	F	"		
4	KABASO - SYLVIE	F	"		
5	KYANTANDA - LOUISE	F	"		
6	ROSTA - MWEMBA	M	"		
7	KABENZE - IBRAHIM	M	"		
8	KALULWA - MORICHE	M	"		
9	KALALA - SAKUTOWA	M	"		
10	MYANGULA - JULIEN	M	"		
11	LONGO-LONGO - FLORIBERT	M			
12	MWEMBA - CAUSTASTIN	M			
13	MAKULILA - BERTIN	M			
14	KAPOLOBWIE - JEANINE	F			
15	KISHIBA - MEDARD	M			
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					

PROCES VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES COMMUNAUTES DU VILLAGE MMAKUTANO

L'an deux mille vingt – et-deux, le 10^e jour du mois de juillet s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du Village MAKUTANO, sous la présidence du Chef de Groupement.

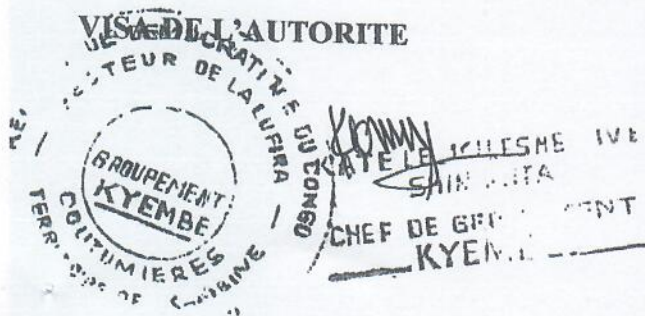
Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. Le Communauté de MAKUTANO a approuvé les besoins ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

N°	BESOIN PRIORITAIRES APPROUVES
1	Appui en intrants agricoles
2	Elevage des poules
3	Construction d'un centre de santé
4	Dotation des matériels aratoires

Y avaient pris part ceux dont la liste est reprise en annexe

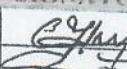
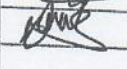
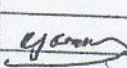
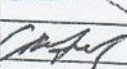
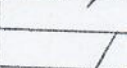
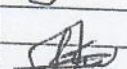
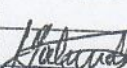
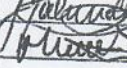
En foi de quoi le présent procès- verbal est dressé aux jours, mois et an que dessus.

Noms et signature des représentants de la Communauté du Village MAKUTANO



S. Sauri MKIWA LUBUNGA NISIMBA

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION POPULAIRE D'APPROBATION DES
BESOINS PRIORITAIRES A MAKUTANO**

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	ILUNGA - KALUMBI	M	CULTIVATEUR	0896385773	
2	SIDO - KALUMBA	F	11	0897893022	
3	KABENGELE - EVARISTE	M	11	0795775254	
4	KABANGE - SENG A	M	11		
5	MWANSA - TSHABU	F	11		
6	NGOIE - BAWARO	M	11	0858487583	
7	NGOIE - LEMBA	M	11	0891036700	
8	MBELU - ASTRI'DE	F	11		
9	JAV - KASONGO	M	11	0843335492	
10	LIEVIN - MAKULANGA	M	11		
11	CHARLES - BANZE	M	11	0898323794	
12	EMANUEL	M	11		
13	NGALULA	F	11		
14	KJUMBU - WA - KUMHANZA	M	11		
15	MWIAMBA - KONGOLO	M	11		
26	KIKUELELE - MOFATI	M	11		
17	MUKALAY - HUBERT	M	11	0844952762	
18	JULBERT -	M	11		
19	MULANDA - NGOIE	M	11		
20	AUGUSTIN -	M	11		
21	NGOIE - WA - NGOIE	F	11		
22	MULOBE - NYOTA	F	11		
23	JOSHUA -	M	11		
24	AMURA - SAUNEUR	M	11	0858409737	
25	MARIE - JOSE - MALUNDA	F	11	0817135042	
26	MAMAN - JANTINE	F	11	0895241462	
27	KANKOLONGO - JOSEPH	M	11		
28	MUBEMBE - NKULU	M	11	0814168427	
29	MANDE - KALWIE	M	11	0891156459	
30	ILUNGA - KABALE - PAPX	M	11	0808500342	

**PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES
COMMUNAUTES DU VILLAGE KIMANSI**

L'an deux mil vingt-et-deux, le 25 jour du mois de juillet, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du Village **KIMANSI**, sous la présidence du Chef de Groupement.

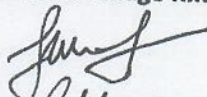
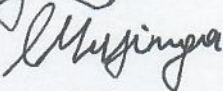
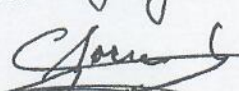
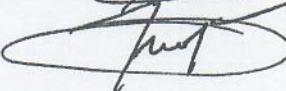
Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de **KIMANSI** a approuvé les besoins ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

N°	BESOINS PRIORITAIRES APPROUVES
1	Appui en intrants agricoles
2	Dotation des matériels aratoires
3	Réhabilitation de l'Ecole primaire Kiswi

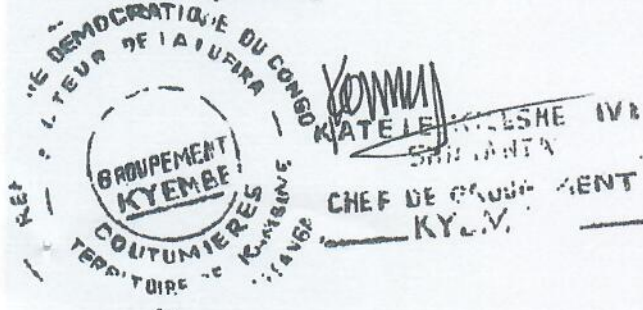
Y avaient pris part ceux dont la liste est reprise en annexe.

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté du Village KIMANSI

1. KAKOMPE KANSWE 
2. MWJINGA BIRINDWA 
3. NDAYI KANTENGA 
4. MWAMBA KABEYA 

VISA DE L'AUTORITE



**LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION POPULAIRE D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES A
KIMANSHI**

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	KAMINSA - MWAPE	F.			
2	MWILAMBWE - MAISA	M.		0840143782	
3	KEMBO - KAPATA	M.		0808971091	
4	MWILA - MULENGA	M.		0896814033	
5	KASANDA - MWABU	M.			
6	MWEKA - KYASHA	M.		0858977900	
7	MWIKI WA MUTENTA	M.			
8	KISEKE - KANYEPA	M.			
9	KIKUNGU - SAFI	M.		0814459333	
10	KYABALA - KAUNDA	M.		0835424906	
11	MUTINGA - KAYABWE	M.		0844063868	
12	KASAMBA - KASONDE	M.			
13	KALUNGU - KWANDABIKE	M.			
14	KIKUNGU - NGISA	M.			
15	KYENGE - KAPOPO	M.			
16	KANKELA - MITOTOLOLO	M.			
17	KOMBE - KADJANDA	M.			
18	MAINGA - MUDANTO	F.			
19	KOMBA - MWENA	M.			
20	MUMBA - MIDEFFE	M.		0251965489	
21	KOMBA - KASANKA	M.			
22	KABOBA - MUTENTA	M.			
23	KADYA - MUPANDA	M.			
24	KIMONI - KYEMBE	M.			
25	LUBUNDA - KYOFWE	M.			
26	JAY - MUSHID	M.			
27	KUNDWE - KINANGWA	F.		0852488502	
28	KISHIBA - MUTINGA	M.			
29	KASWETHI - KALUFA	M.			
30	MAMBWE - CLAUDE	M.			

**PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES
COMMUNAUTES DU VILLAGE LWANSA**

L'an deux mil vingt-et-deux, le 15^e jour du mois de juillet, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du Village **LWANSA**, sous la présidence du Chef de Groupement.

Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de **LWANSA** a approuvé les besoins ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

N°	BESOINS PRIORITAIRES APPROUVES
1	Appui en matériels aratoires
2	Appui en intrants agricoles
3	Appui à l'élevage des poules et des chèvres

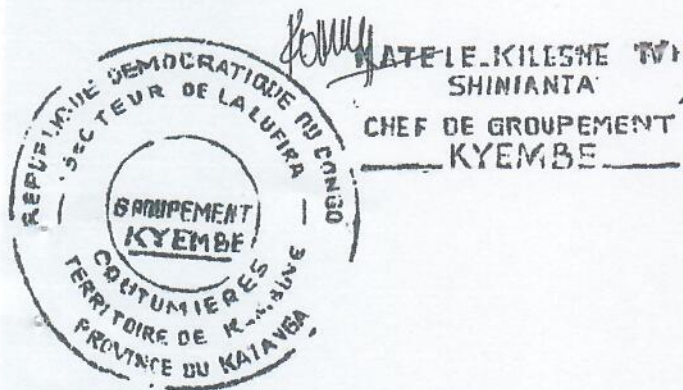
Y avaient pris part ceux dont la liste est reprise en annexe.

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté du Village **LWANSA**

MIZOWA FAZA

VISA DE L'AUTORITE



LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION POPULAIRE D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES A
LWANSA

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	MUSINGA BAYON	M	.	.	OK
2	MWIKI VIRGINE	F	.	.	CL1
3	KYAKUMUKA GUSTAVE	M	.	.	27
4	MULAMBA JUNIOR	M	.	.	Wang
5	KAFUBU MUSINGA	M	.	.	Wang
6	MALONESHU SANDWE	M	.	.	men
7	KAMWANSA MUSINGA	F	.	.	-KA
8	KONGOLO MULUMBE	M	.	.	Wang
9	TAMBWEWATAMBWE MARTIN	F	.	.	OK
10	LENGE GUILLAUME	F	.	.	Wang
11	JACQUES KAPAPA	M	.	.	Wang
12	KAPPA RIME	F	.	.	Wang
13	ZAWADI KASANGU	M	.	.	Wang
14	KAIPIA VICKY	F	.	.	Wang
15	NGALULA NATALI	F	.	.	Wang
16	MUSINGA KAMWANSA	M	.	.	Wang
17	KASHASHI KASHALA	M	.	.	Wang
18	KIBABAKAMBEANI	F	.	.	Wang
19	MARIE KAMWANSA	F	.	.	Wang
20	TSHIMANGA KASONGO	M	.	.	Wang
21	MUMBA MBAYO	M	.	.	Wang
22	ZABIBU MARIE	F	.	.	Wang
23	LUNDA MIRILLE	F	.	.	Wang
24	MUSINGA ASTRIDE	F	.	.	Wang
25	TSHINYAMA EMILLE	M	.	.	Wang
26	BHANDA ALFONSINE	F	.	.	Wang
27	KABONGO BLIE	M	.	.	Wang
28	KALENGA ALBERT	M	.	.	Wang
29	BBA BENOIS	M	.	.	Wang
30	TSHILANDA JOSSE	F	.	.	Wang

**PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES
COMMUNAUTES DU VILLAGE KIMPEMBA**

L'an deux mil vingt-et-deux, le 27^e jour du mois de juillet, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du Village KIMPEMBA, sous la présidence du Chef de Groupement.

Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de KIMPEMBA a approuvé les besoins ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

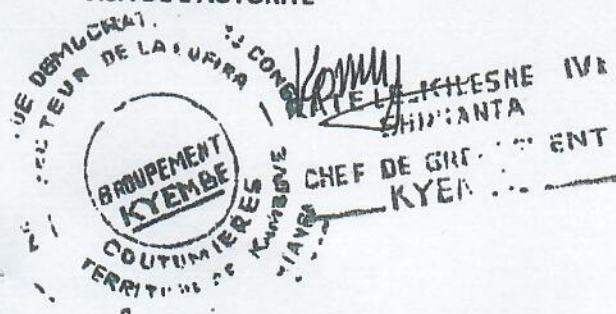
N°	BESOINS PRIORITAIRES APPROUVES
1	Construction d'un poste de santé
2	Adduction d'eau
3	Appui en intrants agricoles

Y avaient pris part ceux dont la liste est reprise en annexe.

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté du Village KIMPEMBA

VISA DE L'AUTORITE



**LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION POPULAIRE D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES A
KIMPEMBA**

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	NDAYI KANTENGA	M	SECL	08971473	<i>[Signature]</i>
2	KAKOMPE KANSWE	M	CONSEILLER	0854302366	<i>[Signature]</i>
3	KALOLO MASOMPE	M	C.V		<i>[Signature]</i>
4	MWIABA - KABEYA	M	CONSEILLER	085894420	<i>[Signature]</i>
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					

**PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES
COMMUNAUTES DU VILLAGE KYANDWE**

L'an deux mil vingt-et-deux, le 31^e jour du mois de juillet, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du Village KYANDWE, sous la présidence du Chef de Groupement.

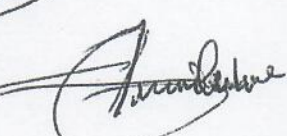
Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de KYANDWE a approuvé les besoins ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

N°	BESOINS PRIORITAIRES APPROUVES
1	Dotation des matériels aratoires
2	Appui en intrants agricoles

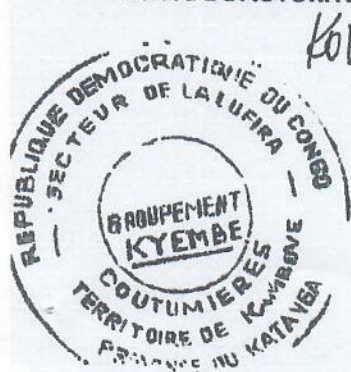
Y avaient pris part ceux dont la liste est reprise en annexe.

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté du Village KYANDWE

KYANDWE - POBWE 
BANZA - MWILAMBWE 

VISA DE L'AUTORITE



KATELE KILESHE IV
SHINIANTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

D. Savio MWEMBA LUBUNGA NSAMBO

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION POPULAIRE D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES A
KYANDWE**

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	Kyungu Kazadi	M	member		cll
2	Mulunga chrispin	M	"		ky
3	Kazadi chandruyi	M	"		Ja
4	Flumpa Nelin	F	"		gm
5	Malunga sa Tshadisa	M	"		son
6	Taluthi samuel	M	"		an
7	Kiburili umbo	M	"		KS
8	Kiburili kalumba	M	"		
9	Mukondi Muyambo	M	"		
10	Kaloni' wa Nkasa	M	"		
11	Kalumba Mbuyu	M	"		mbuy
12	Katwa Muzinga	F	"		Kat
13	Tshilonga Kambezi	M	"		chilonga
14	Kyasha Kyambwe	M	"		
15	Kalumba Homage	F	"		humps
16	Momane Bukasa	F	"		
17	Cumbala Shadrac	M	"		
18	Kusongo Dorcas	F	"		kusongo
19	Pierrot	M	"		
20	Mwamba NGoy	M	"		
21	Jean Mutumushi	M	"		sssf
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					

**PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES
COMMUNAUTES DU VILLAGE CHILANTEMBO**

L'an deux mil vingt-et-deux, le 31^e ... jour du mois de... juillet s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du Village **CHILANTEMBO**, sous la présidence du Chef de Groupement.

Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de **CHILANTEMBO** a approuvé les besoins ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

N°	BESOINS PRIORITAIRES APPROUVES
1	Appui en matériels aratoires
2	Appui en intrants agricoles
3	Construction d'un marché + dépôt

Y avaient pris part ceux dont la liste est reprise en annexe.

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté du Village **CHILANTEMBO**

MUTEBA-SAKABUR

0853760603

MPOYO WA MPOYO

0896468192

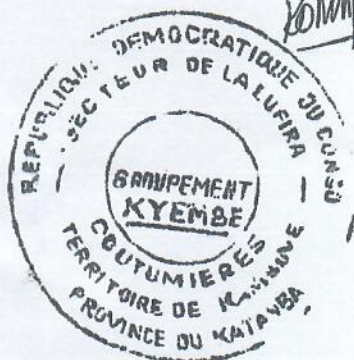
P.O

Mi Ji-TSHIYONGO-JEAN
TUMBA

0854887379

VISA DE L'AUTORITE

0854510070



KATELE KILECHE IVU
SHINIANTA
CHEF DE GROUPEMENT
KYEMBE

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION POPULAIRE D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES A
CHILANTEMBO**

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	KAKWELE	H	MEMBRE	0996469191	
2	KISHETA	H	MEMBRE	0853200603	
3	KAMBA	H	MEMBRE	099708464	
4	TSHISOLA	H	MEMBRE	-	
5	CHANTAL MUMBA	F	MEMBRE	-	
6	KULU	H	MEMBRE	0993510039	
7	NGALULA	H	MEMBRE	-	
8	MWAMBA	H	MEMBRE	0806506450	
9	TUMBA	H	MEMBRE	-	
10	TENDIE MWELWA	F	MEMBRE	0815391101	
11	KYUNGU NTAUBA	M	ENREGISTRE	090058875	
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					

**PROCES – VERBAL DES NEGOCIATION DES BESOINS PRIORITAIRES DU
CAHIER DES CHARGES DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE
L'ENTREPRISE HUACHIN MABENDE MINING SA AVEC LES COMMUNAUTES
LOCALES DES VILLAGES (KYEMBE, VIETNAM, MABENDE, KYANDWE,
LWEMBE1, LWEMBE 2, NGOMBALUME, KIMANCHI, SHILANTEMBO/45,
KIPEMBA, MAKUTANO LWANSA), DU GROUPEMENT KYEMBE, SECTEUR DE
LUFIRA IMPACTEE PAR SON PROJET MINIER.**

L'an deux mille vingt-~~trois~~, le 27.2.. jour du mois de ~~Fevrier~~ Februil s'est tenu une
séance dans le cadre des négociations du cahier de charge de l'entreprise HUACHIN
MABENDE MINING SA et les communautés locales dans la grande salle de réunion
de

L'ordre du jour

Prenant la parole, le Facilitateur a informé la plénière qu'en date du /...../.....,
les communautés par le biais de leurs représentants ont adressé une lettre à ladite
entreprise demandant la date de négociations avec cette dernière et la date ci-dessus
a été fixée de commun accord avec les parties.

L'ordre du jour adopté entre les parties est « Négociation sur les besoins prioritaires à
prendre lors des engagements convenus entre l'entreprise HUACHIN MABENDE
MINING SA et les communautés des villages (KYEMBE, VIETNAM, MABENDE,
KYANDWE, LWEMBE1, LWEMBE 2, NGOMBALUME, KIMANCHI,
SHILANTEMBO/45, KIPEMBA, MAKUTANO LWANSA), du groupement KYEMBE,
secteur de LUFIRA, impactées par le projet minier de l'entreprise susmentionnée ».

Après un long débat et une discussion mutuelle, un compromis dont la liste des
besoins en annexe de la présente entre les parties a été trouvé.

**LISTE DES BESOINS PRIORITAIRES NEGOCIES ET VALIDES PAR LES
COMMUNAUTES DES VILLAGES (KYEMBE, VIETNAM, MABENDE, KYANDWE,
LWEMBE1, LWEMBE 2, NGOMBALUME, KIMANCHI, SHILANTEMBO/45,
KIPEMBA, MAKUTANO LWANSA), DU GROUPEMENT KYEMBE, SECTEUR DE
LUFIRA POUR LE COMPTE DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE
L'ENTRPREISE HUACHIN MABENDE MINING SA.**

N°	Besoins à transformer en projet à réaliser	Secteur d'intervention	Brève description de l'infrastructure/projet à réaliser
1	Construction d'un Ecole Primaire	Education	Construire et équiper 1 école primaire du réseau public : 6 salles de classe, 1 bureau du Directeur, 1 salle pour enseignants, 1 dépôt/magasin et 8 portes de toilettes pour chaque école.
2	Forage d'eau	Energie	Forage d'eau et des bornes fontaines avec 5 robinets chacune.
3	Distribution des outils aratoires dans les 12 villages impactés par les activités de HUACHIN MABENDE	Agriculture	Distribuer les outils aratoires (machettes, houes, haches, binettes, râpeaux) aux agriculteurs pour favoriser l'autosuffisance alimentaire.
4	Appui en intrants agricoles	Agriculture	Ce projet consiste à la distribution des intrants agricole aux ménages des villages, ces intrants couvriront 50 ha et sont notamment les semences des maïs, les engrais ; Les herbicides
5	Construction de 2 centres de santé ainsi que leur équipement en matériels essentiels.	Santé	Construire 2 centres de santé répondant aux normes et standards tels qu'édictees par le ministère national de la santé (1salle de réception, 1 cabinet médical, 1 local pour le labo, 1 salle d'urgence, 1 salle d'hospitalisation, 1 salle d'accouchement, 1 salle pour la maternité, 1 local pour le laboratoire et 1 local pour la pharmacie) et les équiper en matériels nécessaires.
6	Construction de 2 postes de santé ainsi que leur équipement en matériels essentiels.	Santé	Construire 2 postes de santé pour le village Kipemba et Vietnam (1 local pour la réception, 1 local pour la consultation, les soins et la pharmacie, 1 local pour l'observation)

7	Réhabilitation de L'EP Kiswi à Kimanshi Kimanshi Kiswi	Education	Réhabiliter l'Ecole Primaire Kiswi, l'équiper en bancs, construire 1 salle pour enseignants, 1 dépôt/magasin et 8 portes de toilettes.
8	Appui à l'amélioration de l'habitat à travers l'octroi des tôles aux habitants	Habitat	Octroyer des tôles de 3m aux habitants de Mabende pour l'amélioration de leur habitat. 50 tôles seront octroyées par ménage pour un total de 100 ménages.
9	Construction du bureau administratif du groupement Kyembe	Infrastructures /Aménagement	Construire 1 bâtiment de 3 pièces (+ 3 blocs sanitaires et une douche) et l'équiper en meubles et ordinateurs pour abriter l'administration au niveau du groupement.
10	Construction de 2 marchés publics + dépôt	Infrastructures /Aménagement	Marchés publics + Dépôt
11	Appui à l'élevage des chèvres dans 4 villages	Elevage	Promouvoir l'élevage des petits bétails à travers la dotation aux éleveurs de ces 4 villages de 250 caprins vaccinés, en raison de 60 caprins par village. Offrir une assistance technique aux éleveurs des caprins et faciliter la mise en place des mécanismes d'autofinancement et de crédits éleveurs Accompagnement technique de deux cycles de 6 mois.
12	Appui à l'élevage des poules de chair et de ponte	Elevage	Construire, équiper et approvisionner 3 poulaillers d'une capacité de 225 poules pondeuses et de chaire chacun pour les trois villages bénéficiaires. Accompagnement technique de la production pendant 6 mois
13	Construction de la route de desserte agricole	Infrastructures /Aménagement	Une route de desserte agricole, de Village 12 à Kyembe, environ 12 kilomètres.

Pour les Représentants des communautés

[Handwritten signature]

Pour l'entreprise CNMC HUACHIN MABENDE MINING SA

Handwritten signature: *[Signature]*

Stamp: CHM

VISA DU CHEF DE SECTEUR

S. S. Davis

NOMS, SIGNATURE + SCAU

DS. MWENA LUBUNGA NSAMBO
Chef de Secteur



A/R

C.N.M.C. HUACHIN MABENDE MINING S.A.

R.C.C.M/14-B-1126 ID NAT. 6-118-N70405T N° Impôt A1217593M
Siège Social: Bloc B. LUANO CITY, Route de l'Aéroport LUANO / LUBUMBASHI.-
CAPITAL SOCIAL 10 000 000 \$

CABINET DU MINISTRE DES MINES, AFF. EDDI-KAT
RECEPTION COURRIER
Date: 31 Mai 2022
Nom: Enca 18015
Signature: [Signature]

Mabende, le 01 juin 2022

A son Excellence Monsieur le Ministre des
Mines et Hydrocarbures du Haut-Katanga
à LUBUMBASHI

V/Réf. :

N/Réf. : Dir-Mab/CHM/002/2022

Concerne : Votre supervision pour l'élaboration de notre
cahier des charges avec les communautés locales

Excellence,

Nous venons vous saisir respectueusement, relativement à l'objet en exergue.

En effet, voulant nous conformer aux dispositions du Code Minier relatives à la responsabilité sociétale des entreprises minières, nous vous informons que nous avons déjà pris des contacts avancés avec les membres des communautés locales de développement de la localité MABENDE dans le groupement KYEMBE, du Secteur de la LUFIRA.

Cela étant, nous sollicitons votre supervision pour ce processus qui va conduire à l'élaboration et la signature de notre cahier des charges avec les communautés de MABENDE.

Veuillez agréer Excellence, nos sentiments de respect.

Directeur CHM-MABENDE

[Signature]

C.C. : - Direction Générale CNMC HUACHIN MABENDE MINING s.a. Lubumbashi.
- Classement CHM - MABENDE.



LISTE DE PRESENCE

TITRE DE L'ACTIVITE : SEANCE DES NEGOCIATIONS ENTRE HUACHIN MARENDE & LES CO-IMPACTES
 DATEX LIBU : LG 9710910923 CHICANTEMBO143 / SECTEUR DE LUFIRA

N°	NOMS	TELEPHONE	ORGANISATION	FONCTION	SIGNATURE
01	MISI-TSHIYONGO-SEAN	0854882379	C.I.L.D	MEMBRE	<i>[Signature]</i>
02	MUSINGA-NKONZI-ICAR	0853591127	MARENDE	SECA	<i>[Signature]</i>
03	TCHI-POMKI-BWOLWA	0851415363	MARENDE	MEMBRE	<i>[Signature]</i>
04	PUTERA-SAKABUBA	0853763603	HS.KD	LOCALITE	<i>[Signature]</i>
05	MPOGO-WANPOYO	0936469738	HS.KD	SEC-LOKAL	<i>[Signature]</i>
06	PAJENIN-ZUMBA	08423337768	CHILA-TAMBO-SALA	chef du village	<i>[Signature]</i>
07	KITULU-DAVID	0849152785	KYENBE	conseiller village	<i>[Signature]</i>
08	MUNYANVA-NGALU	0851006624	KAMISAMBA	CHEF DU VILLAGE	<i>[Signature]</i>
09	KAKULE-MUEWA		shilalamboko	A, e conseil	<i>[Signature]</i>
10	MIKE-KINDEPE		VIETNAM		<i>[Signature]</i>
11	MUMBA-MUTANPE	0852397634	VIETNAM	localite	<i>[Signature]</i>
12	HGA-HDUTE-KISHEITA	097200003	97 GHITENBO		<i>[Signature]</i>
13	NGOHA-HENRIE	09943550720	SHILALAMBOKO	MEMBRE	<i>[Signature]</i>
14	KYUNGU-FOMBA	0818063645	SHILALAMBOKO	ENSEIGNANT	<i>[Signature]</i>
15	ILUNGA-KALUPULUWA-FISTON	0817927545	SHILALAMBOKO	ENSEIGNANT	<i>[Signature]</i>
16	MUMBA-KILWILU	0852575244	SHILA-TEMBOI	DIRECTEUR	<i>[Signature]</i>
17	KABISO ANHIE	09747013	SHILA-LWAGA	AGRICULTEUR	<i>[Signature]</i>
18	ANNIE	09747013	KYEMBE	PRESIDENTE (ant)	<i>[Signature]</i>
19	KABISO ANHIE	09747013	KYEMBE	PRESIDENTE (ant)	<i>[Signature]</i>

NOMS ET SIGNATURE DU RESPONSABLE DE KMP : Jean-François NGAKULOMBO



LISTE DE PRESENCE

TITRE DE L'ACTIVITE : SEANCE DES NEGOCIATIONS ENTRE HUACHIN MABENDEKLES CLV IMPACTES
 DATE : LE 27/09/2023, CHILANTEMBOY 43, SECTEUR DE LUFIRA

N°	NOMS	TELEPHONE	ORGANISATION	FONCTION	SIGNATURE
20	ADMINISTRATEUR MAUIONBO	0992019211	KYEMBO	CONSEILLER	<i>[Signature]</i>
21	NGOIE KALITE WA KIENGA BEN	0971719611		PARSEC, CHIEF VETTER	<i>[Signature]</i>
22	ABENA NERANGA CHRISTIAN	0844011333	CHM	AS. MANAGER RH	<i>[Signature]</i>
23	TIMOTHE NYEMBO KALINGUW	0859777110	CHM	C. ADMINISTRATION	<i>[Signature]</i>
24	LZU XLUQZONIG	085290780	CHM	Administration	<i>[Signature]</i>
25	ZHU MINGLI-HA7	..	CHM	DG. Agents	<i>[Signature]</i>
26	Kyembe Vatebe KilesheYves	0843330442		Chet de groupement	<i>[Signature]</i>
27	D.S. Murwa du bumper	0992511141	Secteur LUFIRA	Chet de Secteur	<i>[Signature]</i>
28	PANGA - JEAN-MARIE	0808879714	KIENGA	VIC-PRÉSIDENT-AN	<i>[Signature]</i>
29	MUNYAHU MUNIYAHU	0844336510	SANZUMBA	CHIEF DE VILLAGE	<i>[Signature]</i>
30	NTUMBA - IRENE	0854510070	SILATOMBO	CHIEF MUTEDA	<i>[Signature]</i>
31	HWISANGE MEDAATRICE	0859146192	SHILATAMBO	MENAGER	<i>[Signature]</i>
32	BANZA KISANGA FRANCK	0993923497	CHAUFERRE	CHAUFFEUR	<i>[Signature]</i>
33	NKULU - KOLALA J.C	0973442220	SOCIETE CIVILE	COORDON	<i>[Signature]</i>

NOMS ET SIGNATURE DU RESPONSABLE DE KMP : Jean-Fils NGAKUWOMBO *[Signature]*



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CADASTRE MINIER
CERTIFICAT D'EXPLOITATION



N° CAMI/CE/7622/2016.

Considérant la Notification de l'Inscription d'office n° CAMI/DG/098/2016 du 04/11/2016 portant octroi du PERMIS D'EXPLOITATION n° 13119, au nom de C.N.M.C HUACHIN NABENDE MINING SA ayant son siège social sis Avenue Basoko n°02, Lubumbashi/Haut-Katanga,

Est établi le présent CERTIFICAT D'EXPLOITATION qui lui confère le droit exclusif d'effectuer, du 02/11/2016 au 01/11/2046, les travaux de recherches, de développement et d'exploitation des substances minérales suivantes : Cobalt, Cuivre et Zinc à l'intérieur du périmètre faisant l'objet du PERMIS D'EXPLOITATION composé de 6 carrés situés dans le Territoire de Kambove, Province du Haut-Katanga.

Les coordonnées géographiques des sommets dudit périmètre sont reprises dans l'Annexe 1 qui fait partie intégrante du présent CERTIFICAT.

Délibéré à Kinshasa, le 07 NOV 2016

DIRECTEUR GENERAL

Jean-Félix MUPANDE KAPWA

Mentions Spécifiques

- Il est rappelé au titulaire de ce titre minier qu'en application de l'article 692 du Règlement Minier, il est tenu de respecter les dispositions du Chapitre VI du Titre XVII dudit Règlement visant la mise en conformité environnementale des opérations envisagées en vertu de son PERMIS D'EXPLOITATION.
- Il est également rappelé le dépôt de l'Attestation de Commercialisation des travaux de développement et de construction dans les 3 ans de la délivrance du titre.
- Toute modification ultérieure du présent CERTIFICAT D'EXPLOITATION sera, selon le cas, portée au dos de ce titre ou réalisée dans une des annexes complémentaires qui en feront parties intégrantes.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CADASTRE MINIER

Téléphone: 015 162618
Facsimile:
Email: info@caml.cd
Website: www.caml.cd

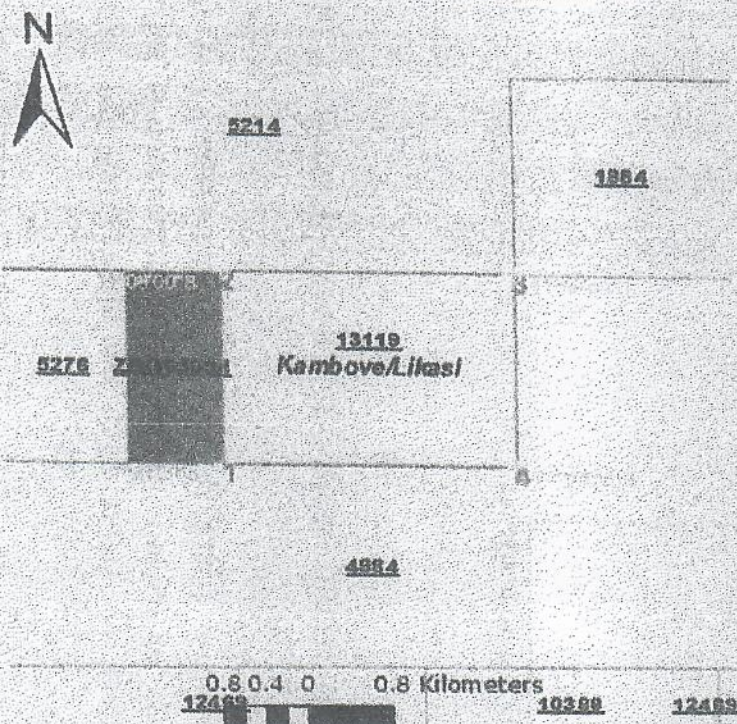


DIRECTION GENERALE
Croisement des Avenues Mpolo Maurice
El Kasa-Vubu, GOMBE
BP 7987, Kin 1
N° Impôt A 0700326 N
KINSHASA

EXTRAIT DE LA CARTE DE RETOMBE MINIERE

Titre 13119
Type Permis d'Exploitation
Titulaire C.N.M.C HUACHIN MABENDE MINING SA
Localisation Haut-Katanga, Kambove

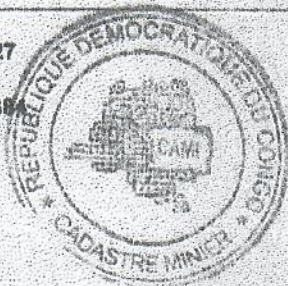
Annexe 1



Cartes de Retombe S12/27

Datum

WGS84



Nombre de carrés 6

Date d'Octroi 02/11/2016

Date de fin de validité 01/11/2046

